



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- Diamant**
- Trois Ilets**
- Rivière Pilote**
- Vauclin**
- Robert**
- Trinité**

COMPTE RENDU ANNUEL 2008



SOMMAIRE

1. COMMENTAIRES GENERAUX.....	8
1.1. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE.....	8
1.1.1. <i>Description.....</i>	8
1.1.1.1. Présentation du Service	8
1.1.1.2. Présentation de la Société Martiniquaise des Eaux	9
1.1.2. <i>La qualité de service</i>	10
1.1.2.1. La démarche qualité de la SME.....	10
1.1.2.2. Le baromètre satisfaction clients	11
1.1.2.3. La qualité de l'eau et des prestations.....	12
1.1.2.4. Le service client.....	23
1.1.3. <i>Evolution de la réglementation</i>	25
1.1.4. <i>Orientation pour l'avenir.....</i>	27
1.1.4.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement	27
1.1.4.2. Réhabilitation des stations d'épuration	27
1.1.4.3. Réhabilitation des réseaux.....	27
1.1.4.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées	28
1.1.4.5. L'assainissement non collectif.....	31
1.1.5. <i>Les faits marquants 2008.....</i>	32
1.1.6. <i>Indicateurs techniques</i>	33
1.1.6.1. Indicateurs de performance	33
1.1.6.2. Usagers assainissement collectif.....	37
1.1.6.3. Assainissement non collectif	37
1.1.6.4. Réseaux et postes de refoulement.....	38
1.1.6.4.1. Descriptif patrimonial	38
1.1.6.4.2. Fonctionnement des réseaux.....	41
1.1.6.4.3. Fonctionnement des postes de refoulement	43
1.1.6.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées	46
1.1.6.5.1. Descriptif patrimoniale	46
1.1.6.5.2. Fonctionnement des stations.....	46
1.2. INDICATEURS FINANCIERS	50
1.2.1. <i>Tarifs</i>	50
1.2.2. <i>Prix de l'eau (facture 120 m³)</i>	51
1.2.3. <i>Indicateurs contractuels.....</i>	52
1.2.3.1. Nombre d'abonnés raccordés	52
1.2.3.2. Nombre d'abonnés raccordables	52
1.2.3.3. Nombre d'abonnés ayant opté pour un prélèvement automatique.....	53
1.2.3.4. Nombre de réclamations clients par type et délai de réponse au cours du trimestre.....	53
1.2.3.5. Nombre de factures rectificatives réalisées.....	54
1.2.3.6. Nombre de factures remises au contentieux	54
1.2.3.7. Nombre et montant des dégrèvements pour fuite après compteur, après chaque facturation	55
1.2.3.8. Volume facturé aux abonnés et durée moyenne entre deux relevés, sur trois ans, après chaque facturation	56
1.2.3.9. Volume facturé aux gros consommateurs et nombre de gros consommateurs, sur trois ans	57
1.2.3.10. Nombre mensuel de réparations effectuées sur les canalisations et les branchements.....	58
1.2.3.11. Quantités de prestations réalisées au cours du trimestre.....	58
1.2.4. <i>Fonds de travaux.....</i>	59
C O M M U N E D U D I A M A N T	60
2. RESEAU DU BOURG.....	61
2.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	61
2.1.1. <i>Principe de fonctionnement</i>	61
2.1.2. <i>Localisation.....</i>	62
2.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	63
2.2.1. <i>Réseaux de collecte</i>	63
2.2.2. <i>Caractéristiques des postes de refoulement.....</i>	64
2.2.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de la Cherry.....</i>	64

2.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	65
2.3.1. Réseaux <i>La Cherry</i>	65
2.3.2. <i>Postes de refoulement</i>	65
2.3.3. <i>Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY</i>	66
2.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	66
2.4.1. Réseaux <i>eaux usées</i>	66
2.4.2. <i>Postes de refoulement</i>	66
2.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement.....	66
2.4.2.2. Sécurité.....	67
2.4.3. <i>Station de traitement d'eaux usées</i>	67
2.4.3.1. Station du bourg.....	67
3. RESEAU DE DIZAC	69
3.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	69
3.1.1. <i>Principe de fonctionnement</i>	69
3.1.2. <i>Localisation</i>	70
3.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	71
3.2.1. <i>Réseaux de collecte</i>	71
3.2.2. <i>Postes de relèvement</i>	71
3.2.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de Dizac</i>	72
3.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	73
3.3.1. <i>Réseaux de Dizac</i>	73
3.3.2. <i>Postes de refoulement</i>	73
3.3.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de Dizac</i>	73
3.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	74
3.4.1. Réseaux <i>eaux usées</i>	74
3.4.2. <i>Postes de refoulement</i>	74
3.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement.....	74
3.4.2.2. Sécurité.....	74
3.4.3. <i>Station de traitement d'eaux usées</i>	74
4. RESEAU DE TAUPINIERE	76
4.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	76
4.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	76
4.2.1. <i>Réseaux de Taupinière</i>	76
4.2.2. <i>Station de traitement d'eaux usées de Taupinière</i>	76
4.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	76
4.3.1. <i>Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière</i>	76
COMMUNE DES TROIS ILETS	77
5. RESEAU DE L'ANSE MARETTE	78
5.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	78
5.1.1. <i>Principe de fonctionnement</i>	78
5.1.2. <i>Localisation</i>	79
5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	80
5.2.1. <i>Réseaux de collecte</i>	80
5.2.2. <i>Caractéristiques des postes de refoulement</i>	82
5.2.3. <i>Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette</i>	83
5.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	84
5.3.1. <i>Réseaux d'Anse Marette</i>	84
5.3.2. <i>Postes de refoulement</i>	85
5.3.3. <i>Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette</i>	87
5.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	88

5.4.1. Réseaux eaux usées	88
5.4.2. Postes de refoulement	88
5.4.2.1. Problème d'H ₂ S sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon	88
5.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement.....	88
5.4.2.3. Sécurité.....	88
5.4.3. Stations de traitement d'eaux usées	88
5.4.3.1. Station d'Anse Marette.....	88
6. RESEAU DE LA FERME.....	90
6.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	90
6.1.1. Réseaux de collecte	90
6.1.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme	90
6.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	91
6.2.1. Réseaux de La Ferme	91
6.2.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme	91
6.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	91
6.3.1. Réseaux eaux usées	91
6.3.2. Station de traitement d'eaux usées.....	91
COMMUNE DE RIVIERE PILOTE	92
7. STATION EN CAMEE	93
7.1. DESCRIPTIF TECHNIQUE	93
7.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	95
7.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	96
8. STATION MANIKOU	97
8.1. DESCRIPTIF TECHNIQUE	97
8.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	98
8.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	98
COMMUNE DU VAUCLIN	99
9. RESEAU DU BOURG.....	100
9.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	101
9.1.1. Réseaux de collecte	101
9.1.2. Postes de refoulement	101
9.1.3. Station de traitement d'eaux usées du BOURG	104
9.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	105
9.2.1. Réseaux du Bourg	105
9.2.2. Poste de refoulement	105
9.2.3. Entretien et Renouvellement	105
9.2.4. Station de traitement d'eaux usées du BOURG	106
9.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	107
9.3.1. Réseaux eaux usées	107
9.3.1.1. Postes	107
9.3.1.1.1. Ensemble des postes	107
9.3.1.1.2. Poste SNACK	107
9.3.1.2. Réseau UCPA.....	107
9.3.1.3. Poste n° 4	107
9.3.2. Station de traitement d'eaux usées.....	108
10. RESEAU DE GRAND CASE.....	109
10.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES	109
10.1.1. Réseau de collecte	109

10.1.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE</i>	109
10.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	110
10.2.1.	<i>Réseaux de Grand Case</i>	110
10.2.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Grand Case</i>	110
10.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	110
10.3.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	110
10.3.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	110
C O M M U N E D U R O B E R T		111
11.	RESEAU DU BOURG	112
11.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	112
11.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	113
11.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	113
11.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	114
11.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	115
11.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	118
11.3.1.	<i>Réseaux du Bourg</i>	118
11.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	118
11.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	118
11.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	120
11.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	120
11.4.2.	Réseau Mansarde	120
11.4.3.	Réseau Miramar	120
11.4.4.	Réseau Lotissement Sémaphore	120
11.4.5.	<i>Postes de refoulement</i>	121
11.4.5.1.	Télésurveillance des postes de refoulement	121
11.4.5.2.	Sécurité	121
11.4.6.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	121
12.	RESEAU DE POINTE LYNCH	123
12.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	123
12.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	124
12.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	124
12.2.2.	<i>Poste de refoulement</i>	124
12.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch</i>	125
12.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	127
12.3.1.	<i>Réseaux de Pointe Lynch</i>	127
12.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	127
12.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch</i>	128
12.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	129
12.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	129
12.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	129
12.4.2.1.	Télésurveillance des postes de refoulement	129
12.4.2.2.	Sécurité	129
12.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	129
13.	RESEAU DE MOULIN A VENT	132
13.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	132
13.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	133
13.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	133
13.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	134
13.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent</i>	136
13.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	138

13.3.1.	<i>Réseaux de Moulin à Vent</i>	138
13.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	138
13.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent</i>	139
13.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	140
13.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	140
13.4.1.1.	Cité Symphor.....	140
13.4.1.2.	Lotissement Moulin à Vent (privé)	140
13.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	141
13.4.2.1.	Télésurveillance des postes de refoulement.....	141
13.4.2.2.	Sécurité.....	141
13.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	141
14.	RESEAU DE FOUR A CHAUX	143
14.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	143
14.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	144
14.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	144
14.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	145
14.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux</i>	146
14.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	148
14.3.1.	<i>Réseaux de Four à Chaux</i>	148
14.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	148
14.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux</i>	149
14.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	150
14.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	150
14.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	150
14.4.2.1.	Autosurveillance des postes de refoulement.....	150
14.4.2.2.	Sécurité.....	150
14.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	150
15.	RESEAU DE VERT PRE	152
15.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	152
15.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	153
15.2.1.	<i>Réseau de collecte</i>	153
15.2.2.	<i>Postes de relèvement</i>	153
15.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré</i>	153
15.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	156
15.3.1.	<i>Réseaux du Vert Pré</i>	156
15.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	156
15.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	156
15.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	157
15.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	157
15.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	157
15.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	157
C O M M U N E D E T R I N I T E	158
16.	RESEAU DU BOURG	159
16.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	159
16.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	160
16.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	160
16.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	163
16.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières</i>	169
16.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	172
16.3.1.	<i>Réseaux de Trinité</i>	172

16.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	172
16.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières</i>	174
16.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	175
16.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	175
16.4.1.1.	Réseau rue Carnot	175
16.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	175
16.4.2.1.	Poste de Rivière Crabes.....	175
16.4.2.2.	Poste de C.F.P.A.	175
16.4.2.3.	Poste du Brésil	175
16.4.2.4.	Télésurveillance des postes de refoulement.....	175
16.4.2.5.	Sécurité.....	176
16.4.2.6.	Station de Desmarinières.....	176
17.	RESEAU DU BAC	178
17.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	178
17.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	179
17.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	179
17.2.2.	<i>Caractéristiques du poste de refoulement</i>	179
17.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i>	180
17.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	182
17.3.1.	<i>Réseaux</i>	182
17.3.2.	<i>Poste de refoulement</i>	182
17.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i>	182
17.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	184
17.4.1.	<i>Extensions réseaux eaux usées</i>	184
17.4.1.1.	Réseau Cité Bac	184
17.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	184
17.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	184
18.	RESEAU DE TARTANE	186
18.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	186
18.1.1.	<i>Principe de fonctionnement</i>	186
18.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	187
18.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	187
18.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	187
18.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Tartane (avant réhabilitation)</i>	188
18.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	190
18.3.1.	<i>Réseaux de Tartane</i>	190
18.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	190
18.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	191
18.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	192
18.4.1.	<i>Réseau eaux usées</i>	192
18.4.1.1.	Tartane.....	192
18.4.1.2.	Fond Bazile	192
18.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	192
18.4.2.1.	Poste du Bourg de Tartane	192
18.4.2.2.	Autosurveillance des postes de refoulement.....	193
18.4.2.3.	Sécurité.....	193
18.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	193
ANNEXES DU DIAMANT	194
ANNEXES DES TROIS ILETS	195
ANNEXES DE RIVIERE PILOTE	196
ANNEXES DU VAUCLIN	197

ANNEXES DU ROBERT	198
ANNEXES DE TRINITE	199

1. COMMENTAIRES GENERAUX

1.1. Présentation générale du service

1.1.1. Description

1.1.1.1. *Présentation du Service*

La SOCIETE MARTINIQUEAISE DES EAUX assure la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées sur le périmètre suivant :

COMMUNES	Diamant	Trois Ilets	Rivière Pilote	Vauclin	Robert	Trinité	TOTAL
Clients Assujettis	1 317	2 165	274	1 675	2 754	3 410	11 595
m ³ facturés	207 851	482 143	29 560	177 872	289 963	470 700	1 658 089
Réseaux de collecte gravitaire	10 155	25 430	2 057	20 125	18 861	25 476	102 104
Réseaux de refoulement	2 886	5 117	-	1 866	10 386	7 083	27 338
Postes de relèvement	7	16	-	7	33	23	86
Stations d'épuration	3	2	2	2	5	3	17

Le périmètre sera amené à évoluer dans les prochaines années avec l'intégration des communes suivantes à l'échéance des contrats d'affermage en cours :

- Sainte Anne (29/12/09) ;
- Le François (02/04/10) ;
- Le Marin (02/04/10) ;
- Rivière Salée (10/04/10) ;
- Saint Esprit (01/06/11) ;
- Anse d'Arlet (01/11/11) ;
- Sainte Luce (31/03/14).

1.1.1.2. Présentation de la Société Martiniquaise des Eaux

□ **Présentation générale de la SME :**

La SOCIETE MARTINQUAISE DES EAUX a été créée en 1977 ; elle intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux résiduaires, l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes à travers 2 syndicats :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint Joseph se fait à travers le syndicat mixte SICSM/CACEM ;
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO et la ville du Lamentin en relation avec la CACEM.

Les ressources humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par ses liens avec les groupes SUEZ-LYONNAISE DES EAUX et VEOLIA-EAU, la société peut accéder aux moyens de ces deux grands groupes français, réputés pour leur expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

□ **Moyens en personnel :**

L'effectif de la SME est de 176 agents, caractérisé par une compétence forte, basée sur la formation ou l'expérience, acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en métropole.

La SME développe la compétence de son personnel en maintenant un effort tout particulier sur la formation interne. Le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation est ainsi trois fois plus important que le taux légal et prend en compte l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice d'un métier efficace et respectueux des exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	135
Agents de maîtrise :	34
Cadres :	7

□ **Organisation interne :**

La SME est organisée par métiers et par secteurs géographiques.

Son siège social est situé à Place d'Armes au Lamentin. Il y accueille tous les services centraux liés à : l'activité clientèle, la comptabilité, les ressources humaines, le service informatique, le service de management de la Qualité, l'ensemble des moyens transversaux de support technique (eau potable et assainissement), les postes centraux de télégestion, ainsi que la direction de la société.

L'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités sont décentralisés dans les secteurs géographiques présentés ci-après. Cette organisation des activités de la société n'a pas connu de modifications en 2007 et le statut du personnel est resté inchangé.

□ **Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage) :**

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 185 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 18 millions de m³ produits par an,
- plus de 2 100 km de réseau d'eau potable.

□ **Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'Assainissement (affermages et prestations complètes) :**

- 75 stations d'épuration d'eaux usées représentant une capacité théorique de 169 000 équivalents-habitants,
- 186 postes de relevage,
- 6,5 millions de m³ épurés par an,
- 382 km de réseau d'assainissement.

1.1.2. La qualité de service

1.1.2.1. La démarche qualité de la SME

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.

La politique d'entreprise définit différents axes :

- Incrire l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue afin d'assurer la pérennité de notre développement commercial,
- Anticiper et satisfaire les attentes des clients, mériter leur confiance,
- Améliorer l'image de l'entreprise.

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué, en interne, par une équipe d'auditeurs internes préalablement formés, et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2000 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel et la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel. En avril 2007, la SME a renouvelé pour la seconde fois, son certificat ISO 9001 valable jusqu'à juin 2010.

1.1.2.2. Le baromètre satisfaction clients

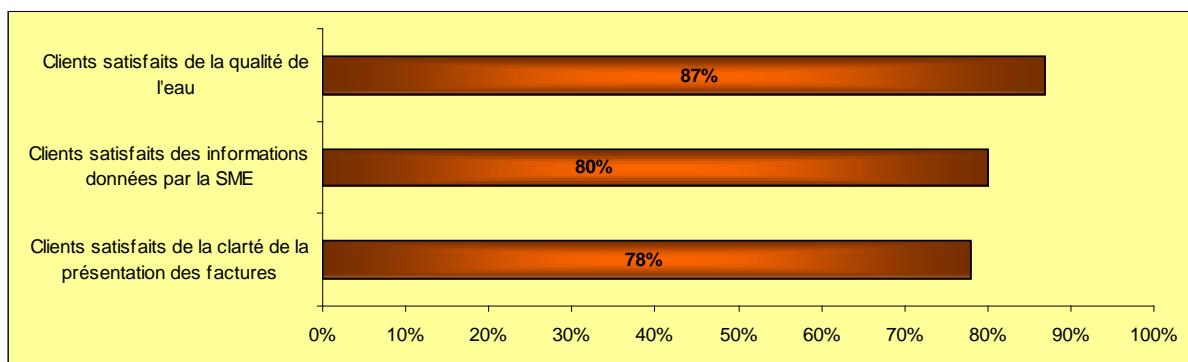
Depuis 2000, la SME lance un baromètre annuel de satisfaction clients pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

Cette opération permet entre autres de positionner la SME pour la qualité des prestations fournies par rapport :

- à six autres opérateurs de services en Martinique (EDF, Télécom, CAF...);
- depuis 2006 aux autres distributeurs d'eau de la Martinique.

En 2008, l'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant le mois de décembre 2008.

On peut retenir les résultats suivants :



La SME maintient sa position de leader avec un pourcentage de satisfaction globale de 85% par rapport à ODISSY et SAUR/SMDS respectivement 83% et 84%.

1.1.2.3. La qualité de l'eau et des prestations

Les résultats de l'autocontrôle pour l'année 2008 sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

□ COMMUNE DU DIAMANT

STATION	La Cherry (3 000 EH)	Dizac (3 200 EH)	Taupinière (200 EH)
Nombre de bilans effectués	12	12	1
Nombre de bilans dépassant charge de référence	6	1	*
ANALYSES CONFORMES			
DBO ₅	11	9	1
DCO	11	8	1
MES	2	5	1
NK	-	-	-
Pt	-	-	-
Nombre de bilans conformes	2	5	1
% de conformité	17%	42%	100%

* : pas de mesure de débit possible

□ COMMUNE DES TROIS ILETS

STATION	Anse Marette (15 000 EH)	La Ferme (200 EH)
Nombre de bilans effectués	19	1
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	9	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	19	1
DCO	18	1
MES	18	1
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	18	1
% de conformité	95%	100%

* : pas de mesure de débit possible

□ *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

STATION	Manikou (650 EH)	En Camée (250 EH)
Nombre de bilans effectués	-	-
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	-	-
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	-	-
DCO	-	-
MES	-	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	-	-
% de conformité	-	-

* : pas de mesure de débit possible

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

STATION	Petite Ravine (5 000 EH)	Grand Case (200 EH)
Nombre de bilans effectués	12	1
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	4	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	11	1
DCO	11	1
MES	11	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	11	1
% de conformité	92%	100%

* : pas de mesure de débit possible

□ *COMMUNE DU ROBERT*

STATION	Courbaril (2 000 EH)	Pointe Lynch (1 000 EH)	Moulin à Vent (3 000 EH)	Four à Chaux (2 000 EH)	Vert Pré (3 000 EH)
Nombre de bilans effectués	8	1	10	7	11
Nombre de bilans dépassant charge de référence	7	0	7	1	0
ANALYSES CONFORMES					
DBO ₅	8	1	10	7	11
DCO	8	1	10	7	11
MES	8	1	9	7	9
NK ou NGL	-	-	-		5
Pt	-	-	-		
Nombre de bilans conformes	8	1	9	7	5
% de conformité	100%	100%	90%	100%	45%

□ *COMMUNE DE TRINITE*

STATION	Desmarinières (10 000 EH)	Cité Bac (1 000 EH)	Tartane (2 100 EH)
Nombre de bilans effectués	26	3	9
Nombre de bilans dépassant charge de référence	1	0	2
ANALYSES CONFORMES			
DBO ₅	26	3	9
DCO	26	3	9
MES	26	3	9
NK	22	-	9
NGL	22	-	-
Nombre de bilans conformes	22	3	9
% de conformité	85%	100%	100%

□ COMMUNE DU DIAMANT*Station La Cherry*

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

Des travaux de transfert d'effluents vers la station de Dizac ont démarré au cours du 2^{ème} semestre.

Station de Dizac

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

Station de Taupinière

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec l'aménagement d'un regard amont et d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

□ COMMUNE DES TROIS ILETS*Station Anse Marette*

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

Station La Ferme

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996 et de 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux de La Ferme est toujours en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

□ COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*Station Manikou*

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

Station En Camée

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000

équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

Station Grand Case

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec l'aménagement d'un regard amont et d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

□ *COMMUNE DU ROBERT*

Station Courbaril

Cette station doit être équipée d'un dispositif de mesure de débit et aménagée de façon à permettre le prélèvement d'échantillons représentatifs des effluents en entrée et en sortie conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure ou égale à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

Station Pointe Lynch

Cette station doit être équipée d'un dispositif de mesure de débit et aménagée de façon à permettre le prélèvement d'échantillons représentatifs des effluents en entrée et en sortie conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure ou égale à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

Station Moulin à Vent

Cette station devrait disposer de préleveurs automatiques réfrigérés asservis au débit pour l'eau brute et l'eau traitée conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants et inférieure à 10 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

Seule la mesure de débit en sortie est actuellement en place.

Station de Four à Chaux

Cette station doit être équipée d'un dispositif de mesure de débit et aménagée de façon à permettre le prélèvement d'échantillons représentatifs des effluents en entrée et en sortie conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure ou égale à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

□ *COMMUNE DE TRINITE*

Station Cité Bac

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants se sont terminés en cours d'année. Toutefois, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée.

Station de Tartane

Cette station a été équipée en 2008 de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants, afin de pouvoir respecter le nombre réglementaire de bilans à réaliser.

L'arrêté du 22 juin 2007 (tableau n°6) intègre la notion de non-conformité des bilans de la manière suivante :

Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme	Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme
4 - 7	1	54 - 67	6
8 - 16	2	68 - 81	7
17 - 28	3	82 - 95	8
29 - 40	4	96 - 110	9
41 - 53	5	111 - 125	10

L'application des commentaires du tableau n°6 de l'arrêté du 22 juin 2007 amène les conclusions suivantes :

- | | |
|---|---|
| - Station de Dizac au Diamant | NON CONFORME (<i>station en sous-charge</i>) |
| - Station de La Cherry au Diamant | NON-CONFORME (<i>station vétuste et en forte surcharge</i>) |
| - Station de La Taupinière au Diamant | CONFORME |
| - Station de Anse Marette à Trois Ilets | CONFORME) |
| - Station de la Ferme à Trois Ilets | CONFORME |
| - Station d'En Camée à Rivière Pilote | NON-CONFORME (<i>bilan non fait</i>) |
| - Station de Manikou à Rivière Pilote | NON-CONFORME (<i>bilan non fait</i>) |
| - Station du Bourg au Vauclin | CONFORME |
| - Station de Grand Case au Vauclin | CONFORME |
| - Station de Desmarinières à Trinité | NON-CONFORME (réhabilitation à prévoir) |
| - Station de Tartane à Trinité | CONFORME |
| - Station de Cité Bac à Trinité | CONFORME |
| - Station de Vert Pré au Robert | NON-CONFORME (<i>station en sous charge</i>) |
| - Station de Pointe Lynch au Robert | CONFORME |
| - Station de Moulin à Vent au Robert | CONFORME |
| - Station de Four à Chaux au Robert | CONFORME |
| - Station du Bourg au Robert | CONFORME |

Rappel des seuils pris en compte pour le calcul de la conformité :

□ *COMMUNE DU DIAMANT*

STATION	La Cherry		Dizac		Taupinière	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	125	75%	-	60%
MES	35	90%	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

□ *COMMUNE DES TROIS ILETS*

STATION	Anse Marette		La Ferme	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

□ *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

STATION	Manikou		En Camée	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60%	35	60%
DCO	-	60%	-	60%
MES	-	50%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

STATION	Petite Ravine		Grand Case	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

□ *COMMUNE DU ROBERT*

STATION	Courbaril		Moulin à Vent		Pointe Lynch	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60%	25	70%	35	60%
DCO	-	60%	125	75%	-	60%
MES	-	50%	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

STATION	Four à Chaux		Vert Pré	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60%	25	-
DCO	-	60%	90	-
MES	-	50%	30	-
NGI	-	-	10	-
Pt	-	-	-	-

□ *COMMUNE DE TRINITE*

STATION	Desmarinière		Tartane		Cité Bac	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	90%	25	70%	35	60%
DCO	90	80%	125	75%	-	60%
MES	35	90%	35	90%	-	50%
NGI	20	70%	-	-	-	-
NK	10	70%	-	-	-	-

D'autre part la fréquence des prélèvements après la mise en place des équipements réglementaires devra être effectuée conformément au tableau suivant :

□ *COMMUNE DU DIAMANT*

Paramètres	STATION		
	La Cherry	Dizac	Taupinière
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	1
MES	12	12	1
DCO	12	12	1
DBO ₅	4	4	1
NK	4	4	-
NH ₄	4	4	-
NO ₃	4	4	-
PT	4	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

□ *COMMUNE DES TROIS ILETS*

Paramètres	STATION	
	Anse Marette	La Ferme
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	24	1
DCO	24	1
DBO ₅	12	1
NK	12	-
NH ₄	12	-
NO ₃	12	-
NO ₂	12	-
PT	12	-
Siccité des boues évacuées	24	-

□ *COMMUNE DE RIVIERE PILOTE*

Paramètres	STATION	
	Manikou	En Camée
	<i>Nombre de mesures par an</i>	
Débit	1	1
MES	1	1
DCO	1	1
DBO ₅	1	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	-	-

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

Paramètres	STATION	
	Petite Ravine	Grand Case
	<i>Nombre de mesures par an</i>	
Débit	365	1
MES	12	1
DCO	12	1
DBO ₅	4	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-

□ COMMUNE DU ROBERT

Paramètres	STATION				
	Courbaril	Pointe Lynch	Moulin à Vent	Four à Chaux	Vert Pré
	Nombre de mesures par an				
Débit	2	2	365	2	365
MES	2	2	12	2	12
DCO	2	2	12	2	12
DBO ₅	2	2	4	2	4
NK	-	-	4	-	-
NH ₄	-	-	4	-	-
NO ₃	-	-	4	-	-
NO ₂	-	-	4	-	-
PT	-	-	4	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-	4	4	4

□ COMMUNE DE TRINITE

Paramètres	STATION		
	Desmarinières	Tartane	Cité Bac
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	2
MES	24	12	2
DCO	24	12	2
DBO ₅	12	4	2
NK	6	4	-
NH ₄	6	4	-
NO ₃	6	4	-
NO ₂	6	4	-
PT	-	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

1.1.2.4. Le service client

□ Accueil de la Clientèle :

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégué à l'adresse suivante :

Société Martiniquaise des Eaux
Z.I. Place d'Armes
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouverture suivantes :

- 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le numéro de téléphone en dehors des heures ouvrées est le 05 96 56 99 20.

□ Information de la Clientèle

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2008, les actions de communication suivantes ont été réalisées :

- accueil des écoles, informations, visites des installations,
- généralisation de la lettre d'information « L'Echo des Eaux » relative à la qualité du produit et du service, jointe à l'ensemble des factures des clients de la SME,
- participation à des réunions publiques ou privées (associations de consommateurs), notamment à la demande des associations pour expliquer encore d'avantage la facturation et les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau,
- participation à des émissions radio et télévision,
- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées,
- courrier d'information aux clients ayant opté pour le prélèvement échelonné pour leur préciser les nouvelles règles (du type de celles des impôts),
- envoi avec les factures des fiches éditées par la DSDS sur la qualité de l'eau de distribution publique,
- disponibilité d'informations très détaillées sur notre Société, nos services, notre métier, etc., sur notre site Internet : www.martiniquasedeseaux.com.

□ Une démarche de progrès

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

* Amélioration de l'accueil téléphonique

Nous avons engagé, avec notre prestataire en téléphonie, une démarche complète pour tracer l'ensemble des appels téléphoniques que nous recevons en quantité, par personne et par plage horaire.

* Mise en place de nouveaux moyens de paiement : Carte Bancaire, Télépaiement VAD et Borne Interactive de Paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement a fait partie de nos priorités dès 2005. C'est une demande forte de la part des clients. La carte bancaire nous était régulièrement demandée au travers de la boîte à suggestions (boîte de libre expression des clients sur leurs attentes vis-à-vis de la SME), dans les courriers et dans les sondages IPSOS (demande faite par 31% des clients sondés). Le télépaiement est également une demande formulée par 11% de nos clients sondés.

a/ La Carte Bancaire

La mise en place du paiement par carte bancaire répond à une demande forte de la clientèle. Ce nouveau mode de paiement a été mis en place en novembre 2005 à la caisse du Siège Place d'Armes.

b/ La Borne Interactive de Paiement (B.I.P.)

Nous prévoyons un investissement au titre d'une B.I.P. pour la clientèle. C'est un automate extérieur qui permet le règlement des factures d'eau, par espèce ou carte bancaire, avec délivrance d'un reçu. Cet appareil, grâce à une aide vocale, est utilisable par tout public. L'avantage pour les clients est la possibilité de régler sa facture à notre agence principale en dehors des heures d'ouverture. Dans le cas d'un afflux ponctuel de clients à la caisse, c'est également une solution qui permet de limiter le délai d'attente et donc d'améliorer la qualité de service.

Cet investissement programmé devra s'inscrire dans la refonte complète de « l'accueil Clientèle » qui ne répond plus entièrement à l'attente des abonnés et de la SME.

c/ Le télépaiement :

Dans l'attente d'un paiement via Internet, nous relançons nos études sur le télépaiement VAD (Vente à Distance) par carte bancaire. Cette option permet à un client sur simple appel téléphonique de régler sa facture d'eau par téléphone en nous indiquant ses références clients et ses coordonnées de carte bancaire. La transaction est assurée par notre banque. Il y a un gain de temps pour le client (pas de déplacement), appréciable également lorsque ce dernier a oublié le règlement de sa facture.

* Réaménagement des locaux d'accueil Clientèle pour offrir plus de confort et de confidentialité aux clients se rendant dans nos locaux

Fin 2004, nous avons transféré le service d'accueil téléphonique de notre siège Place d'Armes, de la partie accueil physique vers la partie back-office, et complété le standard d'un deuxième poste. Ces aménagements concourent à améliorer la qualité de l'accueil téléphonique.

Concernant l'accueil physique, et afin de garantir un meilleur confort aux clients se rendant dans nos locaux, nous avons engagé en 2006 une première phase d'études sur un meilleur agencement des bureaux de Place d'Armes permettant de répondre aux améliorations souhaitées : espaces individualisés pour respect de la confidentialité, meilleure signalisation des files d'attente à l'accueil, installation de la B.I.P., meilleure sécurisation des locaux, etc.

1.1.3. Evolution de la réglementation

□ Principales évolutions du cadre réglementaire dans le domaine de l'assainissement en 2008 :

> Fonds de solidarité en cas de catastrophe naturelle

Décret n° 2008-843 du 25 août 2008 relatif au Fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles. Arrêté du 16 septembre 2008 relatif au Fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles.

Des aides exceptionnelles peuvent être accordées pour réparer les dégâts causés par des évènements climatiques ou géologiques graves, notamment aux digues, réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau, stations d'épuration et de relevage des eaux, appartenant aux collectivités locales, et dont les dégâts sont compris entre 150 000 et 4 000 000 euros HT.

Le montant maximal du concours est au plus égal à 40% du montant des réparations.

> Aides publiques et mode de gestion des services publics

TA Pau, 8 avril 2008, Fédération professionnelle des entreprises de l'eau et Préfet des Landes, n°s 070 1422 et 070 1434.

Le Tribunal administratif de Pau a annulé deux délibérations du Conseil Général des Landes par lesquelles ce dernier accordait des aides en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement aux seules communes rurales gérant en régie ces services publics.

Le juge a ainsi sanctionné l'entrave à la liberté de choix du mode de gestion de leur service public par les collectivités bénéficiaires.

> Délimitation des zones humides

Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. Circulaire du 25 juin 2008 relative à la délimitation des zones humides en application des articles L.214-7 et R.211-108 du code de l'environnement (non publiée).

La police de l'eau peut délimiter des zones humides afin d'éviter leur dégradation liée notamment à des conflits locaux d'intérêt ou d'usages. L'incidence des installations classées pour la protection de l'environnement sur les zones humides est également prise en compte par la police des ICPE.

> Normes de Qualité Environnementale pour l'eau

Directive 2008/105/CE du 16 décembre 2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau, modifiant ou abrogeant certaines directives

Une nouvelle directive fixe les niveaux de NQE à ne pas dépasser pour 43 substances chimiques dites « prioritaires » (pesticides, métaux lourds) présentant un risque significatif pour l'environnement ou la santé. La liste de substances prioritaires de l'annexe X de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) est modifiée. Certaines substances pourront être classées en « substances dangereuses prioritaires » sur proposition de la Commission.

Par rapport à une année de référence choisie entre 2008 et 2010, les Etats membres devront démontrer d'ici 2018 les progrès réalisés en matière d'émissions, de rejets et de pertes de ces substances.

Les Etats membres doivent transposer cette directive au plus tard le 13 juillet 2010.

Autres textes

Circulaire du 11 janvier 2008 relative à la consultation du public en 2008 sur les projets de SDAGE, le rapport environnemental et le programme de mesures qui y sont attachés (non publiée).

Circulaire n°6/DE du 15 février 2008 relative à l'application des redevances prévues aux articles L.213-10-1 et suivants du code de l'environnement.

Décret n°2008-171 du 22 février 2008 relatif au seuil prévu par le code général des collectivités territoriales concernant certaines dispositions applicables aux marchés publics et accords-cadres.

Arrêté du 12 mars 2008 et Arrêté du 22 mai 2008 portant modification de l'arrêté du 15 mai 2007 relatif à la représentation des collectivités territoriales et des usagers aux comités de bassin.

Décret n° 2008-283 du 25 mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole et modifiant le code de l'environnement.

Circulaire du 26 mars 2008 relative aux modalités de mise en œuvre du 4ème programme d'action dans les zones vulnérables au titre de la directive n°91/676/CEE du 12 décembre 1991, concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, dite directive « nitrates » (non publiée).

Avis relatif à une consultation du public sur l'eau (JO du 28 mars 2008).

Circulaire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (non publiée), en application du décret n°2007-1313 du 10 août 2007.

Arrêté du 30 juin 2008 approuvant la convention type relative à la coopération de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) avec les directions régionales de l'environnement.

Arrêté du 2 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 25 juillet 1997 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2910 (contrôle périodique des installations de combustion soumises à déclaration)

Arrêté du 17 décembre 2008 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n°1138 (précisions sur le dossier de déclaration des installations d'emploi ou stockage de chlore soumises à déclaration)

Décret n° 2008-1346 du 17 décembre 2008 relatif aux procédures européennes d'injonction de payer et de règlement des petits litiges.

Par ailleurs, une série de décrets a été publiée à fin de l'année 2008 concernant les marchés publics (dématérialisation des procédures, plan de relance économique, relèvement de certains seuils, délai de paiement)

1.1.4. Orientation pour l'avenir

1.1.4.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement

Le SICSM a lancé l'étude du Schéma Directeur de Zonage Assainissement au 1^{er} trimestre 2007. Cette étude est toujours en cours.

Les principaux objectifs de l'étude sont les suivants :

- Définir la stratégie générale de développement du SICSM sur 15 ans avec les aspects juridiques, techniques et financiers
- Déterminer les extensions et les intégrations de réseaux, la construction et la réhabilitation des stations
- Etudier la protection de l'environnement, la lutte contre l'H₂S, la sensibilité des milieux, le choix technique des investissements et d'exploitation, les centres de traitement des matières de vidange et des boues, la pollution diffuse, les filières d'élimination des sous-produits et la réutilisation des eaux épurées en agriculture

1.1.4.2. Réhabilitation des stations d'épuration

De nombreux projets sur les 6 communes sont à l'étude ou en cours de réalisation par le SICSM afin de réhabiliter des stations vétustes ou de créer de nouvelles installations, à savoir :

Trois Illets

- Réhabilitation de la station d'Anse Marette (prétraitement, installation électrique et système d'aération)

Rivière Pilote

- Transfert des effluents de la commune sur la station de Gros Raisins à Sainte Luce

Trinité

- Réhabilitation de la station de Desmarinières
- Réhabilitation de la station de Tartane en phase 2 (traitement des boues)

Robert

- Construction d'une nouvelle station à Pontaléry qui reprendra les effluents des steps du Bourg, de Four à Chaux, de Pointe Lynch et de Moulin à vent

1.1.4.3. Réhabilitation des réseaux

Trois Illets

- Mise en place d'un traitement de l'H₂S sur la chaîne de poste Xavier/Golf/Wallon (travaux en cours)
- Réhabilitation du réseau de la Marina et de la Pagerie de la Pointe du Bout

Trinité

- Renouvellement du réseau de Fond Bazile à Tartane (travaux en cours)

1.1.4.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées

□ Rappel de la réglementation nationale

Le décret du 8 décembre 1997 fixe les conditions de l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées sur les sols agricoles ou forestiers, ainsi que pour la revégétalisation. L'arrêté du 8 janvier 1998 précise les prescriptions techniques applicables à l'épandage en agriculture.

Les grandes lignes de cette réglementation sont les suivantes :

- Le producteur de boues est responsable de la filière épandage et de son suivi (organisation et encadrement).
- Une filière réglementée et contrôlée par l'Etat (article 9 du décret) ;
- Les boues ont le caractère de déchet et doivent être traitées en conséquence ;
- La qualité des boues doit assurer leur innocuité. Elles doivent être stabilisées et hygiénisées (article 7 du décret) ;
- Une solution alternative d'élimination ou de valorisation des boues doit être prévue pour pallier tout empêchement temporaire de se conformer aux dispositions du présent décret (article 8 du décret) ;
- La traçabilité des opérations doit être assurée (article 9 du décret) ;
- Le stockage ne doit pas engendrer de pollutions et de nuisances article 9 du décret, et article 5 de l'arrêté) ;
- Délais d'application de 2 à 3 ans, ou immédiatement s'il n'existe pas de plan d'épandage (article 22 du décret).

La situation actuelle est difficile à gérer pour les collectivités et les exploitants.

Le seul exutoire existant à ce jour est la décharge de la Trompeuse, site qui normalement doit être fermé à partir de 2008.

Concernant la filière agricole, la pression de l'opinion publique et le décret précédent rendent impossible l'épandage de boues non stabilisées et non hygiénisées.

La profession agricole devient de plus en plus sensible aux épandages de boues brutes, même s'ils sont réalisés selon les règles de l'art. De plus, certains stockages autorisés engendrent des odeurs, ce qui provoque des réactions virulentes de riverains parfois relayés par la presse et des associations de protection de l'environnement.

Les principes à retenir sont : réduire les volumes sur site, disposer d'une filière pérenne et de solutions alternatives pour des tailles de stations différentes, et veiller à la cohérence au niveau départemental.

□ CAS DES STATIONS DU SICSM

- Commune du Diamant :

Les stations de traitement d'eaux usées de la Cherry, de Dizac et de Taupinière disposent respectivement d'une capacité nominale de traitement de 3000 éq. hab., 3200 éq.hab. et 200 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée de lits de séchage pour la Cherry et Dizac. Une déshydratation mécanique et un chaulage seraient à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

Pour Taupinière, les boues sont soutirées liquides et transportées sur la station de Dizac pour être déposées sur les lits de séchage.

- Commune des Trois Ilets :

Les boues de la station d'Anse Marette sont traitées avec un filtre bande avant envoi à la décharge de Fort de France.

Pour la station de la Ferme d'une capacité de 200 éq.hab, les boues sont soutirées liquides et transportées à la station d'Anse Marette pour y être déshydratées.

- Commune de Rivière Pilote :

Compte tenu de l'absence de traitement des boues sur les stations d'En Camée ou de Manikou, les boues de ces sites sont soutirées liquides et transportées à la station de Gros Raisins/Sainte Luce pour y être déshydratées.

- Commune du Vauclin

La station réhabilitée en 2007 a une filière boue comprenant un filtre bande et un chaulage avant envoi à la décharge de Fort de France.

Concernant l'ouvrage de Grand Case d'une capacité de 200 éq.hab, les boues pourront être soutirées liquides et transportées à la station réhabilitée du Bourg pour y être déshydratées (elles sont envoyées directement en décharge à l'heure actuelle).

- Commune du Robert

Les stations de traitement d'eaux usées du ROBERT disposent d'une capacité nominale de traitement de 11 000 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour 2 d'entre elles d'une déshydratation par filtre bande et pour les 3 autres d'un séchage sur lit. Un chaulage serait à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

- Commune de Trinité

Les stations de traitement d'eaux usées de TRINITE disposent d'une capacité nominale de traitement de 13 100 éq. hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour l'une d'entre elles d'une déshydratation par filtre bande, et pour les deux autres d'un stockage limité en boues liquides avec lits de séchage. Un chaulage serait à mettre en place afin de compléter la filière et répondre aux contraintes réglementaires.

Le devenir des boues consiste actuellement en une mise en décharge, déclarée, mais non autorisée à ce jour.

Le devenir des boues consiste actuellement en une mise en décharge, déclarée, mais non autorisée à ce jour.

La filière actuelle est fragile en plusieurs points :

- interdiction au 1 juillet 2002 de la mise en décharge des déchets non ultimes ;
- une seule décharge fragile à Fort-de-France qui aurait dû normalement fermer ses portes en 2008

A ce jour, 3 solutions sont en cours d'étude de faisabilité pour l'élimination des boues en Martinique. Certaines d'entre elles pourraient être complémentaires afin de traiter l'ensemble des boues produites sur le département:

1) Usine de compostage des boues au Lamentin

Le projet consisterait à la réalisation d'un investissement privé porté par 2 acteurs qui seraient pleinement impliqués dans la filière d'élimination des boues :

- la SME en tant que producteur de boue
- le Lareinty en tant qu'utilisateur du compost produit en agriculture (cannes à sucre, bananes)

L'étude de ce projet est bien avancée avec un montant d'investissement défini, des sources de subventions identifiées, un process déterminé et un terrain localisé.

Les atouts principaux de ce projet sont :

- une solution rustique et fiable
- une excellente qualité des boues permettant une valorisation agricole
- un co-produit (palette broyée) en abondance localement et non traité chimiquement
- une réduction significative de l'utilisation des engrains chimiques pour les terres cultivées avec épandage de compost
- un débouché garanti en agriculture pour le compost
- une maîtrise du foncier pour le projet et une situation géographique permettant des économies de transport des boues et du compost
- une réalisation rapide de l'usine (mise en service possible au 1^{er} semestre 2011)

2) Le Centre de Valorisation Organique du Robert (CVO)

Le CVO produit actuellement du compost à partir de déchets fermentescibles issus de la collecte sélective des ordures ménagères et des déchets verts. Une étude est en cours pour la faisabilité de l'admission de boues d'épuration dans l'usine en vue de la fabrication d'un compost utilisable en agriculture.

3) Four à biomasse (CACEM)

La CACEM souhaite étudier une solution d'élimination des boues après passage sur un four à biomasse (incinération des déchets verts pour séchage des boues) et incinération des boues séchées dans les fours d'OM existants.

1.1.4.5.L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif n'est pas inclus dans le contrat d'affermage de la SME.

Les informations ci-après sont données à titre indicatif au SICSM qui a pris la compétence dans ce domaine.

La loi n° 2006-1172 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a modifié l'arrêté de mai 1996 comme suit.

Les communes assurent le contrôle des installations. Cette mission est effectuée soit par une vérification de la conformité de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de 8 ans, soit par un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations, établissant si nécessaire une liste de travaux à effectuer dans un délai de 4 ans

Les communes déterminent la date à laquelle elles procèdent au contrôle des installations, qui doit être effectué au plus tard le 31 décembre 2012. Les modalités de vérification de la conformité et de réalisation des diagnostics seront définies par un arrêté interministériel.

Les communes peuvent à la demande du propriétaire assurer l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations. Elles peuvent en outre assurer le traitement des matières de vidanges issues des installations. Elles peuvent fixer des prescriptions techniques, notamment pour l'étude des sols ou le choix de la filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation.

Lors de la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif est joint au dossier de diagnostic technique prévu par le code de la construction et de l'habitation.

L'ensemble des prestations de collecte et d'épuration doivent en tout état de cause être assurées au plus tard au 31 décembre 2020.

1.1.5. Les faits marquants 2008

1) Evènement naturel majeur

L'année 2008 a été marqué par la houle du 16/10/2008 qui fortement dégradé le réseau du bord de mer de l'Anse Mitant aux Trois Ilets avec la rupture d'un collecteur gravitaire d'eaux usées sur 200 ml et la destabilisation de plusieurs regards.

2) Nouvelles installations mises en service en 2008

- Réhabilitation de la station de Tartane à Trinité avec création d'un bassin d'eaux pluviales, d'un prétraitement et la mise en place des équipements d'autosurveillance
- Création d'un poste de refoulement à Fond Bazile
- Raccordement du collège de Pontaléry avec création d'un poste de refoulement
- Une extension de réseau dans le secteur de Trou Etienne aux TROIS ILETS avec 2 nouveaux postes de refoulement (Alamanda et Trou Etienne)
- Dispositifs de télésurveillance et équipements d'auto-surveillance pour 10 stations d'épuration

3) Démarrage de nouveaux chantiers en 2008

- Transfert des effluents de la station de la Cherry vers celle de Dizac avec création d'un amont de la step de Dizac.
- Mise en place d'un traitement de l'H2S sur la chaîne de postes Xavier/Golf/Wallon

1.1.6. Indicateurs techniques

1.1.6.1. Indicateurs de performance

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station La Cherry	Station Dizac	Station Taupinière
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		3,8 %	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	17%	42%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	0	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Anse Marette	Station La Ferme
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		4,6 %
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	95%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station En Camée	Station Manikou
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		0 %
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	-	-
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Petite Ravine	Station Grand-Case
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	19,7 %	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	92%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Moulin à Vent	Station Pointe Lynch	Station Four A Chaux	Station Vert Pré
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.			0,4 %		
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100 %	90%	100%	100%	45%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1	1	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station de Desmarinière	Station de Tartane	Station Cité Bac
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.		0%	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	85%	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

□ **DEFINITION DES INDICATEURS :**

1 – Taux de curage curatif

Unité : Nb / 1 000 abonnés

Définition : (nombre total d'interventions de curage curatif sur réseaux et branchements (hors avaloirs) / nombre d'abonnés) x 1 000

2 – Taux de conformité des rejets d'épuration

Unité : %

Définition :

Nombre de bilans conformes / nombre de bilans réalisés dans l'année.

Un bilan est considéré comme non conforme dès lors qu'un paramètre dépasse les seuils fixés par l'arrêté préfectoral.

3 – Indices de conformités réglementaires des rejets

Unités : 2 notes comprises entre 0 et 1 chacune.

Définition :

- conformité à la Directive européenne ERU et au décret de transposition
oui : 1 / non : 0
- conformité à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
oui : 1 / non : 0

4 – Politique patrimoniale (réseau assainissement)

Unité : %

Définition : un indice de 0 à 100 % est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale.

0 % : absence de plan du réseau ou plans incomplets.

20 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour), localisation des ouvrages annexes (déversoirs d'orage, ...) mais autres informations incomplètes.

40 % : informations topographiques complètes (plan mis à jour) accompagnées de descriptions détaillées de chaque tronçon (section, matériau, année de pose), mais autres informations incomplètes.

60 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour, descriptions détaillées de chaque tronçon indiquant le section, le matériau et l'année de pose, localisation des "points noirs" (défauts structurels), des dysfonctionnements (débordements) et localisation des interventions (curage curatif, travaux de réhabilitation).

80 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet et la localisation des interventions (voir ci-dessus) et existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

100 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet, la localisation des interventions (voir ci-dessus) et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

5 – Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée

Unité : %

Définition : TMS de boues admises par une filière pérennisée / TMS totale de boues produites.

Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

Epandage : Plan d'épandage + déclaration de transport.

Décharge : Siccité supérieure à 30 % + déclaration de transport.

Incinération : Autorisation d'exploitation du gestionnaire de l'usine + déclaration de transport.

Compostage : Déclaration d'exploitation ou autorisation si production supérieur à 10 000 t/an.

1.1.6.2. Usagers assainissement collectif

□ NOMBRE D’USAGERS – VOLUMES ASSUJETTIS

COMMUNE	NOMBRE D’ASSUJETTIS ASSAINISSEMENT	VOLUMES ASSUJETTIS (m ³)
DIAMANT	1 317	207 851
TROIS ILETS	2 165	482 143
RIVIERE PILOTE	274	29 560
VAUCLIN	1 675	177 872
ROBERT	2 754	289 963
TRINITE	3 410	470 700
T O T A L	11 595	1 658 089

□ GROS CONSOMMATEURS – VOLUMES CONSOMMÉS

ABONNÉS	COMMUNE	VOLUME m ³
HOTEL NOVOTEL	DIAMANT	8 840
MARINOTEL	DIAMANT	13 352
SOCACO HOTEL BAMBOU	TROIS ILETS	8 846
SGHPI	TROIS ILETS	17 946
HOTEL BAKOUA	TROIS ILETS	14 200
STE FLORENCE MORGAN	TRINITE	9 160
HOPITAL DE TRINITE	TRINITE	22 571
BETON NORD SARL	TRINITE	12 712
IDEX ENVIRONNEMENT CVO	ROBERT	9 350
SOCIETE YAOURT FOND NICOLAS	ROBERT	9 448
SOCIETE YAOURT HABITATION DIRECTOIRE	ROBERT	31 825
AMORY EUGENE	VAUCLIN	6 247

1.1.6.3. Assainissement non collectif

Le contexte réglementaire a été rappelé dans le paragraphe 1.1.4 3 « Problématique de l’assainissement non collectif ».

Nous ne disposons pas de données actuellement sur le nombre de logements concernés par l’assainissement non collectif.

1.1.6.4. Réseaux et postes de refoulement

1.1.6.4.1. Descriptif patrimonial

Diamant		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2008
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	10 155	10 155
Linéaire refoulement	<i>m</i>	2 886	2 886
Nombre de postes	<i>u</i>	7	7
Nombre de regards	<i>u</i>	334	334
Nombre de pompes	<i>u</i>	14	14
Puissance totale installée	<i>kW</i>	158	158

Réseau de La Cherry :

Renouvellement à prévoir de 1 400 ml de collecteur en amiante-ciment dans le quartier la Cherry et dans le bourg car la dégradation du réseau est très marquée (ensablement des postes, plaintes répétées de restaurateurs, bouchons)

Réseau de Dizac :

Faible pente du réseau et intrusions d'eaux parasites dans le réseau.

Renouvellement à prévoir du réseau en amiante-ciment au niveau de l'hôtel Anse Bleue et de l'habitation Dizac (présence de racines, affaissements et contrepentes).

Trois Ilets		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2008
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	25 430	25 430
Linéaire refoulement	<i>m</i>	5 117	5 117
Nombre de postes	<i>u</i>	16	16
Nombre de regards	<i>u</i>	624	624
Nombre de pompes	<i>u</i>	32	32
Puissance totale installée	<i>kW</i>	293,3	293,3

Réseau Anse à l'Ane :

Renouvellement à prévoir du réseau sur la route départementale (faible pente, mauvais état des regards et branchements)

Réseau Anse Mitan :

Renouvellement à prévoir du réseau de la Marina à la Pointe du Bout (faible pente avec ensablement)

Réseau du Bourg :

Renouvellement à prévoir du réseau de Vatable (problème d'étanchéité des conduites, regards et branchements)

Rivière Pilote		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2008
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	2 057	2 057
Linéaire refoulement	<i>m</i>	-	-
Nombre de postes	<i>u</i>	-	-
Nombre de regards	<i>u</i>	41	41
Nombre de pompes	<i>u</i>	-	-
Puissance totale installée	<i>kW</i>	-	-

Vauclin		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2008
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	20 125	20 125
Linéaire refoulement	<i>m</i>	1 866	1 866
Nombre de postes	<i>u</i>	7	7
Nombre de regards	<i>u</i>	365	365
Nombre de pompes	<i>u</i>	14	14
Puissance totale installée	<i>kW</i>	28	28

Réseau:

Différents problèmes de fonctionnement du réseau à la Cité Belle Etoile et au bd Louis Landa du fait de la vétusté de la conduite en amiante-ciment.

Robert		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2008
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	18 861	18 861
Linéaire refoulement	<i>m</i>	9 701	10 386
Nombre de postes	<i>u</i>	32	33
Nombre de regards	<i>u</i>	603	603
Nombre de pompes	<i>u</i>	49	51
Puissance totale installée	<i>kW</i>	176	191

Réseau :

Différents problèmes rencontrés sur les réseaux de Mansarde, Miramar, Lotissement Sémaphore, Lotissement aux 4 Vents, Cité Symphor, Lotissement Moulin à Vent et Semair

Trinité		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2008
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	25 476	25 476
Linéaire refoulement	<i>m</i>	6 947	7 083
Nombre de postes	<i>u</i>	23	23
Nombre de regards	<i>u</i>	877	877
Nombre de pompes	<i>u</i>	41	41
Puissance totale installée	<i>kW</i>	207	207

Réseau du Bac :

Refoulement de la station Bac vers celle de Desmarinière

Réseau de Tartane :

Réseau en amiante-ciment fortement dégradé entraînant des affaissements et des bouchons à répétition notamment du côté de Fond Bazil

TOTAL		Etat au 31/12/2007	Etat au 31/12/2007
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	102 104	102 104
Linéaire refoulement	<i>m</i>	26 653	27 338
Nombre de postes	<i>u</i>	85	86
Nombre de regards	<i>u</i>	2 844	2 844
Nombre de pompes	<i>u</i>	150	152
Puissance totale installée	<i>kW</i>	873	877,30

1.1.6.4.2. Fonctionnement des réseaux

DIAMANT	
Type d'intervention	2008
Désobstruction (u)	5
Curage (ml)	1 041
Inspection télévisée	460
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	4
Réparation sur branchements (u)	-

TROIS ILETS	
Type d'intervention	2008
Désobstruction (u)	10
Curage (ml)	2 150
Inspection télévisée	54
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	11
Réparation sur branchements (u)	-

RIVIERE PILOTE	
Type d'intervention	2008
Désobstruction (u)	2
Curage (ml)	110
Inspection télévisée	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	1

VAUCLIN	
Type d'intervention	2008
Désobstruction (u)	33
Curage (ml)	2 876
Inspection télévisée	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	2
Réparation sur branchements (u)	1

ROBERT	
Type d'intervention	2008
Désobstruction (u)	1
Curage (ml)	3 200
Inspection télévisée	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	7
Réparation sur branchements (u)	2

TRINITE	
Type d'intervention	2008
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	3 100
Inspection télévisée	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	5
Réparation sur branchements (u)	-

Type d'intervention	TOTAL S.I.C.S.M.
Désobstruction (u)	51
Curage (ml)	12 477
Inspection télévisée (ml)	54
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	29
Réparation sur branchements (u)	4

1.1.6.4.3. Fonctionnement des postes de refoulement

Le tableau ci-dessous synthétise les temps de fonctionnement et des consommations électriques annuelles pour les postes de refoulement du SICSM.

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>DIAMANT</u>			
PR Cherry	399	8 778	4 178
PR Marine Hôtel	962	7 696	13 402
PR Tamarin	383	9 958	3 754
PR Bourg	6 194	297 312	46 897
PR Cimetière	4 368	144 144	6 829
PR Anse Cafard	136	4 080	1 521
PR Dizac	1 574	39 350	3 402
TOTAL DIAMANT	14 016	511 318	79 983
<u>TROIS ILETS</u>			
PR Desgrottes 1	6 687	100 305	2 783
PR Desgrottes 2	26	318	252
PR Marina	1 891	228 811	6 329
PR Collège	252	9 576	1 339
PR Anse Mitan	3 707	543 150	-
PR Impératrice Village	635	93 040	1 200
PR Bord de mer	430	6 020	2 451
PR Anse à l'Ane	1 745	193 140	3 205
PR Xavier	4 639	204 116	27 787
PR Citron	3 287	94 666	22 271
PR Golf	2 948	271 216	69 668
PR Vallon	3 226	209 045	17 031
PR Rue Neuve	2 358	29 524	2 226
PR Vatable	598	12 558	1 839
PR Trou Etienne	57	513	-
PR Alamanda	401	7 218	-
TOTAL TROIS ILETS	32 887	2 003 216	158 381
<u>VAUCLIN</u>			
PR Château Paille 1	1 988	53 676	4 624
PR Château Paille 2	872	37 043	12 371
PR Château Paille 3	651	8 997	4 257
PR Château Paille 4	245	2 734	331
PR Château Paille 5	965	12 545	1 422
PR Petite Ravine	468	13 759	715
PR Pointe Faula	110	4 224	5 742
TOTAL VAUCLIN	5 299	132 978	29 462

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
<u>ROBERT</u>			
PR Courbaril	1 355	37 940	858
PR Mansarde	448	14 336	605
PR Miramar	6 152	110 736	7 827
PR Pointe Lynch	1 628	32 560	2 208
PR Suez Panama	1304	23 472	4 240
PR Gaschette	3 716	74 320	21 135
PR Gendarmerie	2 247	71 904	7 883
PR Ecole Maternelle	154	4 312	-
PR Route Nationale	4 165	108 290	24 121
PR Moulin à Vent (cité)	2 159	107 950	9 247
PR Maison de Retraite	975	17 550	-
PR Trou Terre	2 001	49 625	3 194
PR Ponthaléry	656	24 272	3 262
PR A	154	770	3 506
PR B (André berceau)*	3 696	18 480	-
PR C (Yves Brena)	552	2 760	1 250
PR D (Fardiny)	993	4 965	940
PR E (Duchet)	1 032	5 160	2 376
PR F (Jeanville)	847	4 235	-
PR G (Coco Baby)	56	280	196
PR H (piscine municipale)	275	1 375	404
PR I (Bonnaventure)	1 183	5 915	418
PR J (Deleray – Fibueil)	2 747	13 735	5 228
PR K (Priam Yves)	257	1 285	527
PR L (Larmure Yves)	148	740	179
PR M (Ste Croix Fernande)	259	1 295	1338
PR N (Chéry félicité)	6 415	32 075	8 393
PR O (Ardes Abel)	8 473	42 365	239
PR R (Biométal)	276	1 380	226
PR Q (Meubles labour)	3 880	19 400	2 597
PR RHI (Trou Terre)	2 480	22 320	3 099
PR POINTE ROYALE	2 057	67 881	1 050
PR SEMAIR	928	30 624	1 706
Total Robert	63 668	954 307	118 252

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
<u>TRINITE</u>			
PR Autre Bord	2 278	72 896	15 906
PR CFPA	4 640	232 000	45 936
PR Epinette	8 916	415 252	56 923
PR Zac Beauséjour	3 473	135 447	41 241
PR Cosmy	1 841	29 456	3 326
PR Rivière Crabe	596	17 600	1 707
PR La Crique	1 366	15 711	1 574
PR La Grosillière	1 442	36 050	1 929
PR La Poste	1 098	39 528	2 510
PR Pharmacie	2 501	135 054	5 128
PR Brésil	199	3 980	465
PR Raisiniers	1 572	28 296	1 709
PR Bourg (Tartane)	1 523	65 489	3 541
PR VVF	1 762	31 716	8 518
PR Anse Bonneville 1	688	8 256	2 024
PR Anse Bonneville 2	1 027	12 324	4 995
PR Pont Bellune	1 882	28 230	1 896
PR Vieux Galion	226	3 390	238
PR Limol	117	1 755	377
PR Parking	985	6 895	262
PR Rivage	163	1 141	250
PR Infirmière	214	2 568	411
PR Bac	1 393	16 716	2 099
PR Ecole de Pêche	3 123	87 444	13 383
PR Fond Bazile	4 426	199 170	11 406
TOTAL TRINITE	47 451	1 626 364	613 832
T O T A L S I C S M	163 321	5 228 183	999 910

1.1.6.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées

1.1.6.5.1. Descriptif patrimoniale

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSEANCE (kW)
Diamant	3	6 400	145
Trois Ilets	2	15 200	133
Rivière Pilote	2	900	18
Vauclin	2	3 200	58
Robert	5	11 000	205
Trinité	3	13 000	212
TOTAL	17	49 700	773

1.1.6.5.2. Fonctionnement des stations

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes traités. Les productions de boues et les commentaires pour l'ensemble des stations du SICSM.

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
DIAMANT		
La Cherry	362 937	49 886
Dizac	39 350	3 279
Taupinière	*	6 383
TOTAL DIAMANT	402 287	59 548
TROIS ILETS		
Anse Marette	670 547	280 903
La Ferme	*	5 271
TOTAL TROIS ILETS	670 547	286 174
RIVIERE PILOTE		
Manikou	14 854**	18 846
En Camée	*	5 635
TOTAL RIVIERE PILOTE	14 854	24 481
VAUCLIN		
Petite Ravine	165 780	69 092
Grand Case	*	10 375
TOTAL VAUCLIN	165 780	79 467

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>ROBERT</u>		
Courbaril	198 684**	140 706
Moulin à Vent	112 939	78 043
Pointe Lynch	56 032**	53 300
Four à Chaux	22 680**	47 128
Vert Pré	30 270	3 663
TOTAL ROBERT	420 605	322 840
<u>TRINITE</u>		
Desmarinière	233 461	360 352
Cité Bac	61 617**	23 877
Tartane	116 850**	74 058
TOTAL TRINITE	411 928	458 287
T O T A L S I C S M	2 086 001	1 230 797

* : pas de mesure de débit en continu

** : estimation sur pompage en amont de la station

Taux de charge des stations

□ COMMUNE DU DIAMANT

Station	La Cherry	Dizac	Taupinière
Paramètres	TAUX DE CHARGE		
Débit	224 %	23 %	*
DBO ₅	185 %	7 %	*
DCO	138 %	6 %	*
MES	147%	6 %	*
NK	-	-	-
Pt	-	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

- L'urgence du basculement des effluents s'explique à la lecture de l'écart du taux de charge entre la station de La Cherry et celle de Dizac.

□ COMMUNE DES TROIS ILETS

Station	Anse Marette	La Ferme
Paramètres	TAUX DE CHARGE	
Débit	83 %	*
DBO ₅	75 %	*
DCO	79 %	*
MES	119 %	*
NK	-	-
Pt	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

- Les résultats indiquent pour Anse Marette que la station est à sa charge nominale avec un calcul du débit estimé à partir des postes alimentant l'installation (absence de comptage à ce jour sur la station).

□ COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Station	Manikou	En Camée
Paramètres	TAUX DE CHARGE	
Débit	*	*
DBO ₅	*	*
DCO	*	*
MES	*	*
NK	-	-
Pt	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

□ *COMMUNE DU VAUCLIN*

Station	Petite Ravine	Grand Case
Paramètres	TAUX DE CHARGE	
Débit	61%	*
DBO ₅	49%	*
DCO	31%	*
MES	28%	*
NK	-	-
Pt	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

- Les résultats pour la station de Petite Ravine indiquent la présence importante d'eaux non domestiques (eaux pluviales, eaux de nappe).

□ *COMMUNE DU ROBERT*

Station	Bourg	Moulin à Vent	Pointe Lynch	Four à Chaux	Vert Pré
Paramètres	TAUX DE CHARGE				
Débit	184%*	84%	104%*	21%	14%
DBO ₅	149%*	116%	31%*	11%	32%
DCO	105%*	93%	23%*	9%	22%
MES	107%*	95%	38%*	7%	16%
NK	-	-	-	-	79%
Pt	-	-	-	-	-

* : débit estimé

- les stations du Bourg, de Moulin à Vent et de Pointe Lynch sont en surcharge importante. La création d'une nouvelle station reprenant les 4 stations hors Vert Pré permettra de résoudre ce problème.
- La station de Vert Pré du fait de sa sous-chARGE marquée obtient des résultats non-conformes en rejet.

□ *COMMUNE DE TRINITE*

Station	DESMARINIERES	TARTANE	CITE BAC
Paramètres	TAUX DE CHARGE		
Débit	32%	103%*	114%*
DBO ₅	35%	85%*	88%*
DCO	38%	48%*	62%*
MES	28%	42%*	75%*
NK	35%	57%*	-
Pt	-	-	-

* : débit estimé

1.2. Indicateurs financiers

1.2.1. Tarifs

Syndicat des Communes Centre et Sud Tarif au 2^{ème} semestre 2008

ASSAINISSEMENT

Actualisation du K au 01/09/08 : 1,0674
Prix de base valeur octobre 2005

Nature	Part du délégataire		Part de la Collectivité
	prix de base	prix actualisé	
Particuliers, industriel et communaux			
Abonnement cpt. 15 Comsommation	23,00 0,8660	24,55 0,9244	8,5000 0,2700

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix	Destinataires
Redevance Modernisation Collecte TVA	0,05 2,1 %	ODE Trésor public

1.2.2. Prix de l'eau (facture 120 m³)

Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³ établie sur la base des tarifs au 2 ^{ème} semestre 2008					
	M ³	Prix unitaire 2008	Montant 2008	Montant 2007	Evolution 2008 / 2007
SICSM ASSAINISSEMENT					
Part du déléataire					
Abonnement annuel		24,55	49,10	47,72	2,9%
Consommation	120	0,9244	110,93	107,82	2,9%
Part de la Collectivité					
Abonnement annuel		8,50	17,00	17,00	0,0%
Consommation	120	0,2700	32,40	32,40	0,0%
Organismes publics					
Redevance Modernisation Collecte	120	0,0500	6,00		
TVA à 2,1 %			4,52	4,30	5,0%
Sous-total TTC "eau" hors redevance de lutte contre la pollution			219,95	209,24	5,1%
Soit le m³ TTC hors abonnement			1,27	1,19	6,5%

Mise en place de la redevance Modernisation des Réseaux de Collecte au 1^{er} janvier 2008

1.2.3. *Indicateurs contractuels*

1.2.3.1. Nombre d'abonnés raccordés

Erreur ! Liaison incorrecte.

Résultat disponible après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.2. Nombre d'abonnés raccordables

Au cours du dernier trimestre 2007, 2 216 enquêtes ont été réalisées sur les communes du Diamant, de Rivière Pilote, du Robert, de Trinité, de Trois Ilets et du Vauclin.

Il en ressort que 641 clients sont potentiellement raccordables. La définition d'un raccordable n'étant pas établie précisément à ce jour par le SICSM, il est pris comme hypothèse qu'un client est « potentiellement raccordable » si la distance entre son habitation et le réseau est inférieure ≤ 100 m. Les données collectées par la SME lors de ces enquêtes permettront au SICSM de réajuster si nécessaire ce nombre en fonction de la définition retenue.

En 2008, les enquêtes ont continué sur les communes du François, Marin, Ste Luce, Anses d'Arlet, Saint Esprit et Ducos en anticipant sur les engagements contractuels. Elles se termineront en 2009 avec les communes de Ste Anne et Rivière Salée.

Les résultats des 8 dernières communes seront transmis au SICSM courant 2009.

1.2.3.3. Nombre d'abonnés ayant opté pour un prélèvement automatique

Erreur ! Liaison incorrecte.

Résultat disponible après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.4. Nombre de réclamations clients par type et délai de réponse au cours du trimestre

Erreur ! Liaison incorrecte.

1.2.3.5. Nombre de factures rectificatives réalisées

Erreur ! Liaison incorrecte.

1.2.3.6. Nombre de factures remises au contentieux

Aucune facture n'a été remise au contentieux pour la facturation du 4^{ème} trimestre 2008.

1.2.3.7. Nombre et montant des dégrèvements pour fuite après compteur, après chaque facturation

Erreur ! Liaison incorrecte.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Résultats disponibles après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.8. Volume facturé aux abonnés et durée moyenne entre deux relevés, sur trois ans, après chaque facturation

Erreur ! Liaison incorrecte.

Résultat disponible après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.9. Volume facturé aux gros consommateurs et nombre de gros consommateurs, sur trois ans

Erreur ! Liaison incorrecte.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Définition gros consommateurs : consommation > 6 000 m³/semestre

Résultats disponibles après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.10. Nombre mensuel de réparations effectuées sur les canalisations et les branchements

Erreur ! Liaison incorrecte.

Erreur ! Liaison incorrecte.

1.2.3.11. Quantités de prestations réalisées au cours du trimestre

Erreur ! Liaison incorrecte.

Quantités de prestations cumulées depuis le début de l'exercice								
Opérations réalisées	Cumul 2006	cumul 2007	2008-tr1	2008-tr2	2008-tr3	2008-tr4	cumul 2008	cumul total
Enquête de conformité sur branchements	1 639	1 675	2	0	155	0	157	3 471
bilan débit-pollution	0	0	0	0	0	0	0	0
test à la fumée	1 639	1 675	2	0	155	0	157	3 471
test au colorant	1 639	1 675	2	0	155	0	157	3 471
inspection télévisée (ml)	209	1 045	594	49	0	0	643	1 897

1.2.4. Fonds de travaux

Liste des opérations réalisées en 2006, 2007 et 2008 dans le cadre du fonds de travaux tels que décrit à l'article 7-3-1 du contrat d'affermage :

ANNEE	LIEU DES TRAVAUX	DESCRIPTIF
2006	Quartier Fond Basile à Tartane	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 50 ml en PVC Ø200 mm
2007	Rue J. Lagrosillière à Trinité	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 45 ml en PVC Ø200 mm durant le WE, y compris pompage par camion hydrocureur des arrivées EU

Dotation du fonds actualisée yc Eonia : 81 988,51 €

Dépenses imputées dans le fonds : 36 581,50 €

Solde : 45 407,01 €

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE LA CHERRY

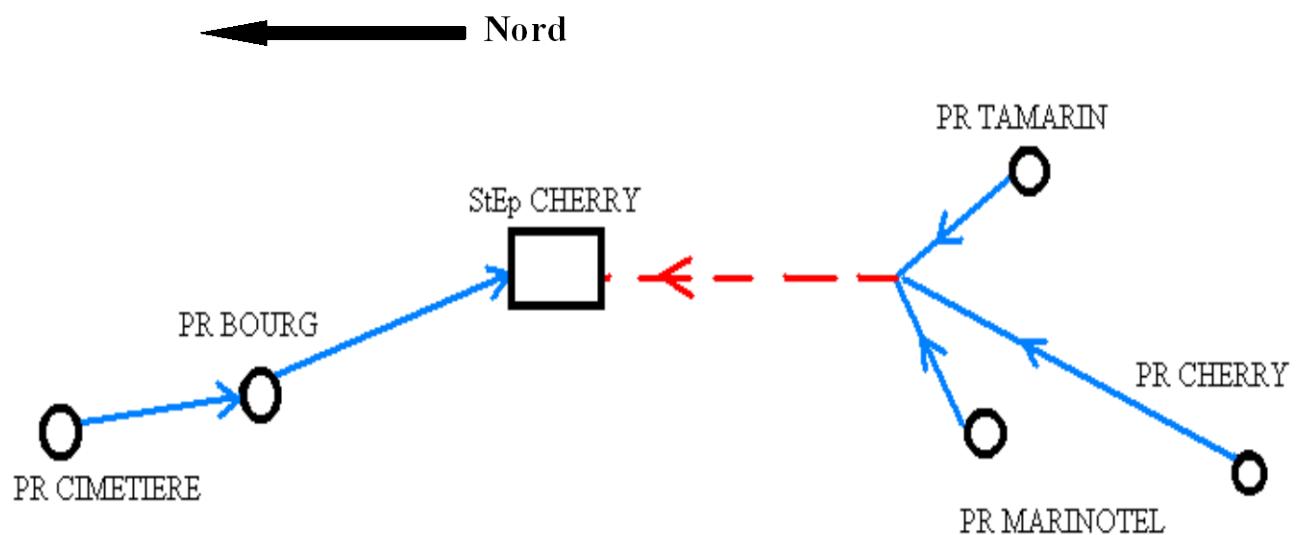


STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA CHERRY

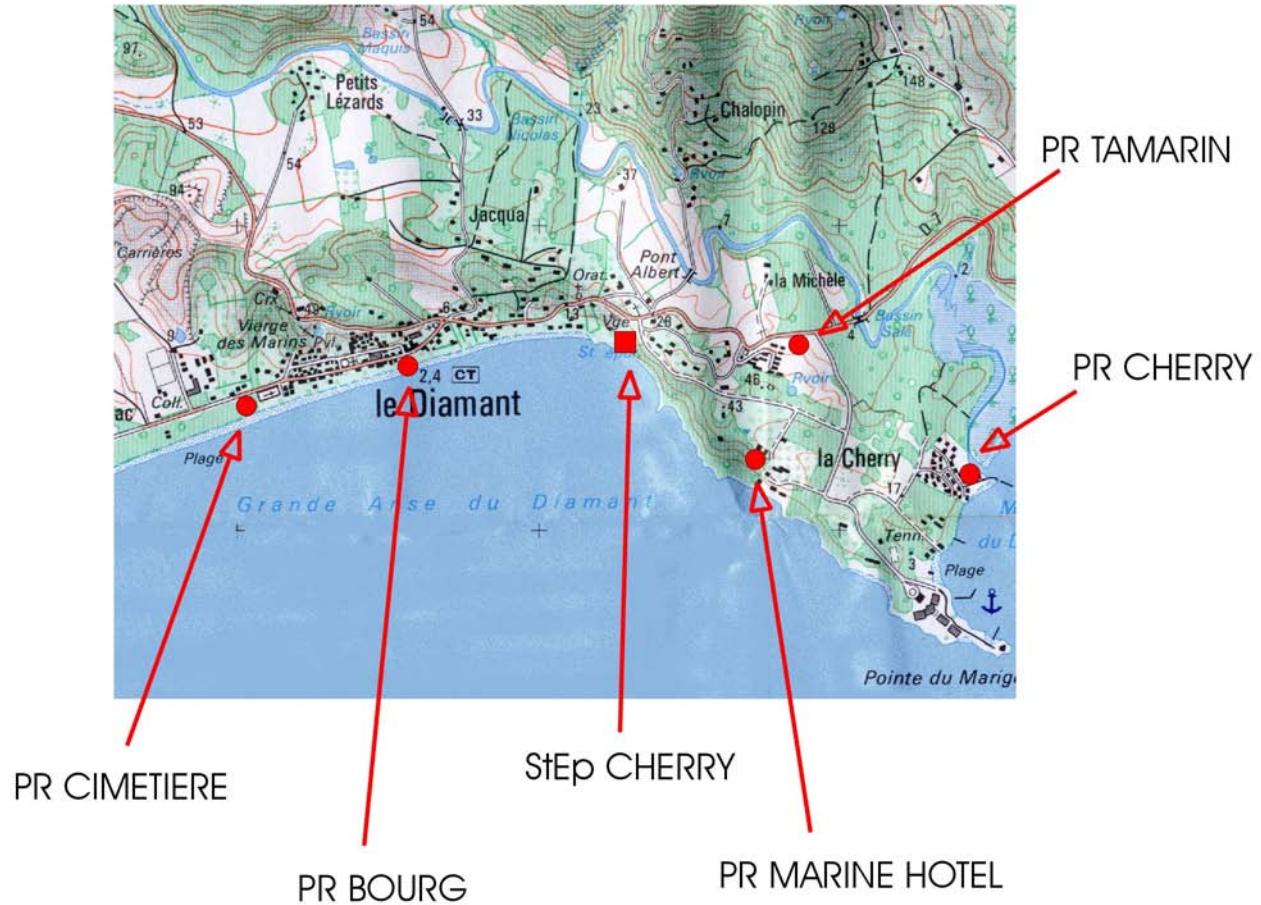
2. RESEAU DU BOURG

2.1. Schéma d'ensemble

2.1.1. Principe de fonctionnement



2.1.2. Localisation



2.2. Inventaire des ouvrages

2.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2008	U	01 Janvier 2009
Poste Cimetière				
Diamètre 200 gravitaire		3 769		3 769
Diamètre 100 refoulement		147		147
Nombre de regards	107		107	
Total	107	3 916	107	3 916
Poste Bourg				
Diamètre 160 gravitaire		1 595		1 595
Diamètre 63/ 75 refoulement		885		885
Nombre de regards	49		49	
Total	49	2480	49	2480
Lotissement Cherry				
Diamètre 200 gravitaire		1528		1528
Diamètre 105/125 refoulement		787		787
Nombre de regards	67		67	
Total	67	2 315	67	2 315
Pose Tamarin				
Diamètre 200 gravitaire		358		358
Diamètre 63/75 refoulement		230		230
Nombre de regards	12		12	
Total	12	588	12	588
Poste Marine Hotel				
Diamètre 200 gravitaire		312		312
Diamètre 63/75 refoulement		262		262
Nombre de regards	5		5	
Total	5	574	5	574
TOTAL GENERAL	240	9873	240	9873

2.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cimetière					
Pompe 1	ABS 0831	3	6,5	35	2007
Pompe 2	ABS 0831	3	6,5	35	2007
Total		6			
Poste Bourg					
Pompe 1	ABS 0835	11	36	36	2007
Pompe 2	ABS 0835	11	36	36	2007
Total		22			
Poste Lot. CHERRY					
Pompe 1	Flygt CP3152 SHT:268	15	40	22	2004
Pompe 2	Flygt CP3152 SHT:268	15	40	22	2004
Total		30			
Poste TAMARIN					
Pompe 1	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Pompe 2	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Total		22			
Poste Marinotel					
Pompe 1	Guinard LS	9	37	12	1990
Pompe 2	Flygt CS 3127 SH : 257	7	37	18	1997
Total		16			
T O T A L P U I S S A N C E		96			

2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab .

□ CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Bassin circulaire V:301 m ³	1	
	Pont brosse Passavent	1	16
Décantation	Bassin circulaire S: 50 m ²	1	
Recirculation	Pompe Flygt - NP3102MT460 60m ³ /h 2005.	1	3,1
Divers	Eclairages ...		
T O T A L P U I S S A N C E S			19

□ TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	4	216	108

2.3. Fonctionnement des ouvrages

2.3.1. Réseaux La Cherry

Le réseau en amiante ciment, fortement dégradé sur les portions du bourg et du lotissement La Cherry, a été responsable d'ensablement régulier des postes de relèvement.

Ceci est particulièrement remarquable lors de forts épisodes pluvieux avec en parallèle l'arrivée massive d'effluents parasites.

2.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CHERRY	399	1,10	8 778	24	4 178	11
Poste MARINE HOTEL	962	2,64	7 696	21	13 402	37
Poste TAMARIN	383	1,05	9 958	27	3 754	10
Poste BOURG	6 194	17,02	297 312	817	46 897	129
Poste CIMETIERE	4 368	12	144 144	396	6 829	19

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste Tamarin

- Mise en place poire de secours sur pompe P2

Poste Cimetière

- Remplacement d'un télérupteur
- Opération de dessablement
- Nettoyage général du poste

Poste Bourg

- Remplacement d'une poire de niveau
- Opération de dessablement
- Nettoyage général du poste

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Néant

2.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (h/an)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	362 937 *	1 049	-	-
Aération	5 327	14,6	-	-	-	-
Recirculation	1 438	4	86 280	237	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	322	58 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	49 886	137

* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Vidange du décanteur pour intervention
- Remplacement d'un banc de résistance

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Néant en 2008

2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

2.4.1. Réseaux eaux usées

Le renouvellement 1400 ml de collecteurs principaux en amiante ciment situés dans le quartier La Cherry (700ml) et dans le Bourg (700 ml) reste d'actualité car nous constatons un pompage parasite d'eau de mer sur nos installations de pompage. Des passages caméra sont projetés au premier semestre 2009 pour préciser la nature des défauts. A noter tout de même que 200 ml de collecteur gravitaire en amont du PR Marine Hôtel, et qui empruntent, la propriété Docteur BICHERON nécessitent une reprise urgente.

Les travaux de basculement du PR cimetière vers la station de Dizac sont en cours et seront réceptionnés en 2009.

2.4.2. Postes de refoulement

2.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes ont été équipés en 2008 de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste TAMARIN,
- Poste CHERRY,
- Poste MARINE HOTEL.

Une télésurveillance est à prévoir avec un dispositif de mesure des temps de trop-plein conformément à l'arrêté du 22/12/1994 pour:

- Poste BOURG,
- Poste CIMETIERE.

2.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de clôture :

- Poste CHERRY ;
- Poste MARINE HOTEL ;
- Poste CIMETIERE.

2.4.3. Station de traitement d'eaux usées

2.4.3.1. Station du bourg.

Les difficultés d'exploitation rencontrées (obstruction des lumières) justifiaient la mise en place urgente d'un prétraitemet, réalisé en 2008. A ce jour l'évacuation des déchets est compromise par la position des services de collecte des déchets ménagers de la C.E.S (communauté Espace Sud) qui considèrent que ceux ci relèvent de collecte spécialisée. Une intervention du SICSM est selon nous indispensable pour faire avancer ce dossier.

Depuis plusieurs années, nous alertons la collectivité sur le bassin d'aération qui présente des fissurations qu'il convient de faire analyser rapidement par un BET spécialisé dans le domaine. **Il est à craindre une rupture du bassin d'aération si aucune intervention n'est réalisée par le SICSM immédiatement.**

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance ont été finalisés en 2008 avec la mise en place de préleveurs fixes d'eau brute et d'eau traitée et d'une mesure de débit en sortie conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2000 équivalent habitants. Toutefois, ces travaux n'ont pas été réceptionnés.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE DIZAC

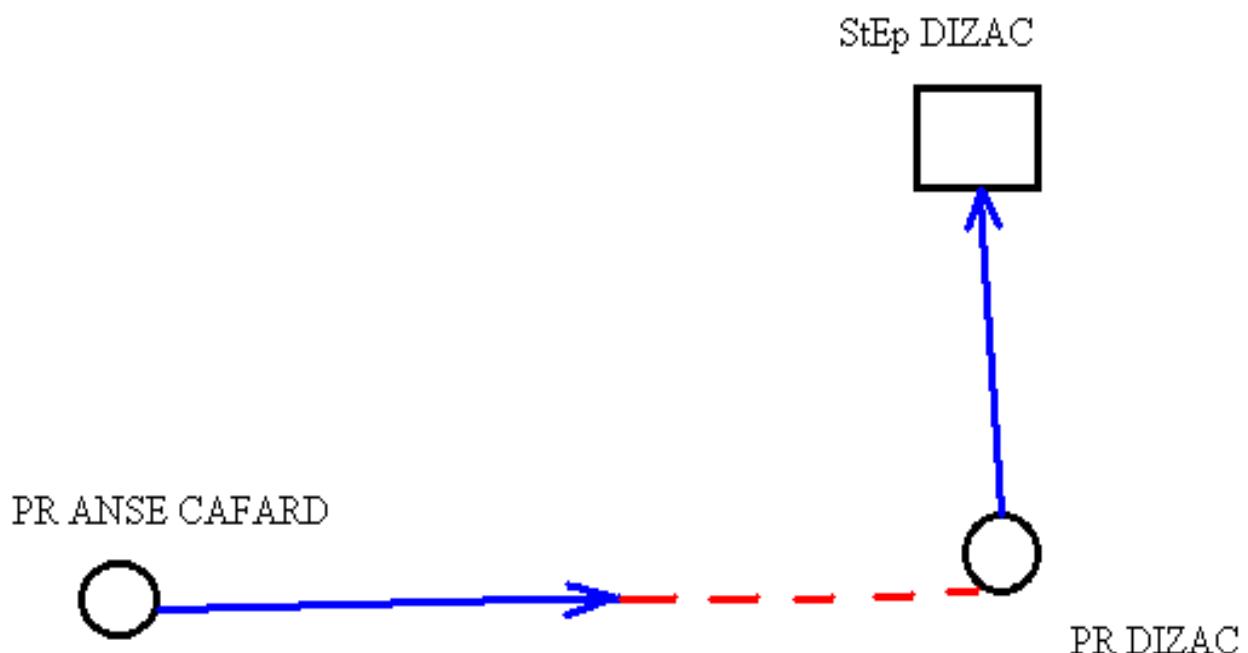


Station de traitement d'eaux usées de DIZAC

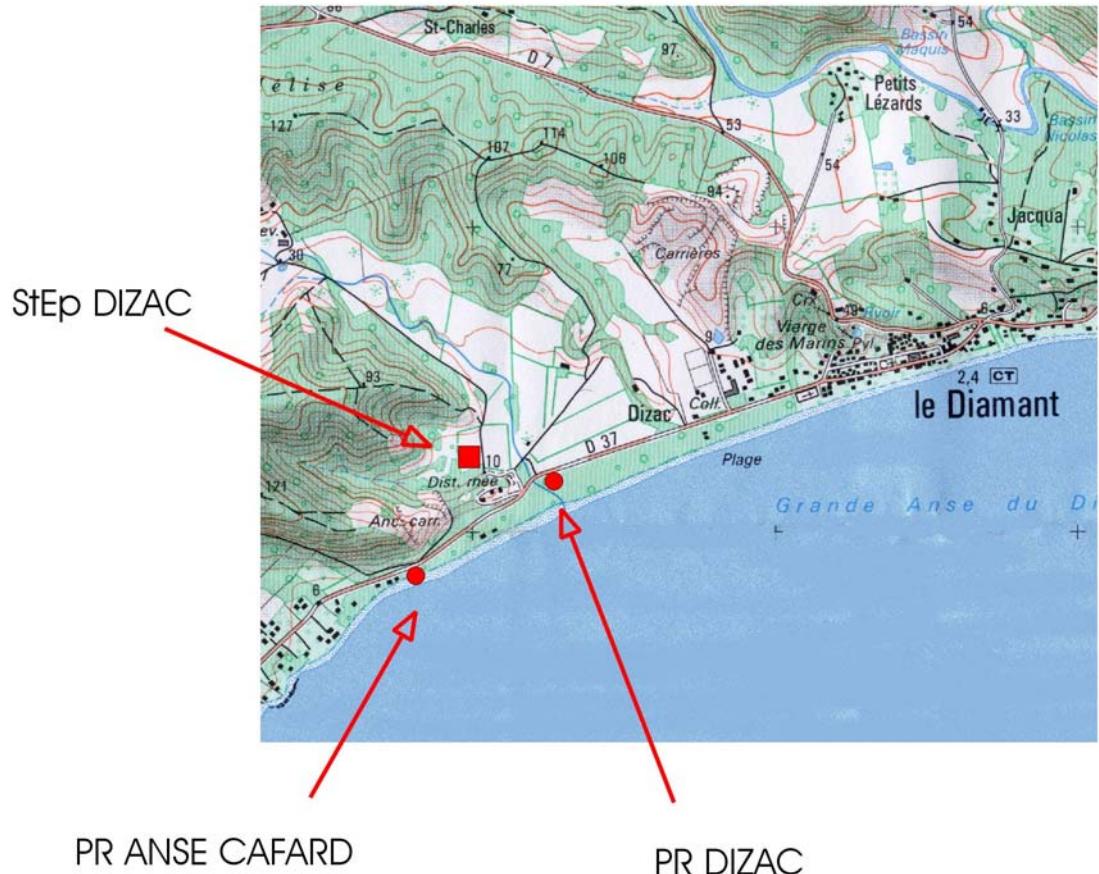
3. RESEAU DE DIZAC

3.1. Schéma d'ensemble

3.1.1. Principe de fonctionnement



3.1.2. Localisation



3.2. Inventaire des ouvrages

3.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2008	U	01 Janvier 2009
Poste Anse Cafard Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		1 363 375		1 363 375
Total	29	1 738	29	1 738
Poste Dizac Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		1 230 200		1 230 200
Total	65	1 430	65	1 430
Total général	94	3 168	94	3 168

Au niveau de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac, les réseaux gravitaires constitués d'amiante ciment sont dans un état critique et leur remplacement est inéluctable.

3.2.2. Postes de relèvement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Dizac Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 - 181 / 432 Flygt 3085 - 181 / 432	2 2	9 9	25 25	1992 1992
Total		4			
Poste Anse Cafard Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Flygt CP 3085 HT 250	2.4 2.4	9 9	30 30	2005 2005
Total		4,8			
Total Puissance		8,8			

3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

Evolution des ouvrages

La station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 200 éq.hab.mise en service en 1992.

□ CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur autom. type DCI	1	1
	Dégraisseur à aéroflot	1	1
	Dessableur à surpresseur d' air	1	3
Aération	Bassin parallélépipédique	1	
	Turbines à jupes déflectrices	2	22
Décantation	Bassin rectangulaire S:77 m ²	1	
	Pont racleur / mvment alternatif	1	1
Recirculation	Electrosurprésseur 57m ³ /h 2005	1	3.6
Comptage	Chenal de comptage	1	
Divers	Eclairages ...		3
Total puissances			33,6

• TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	500	200

3.3. Fonctionnement des ouvrages

3.3.1. Réseaux de Dizac

Les réseaux gravitaires en amiante ciment situés à proximité de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac sont dans un état critique (présence de racines, affaissements et contrepentes). Ces éléments sont indiqués régulièrement depuis 2 ans.

Une partie du tronçon gravitaire en provenance du bourg est en cours de remplacement dans le cadre des travaux de basculement des effluents collectés par le PR cimetière.

3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Annuel (h/an)	Annuelle (h/an)	Journalière (h/j)
Poste ANSE CAFARD	136	0,37	4 080	11	1 521	4
Poste DIZAC	1 574	4,32	39 350	108	3 402	9

OPERATIONS D'ENTRETIEN

Poste DIZAC

- Remplacement des fusibles de commande

3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	39 350*	108	-	-
Aération	3 726	10,2	-	-	-	-
Recirculation	3 717	10,1	211 869	582	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	275	9 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 279	9

* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

OPERATIONS D'ENTRETIEN

- Remplacement des câbles du translateur
- Vidange judiciaire de la station (mise en œuvre Gendarmerie)

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Renouvellement du portail Coût : 4,7 k€

3.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

3.4.1. Réseaux eaux usées

Le réseau de collecte dont il convient de se préoccuper reste celui de l'anse bleue et anse cafard qui sont en amiante ciment.

3.4.2. Postes de refoulement

3.4.2.1. Autosurveilance des postes de refoulement

Aucune remarque n'est à faire sur ce point.

3.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste DIZAC ;
- Poste ANSE CAFARD.

De plus, le poste ANSE CAFARD ne dispose pas de clôture.

3.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Il sera nécessaire d'étudier la mise en place d'une déshydratation mécanique des boues compte tenu de la charge plus importante à venir et afin de faire face aux périodes pluvieuses.

La proximité des installations avec la plage du Diamant invite à prévoir un secours électrique grâce à l'équipement d'un groupe électrogène de puissance appropriée.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE TAUPINIERE

4. RESEAU DE TAUPINIERE

4.1. Inventaire des ouvrages

□ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1996, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de type OXYVOR d'une capacité de 200 éq.hab. 40 maisons raccordés (env. 140 éq.hab)- Estimation des volumes : 25 m³/j

4.2. Fonctionnement des ouvrages

4.2.1. Réseaux de Taupinière

La S.M.E. ne peut entretenir la partie du réseau située sur les parcelles privées et inaccessibles.

4.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-		*	-	-
Aération	3 806	10,5	-	-	-	-
Recirculation	2 843	8,1	59 703	164	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	0	0	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	6 383	17,5

* mesure impossible par absence de comptage

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Remplacement relais thermique pompe de recirculation

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT OU D'INVESTISSEMENT

Hydroéjecteur pour aération Coût : 4,9 k€

4.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

4.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière

L'accès à cette station est primordiale pour permettre une exploitation correcte de cet équipement.

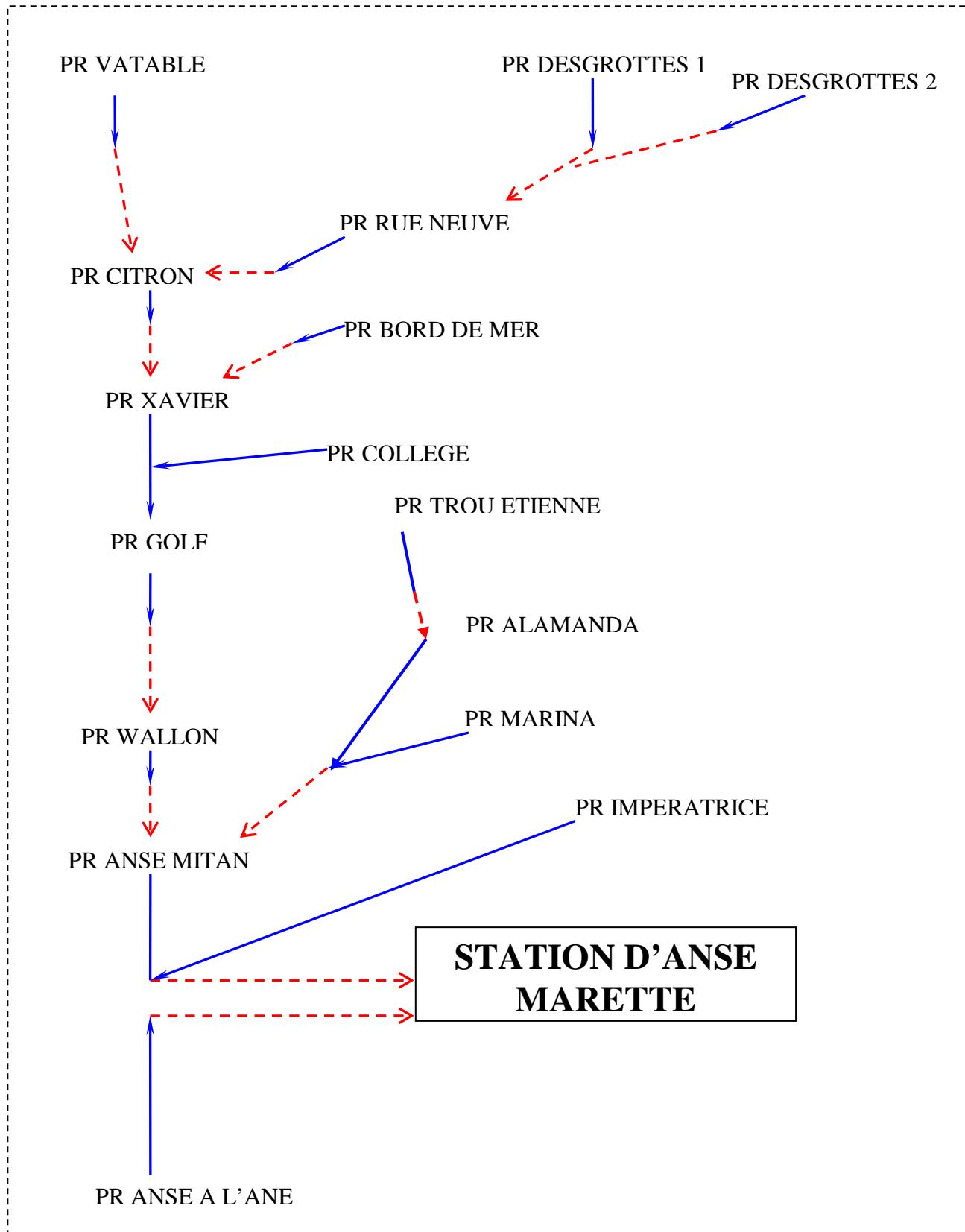
COMMUNE DES
TROIS ILETS

RESEAU D'ANSE MARETTE

5. RESEAU DE L'ANSE MARETTE

5.1. Schéma d'ensemble

5.1.1. *Principe de fonctionnement*



5.1.2. Localisation



5.2. Inventaire des ouvrages

5.2.1. Réseaux de collecte

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2008	U	01 Janvier 2009
Poste Vatable Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		612 364		612 364
Total		976		976
Poste Desgrottes 1 Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		313 96		313 96
Total		409		409
Poste Desgrottes 2 Diamètre 100 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		116 93		116 93
Total		209		209
Poste Rue Neuve Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		825 143		825 143
Total		968		968
Poste Citron Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		2295 363		2295 363
Total		2 658		2 658
Poste Bord de Mer Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		1041 92		1041 92
Total		1 133		1 133
Poste Xavier Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		5315 1332 5		5466 1332 5
Total		6 647		6 798
Poste Collège Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		25		25
Total		25		25
Poste Golf Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		722		722
Total		722		722

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2008	U	01 Janvier 2009
Poste Wallon				
Diamètre 200 gravitaire		482		482
Diamètre 150 refoulement		181		181
Nombre de regards				
Total		663		663
Poste Marina				
Diamètre 200 gravitaire		1526		1526
Diamètre 110 refoulement		29		29
Nombre de regards				
Total		1 555		1 555
Poste Anse Mitan				
Diamètre 200 gravitaire		3150		3150
Diamètre 150 refoulement		435		435
Nombre de regards				
Total		3 585		3 585
Poste Impératrice				
Diamètre 200 gravitaire		196		196
Diamètre 90 refoulement		228		228
Nombre de regards				
Total		424		424
Poste Anse à l'Ane				
Diamètre 200 gravitaire		8148		8148
Diamètre 150 refoulement		948		948
Nombre de regards				
Total		9 096		9 096
Poste Alamanda				
Diamètre 200 gravitaire				1 260
Diamètre 110 refoulement				20
Nombre de regards			40	
Total				1 280
Poste Trou Etienne				
Diamètre 200 gravitaire				20
Diamètre 60 refoulement				46
Nombre de regards				
Total				46
TOTAL GENERAL		29 070		30 547

5.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M ³ /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Vatable					
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	1,5	14,5	21,2	2003
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	2,4	14,5	21,2	2003
Total		3,9			
Poste Desgrottes 1					
Pompe 1	Guinard E800 C408	1,3	18	15	Non connu
Pompe 2	Guinard E800 C408	1,3	18	15	Non connu
Total		2,6			
Poste Desgrottes 2					
Pompe 1	Flygt CP 3045 HT 230	1,2	19	12	Non connu
Pompe 2	Flygt CP 3045 HT230	1,2	19	12	Non connu
Total		2,4			
Poste Rue Neuve					
Pompe 1	Guinard E800 C408	1,3	5,5	9	1995
Pompe 2	Flygt CP 3085 MT 436 Version 182	1,3	5,5	16	1995
Total		2,6			
Poste Citron					
Pompe 1	ABS AFP 835	11	23,9	62	2007
Pompe 2	ABS AFP 835	11	23,9	62	2007
Total		22			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt CP 3127 HT 481 Version 180	5,9	17,5	13,7	1997
Pompe 2	Flygt CP 3127 HT 481 Version 180	5,9	17,5	13,7	1997
Total		11,8			
Poste Xavier					
Pompe 1	ABS AFP 1049	9	18,5	91,3	2007
Pompe 2	ABS AFP 1049	9	18,5	91,3	2007
Total		18			
Poste Collège					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	13	37,9	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	13	37,9	2005
Total		4,8			
Poste Golf					
Pompe 1	Flygt CP 3201 SH 264 Version 180	30	48	92	2003
Pompe 2	Flygt CP 3201 SH 264 Version 180	30	48	92	2003
Total		60			
Poste Wallon					
Pompe 1	Flygt CP 3102 HT 252 Version 180	4,4	15	62	2003
Pompe 2	Flygt CP 3102 HT 252 Version 180	4,4	15	62	2003
Total		8,8			
Poste Marina					
Pompe 1	Flygt CP 3102 MT 430 Version 180	3,1	7	121	Non connu
Pompe 2	Flygt CP 3102 MT 430 Version 180	3,1	7	121	Non connu
Total		6,2			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M ³ /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Anse Mitan					
Pompe 1	ABS AFP 1045	16	18,3	179	2007
Pompe 2	ABS AFP 1045	16	18,3	179	2007
Total		32			
Poste Impératrice					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Total		4,8			
Poste Anse à l'Ane					
Pompe 1	Flygt CP 3300 HT 460 Version 181	54	57,4	108	1994
Pompe 2	Flygt CP 3300 HT 460 Version 181	54	57,4	108	1994
Total		108			
Poste Alamanda					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,3	2,4	15	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,3	2,4	15	2007
Total		2,6			
Poste Trou Etienne					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,4	15	9	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,4	15	9	2007
Total		2,8			
T O T A L P U I S S A N C E		293,3			

5.2.3. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

Cette station a été mise en service en 1991.

□ CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nbre	Puissance (kW)
Prétraitements	Dégrilleur courbe automatique avec tapis de convoyage (hors service) Dessableur dégraisseur cpmbiné Airflow Pompe racleur tournant Classificateur à sable et pompe	1 1 1	2 2 1,5
Aération	Compresseurs à air Filtre à air (charbon actif)	2	90 1,5
Décantation	Pont translateur à succion longitudinal	1	1,4
Recirculation	Pompes de recirculation Flygt CP 3085 LT 412	2	4
Traitements des boues	Silos à boues Filtre à bandes Andritz (l=1.5m)	1 1	3,9 3,5
Poste retours en tête	Pompes Flygt CP 3085 MT 432 Version 182	2	4
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt CP 3127 LT 411 Version 180	2	9,4
	T O T A L P U I S S A N C E		123,2

5.3.Fonctionnement des ouvrages

5.3.1. Réseaux d'Anse Marette

De façon générale avec la mise en œuvre de la délégation de service public de l'assainissement collectif nous avons été confrontés à trois problèmes majeurs sur les réseaux de collecte :

- Un curage très insuffisant voir inexistant des réseaux gravitaires sensibles occasionnant des obstructions récurrentes.
- Une absence d'entretien des dispositifs de protection des réseaux de refoulement (ballons antibélier, ventouses)
- Une intrusion de sables dans les réseaux de collecte à cause de boîtes de branchement non étanches ou sans tampon et enfouies dans le sol. Ce sable provoque un vieillissement accéléré des canalisations et des pompes de refoulement.

Ces réseaux d'Anse Marette se décomposent en 3 zones distinctes : Bourg, Anse Mitan et Anse à l'Ane.

Zone du Bourg.

De nombreux réseaux privés sont réalisés par la mairie sans aucune concertation avec les services du SICSM mais surtout sans conformité finale. A joutés aux nombreux réseaux non conformes, ils créent une situation difficilement gérable en période de pluies.

Zone de l'Anse Mitan

Les réseaux de collecte de la zone de la Marina sont très abîmés et constituent le point noir de la zone (pollution de la marina). Ils empruntent des zones hôtelières (hôtel de la Pagerie, Bambou Hôtel) et les interventions sur ces portions sont inopportunnes et très difficiles.

Zone de l'Anse à l'Ane

Les récents travaux de pose de réseaux sont de nature à améliorer la situation sur la rue de la Dorade et la route départementale. Quelques branchements existants sont à transférer sur le nouveau réseau.

Les travaux de mise en conformité des réseaux intérieurs du Huit à Huit ne sont toujours pas terminés et contrôlés par nos services.

L'intrusion d'eaux parasités reste le problème majeur de cette zone et un gros travail de mise en conformité des réseaux tant publics que privés seront à prioriser sur 2009.

5.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m ³ /an)	(m ³ /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Poste Vatable	598	1,66	12 558	35	1 839	5
Poste Desgrottes 1	6 687	18,47	100 305	277	2 783	8
Poste Desgrottes 2	26	0,07	318	1	252	1
Poste Rue Neuve	2 358	6,51	29 524	82	2 226	6
Poste Citron	3 287	9,08	94 666	262	22 271	62
Poste Bord de Mer	430	1,19	6 020	17	2 451	7
Poste Xavier	4 639	12,81	204 116	564	27 787	77
Poste Collège	252	0,70	9 576	26	1 339	4
Poste Golf	2 948	8,14	271 216	749	69 668	192
Poste Wallon	3 226	8,91	209 045	577	17 031	47
Poste Marina	1 891	5,24	228 811	634	6 329	18
Poste Anse Mitan	3 707	10,27	543 150	1 505	-	-
Poste Impératrice	635	1,75	93 040	257	1 200	3
Poste Anse à l'Ane	1 745	4,82	193 140	534	3 205	9
Poste Alamanda	401	1,11	7 218	20	-	-
Poste Trou Etienne	57	0,16	513	1	-	-

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

POSTE BORD DE MER

- Remplacement des 3 poires de niveau
- Remplacement relais flygt

POSTE XAVIER

- Remplacement des roues des pompes
- Dessablage fréquent du poste

POSTE WALLON

- désobstruction fréquent des pompes

POSTE MARINA

- extraction régulière de graisse

POSTE ANSE A L'ANE

- Remplacement de la sonde de niveau

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Aucune opération de renouvellement n'est à signaler sur les postes de refoulement

5.3.3. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée Réseau ¹	-	-	847 379*	2 357	-	-
Masse de déchets évacués ^{**}	-	-	-	-	-	-
Aération	3 704	10,2	-	-	-	-
Recirculation	4 158	11,7	40 640	112	-	-
Boues évacuées	-	-	491	202 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	280 903	771,7

* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Nettoyage répété des prétraitements
- Interventions récurrentes sur pont racleur
- Changement des distributeurs d'air comprime sur la presse à boues.
- Travaux d'entretien sur surpresseur
- Remplacement d'une carte électronique sur système de commande aération

A noter l'alimentation électrique « pirate » des villas voisines à partir de la station : au regard des risques engendrés, cette situation n'est pas admissible et il convient de stopper cet état de fait

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

AERATION

Renouvellement motoréducteur aération Coût : 4 k€

RECIRCULATION

Renouvellement pont translateur Coût : 28 k€

¹ Arrivée des postes : Anse à l'Ane, Anse Mitan, Impératrice Village

^{**} Déchets de dégrillage + sables + graisses

5.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

5.4.1. Réseaux eaux usées

Les évènements liés à la houle omar ont montré la sensibilité des zones côtières. Les réseaux de collecte ont les handicaps suivants : faible pente, intrusion d'eau de mer et de sable par les regards ou dispositifs de branchement. On les retrouve à la marina de la pointe du bout, à l'anse Mitan et à l'anse à l'âne.

5.4.2. Postes de refoulement

5.4.2.1. Problème d'H₂S sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon

Le SICSM a engagé les travaux du poste d'injection de chlorure ferrique situé au PR Xavier. Ces travaux sont en fin d'année en phase de mise en route. La réception des installations est programmée pour 2009.

5.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes ont été équipés en 2008 de dispositifs télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Rue Neuve
- Desgrottes 1 et 2
- Bord de Mer
- Impératrice
- Citron

Les accès aux lignes de France Téléphone se font avec beaucoup de difficultés.

5.4.2.3. Sécurité

Les postes des Trois Ilets (exception faite des PR Desgrottes 2 et PR Collège) ne disposent pas de clôture et de dispositif anti-chute.

5.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

5.4.3.1. Station d'Anse Marette

Cette station, exploitée par la SME depuis le début d'année 2006, nécessite en urgence une réhabilitation, car elle a souffert d'une dégradation accélérée liée à l'arrivée massive d'H₂S depuis le réseau de refoulement des PR Citron-Xavier-Golf.

Les ouvrages fortement dégradés restent toujours :

- prétraitements
- réseau et diffuseurs d'air à reprendre
- armoire de commande

Les travaux de modernisation de la station à engager par le SICSM est crucial pour pérenniser cet outil de dépollution.

Outre le génie civil de la bande de roulement du pont translateur, nous avons de grosses difficultés à assurer une continuité de fonctionnement sur ce dispositif et ce, malgré les importantes dépenses de renouvellement.

COMMUNE DES TROIS ILETS

RESEAU DE LA FERME

6. RESEAU DE LA FERME

6.1. Inventaire des ouvrages

6.1.1. Réseaux de collecte

La SME ne gère pas le réseau de collecte de cette entité car il ne figure pas à l'inventaire.

6.1.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

Au démarrage de la DSP assainissement, les passerelles du bassin d'aération et du clarificateur présentait des signes importants de rupture. Ces dernières ont été changées par le SICSM.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun		
Bassin d'aération	En résine, d'un volume de 30m ³ Aérateur rapide type 908/4 n° 3451200 1410 tr/min	1	1,5
Clarificateur	bassin de 12 m ³ non raclé En résine. Pompe de recirculation	1	1,5
		T O T A L	3,0

6.2. Fonctionnement des ouvrages

6.2.1. Réseaux de La Ferme

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

6.2.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	5 211	14,3	-	-	-	-
Recirculation	3 041	8	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	26	11 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	5 271	14,5

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

AERATION

Renouvellement partiel turbine aération Coût : 2 k€

6.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

6.3.1. Réseaux eaux usées

Néant.

6.3.2. Station de traitement d'eaux usées

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996, la station de traitement d'eaux usées de La Ferme est en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

La station a été, en 2008, équipée par la SME d'une télésurveillance dans le cadre de ses engagements contractuels.

COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

7. STATION EN CAMEE

7.1. Descriptif technique

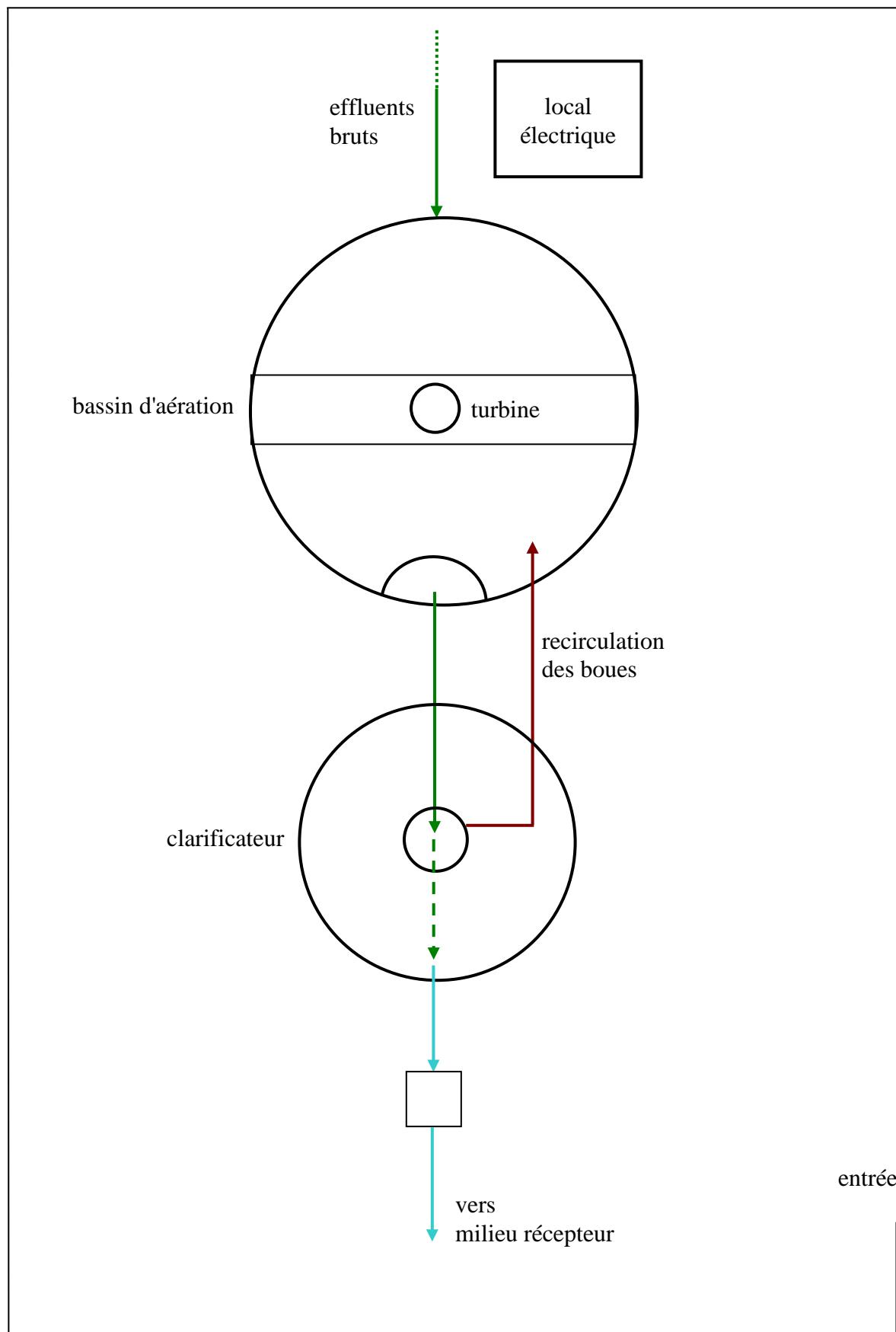
Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 250 éq.hab est de type OXYVOR 40.28 – 250 permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à faible charge où aération prolongée (Oxydation totale), sans système de prétraitement et avec clarificateur non raclé.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Aération	Aérateur Flygt type 4400.010 N° 8540008/410 1400tours/mn	1		2,0
Décantation	Bassin 30 m ³ Pompe recirculation Flygt type DF 3057 MT 250 0510201 posée en juillet 2005 Bassin 6 m ²	1		2,4
T O T A L				4,4 kW

□ TRAITEMENT DES BOUES

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites.

**Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de EN CAMEE
Commune de RIVIERE PILOTE**



7.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume traité	-	-	-	-	-	-
Aération	3 675	10,1	-	-	-	-
Recirculation	3 074	8,5	58 406	161	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	5 635	15,5
Extraction boues	-	-	122	3 kg MS/j	-	-

* : mesure de débit non disponible car absence de comptage

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Vidange complète du bassin de décantation
- Nettoyage de la station

□ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Néant

7.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

Dans l'attente du transfert des effluents vers la la STEP de Sainte Luce, il serait souhaitable de prévoir la mise en œuvre de capots et passerelles sur :

- le bassin d'aération,
- le clarificateur,

La filière de traitement des boues actuelle ne permet pas d'évacuer la totalité des boues produites par le traitement biologique.

Suite à un contrôle visuel effectué sur le réseau de la résidence En Camée, nous avons constaté des dégradations au niveau des tampons et des boîtes de branchements qui entraînent des infiltrations d'eaux parasites lors d'épisodes pluvieux. Des travaux sont à prévoir pour en limiter l'impact.

Un accès à la station pour les engins d'intervention (camion hydrocureur pour le nettoyage et l'extraction des boues et camion grue pour l'enlèvement des appareils électromécaniques) est crucial pour sécuriser les manutentions.

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.

8. STATION MANIKOU

8.1. Descriptif technique

Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 650 éq.hab. est de type biologique compacte bio-disque permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à forte charge, avec système de prétraitement et décanteur lamellaire.

Cette installation est la première installation en Martinique utilisant ce procédé.

La Société Martiniquaise des Eaux possède toute l'expérience nécessaire pour exploiter ce type d'installation.



DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Poste de relevage	Pompes Flygt 3045-180	2		3,2
Dégrillage	Tamis rotatif HUBER ROTAMAT – Type Ro9-300	1		4,0
Dégraisseur	Diffuseur fines bulles NOPOL avec soufflante à canal latéral ELEKTROR	1		1,5
Fosse de transfert	Pompes Grundfos AP 35B	2		2,3
Biodisque	Moteur d'entraînement STK 2000	2		1,8
Décantation	Pompes à boues KIESEL	2		1,5
		T O T A L		14,3

□ TRAITEMENT DES BOUES

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites; elles sont donc évacuées liquides et traitées sur la station du MARIN ou les stations de SAINTE LUCE par déshydratation puis transférées en décharge.

8.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Relevage	2 122	5,8	14 854	41	-	-
Rotation bio-disque	8 657	23,8	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	62	0,16		
Consommation énergie					18 846	51,9

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Réparation des ailettes du biodisque 2
- Remplacement des graisseurs disque 1 et 2
- Changement de volute de la pompe de relèvement EB
- Nettoyage général de la station

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Néant.

8.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

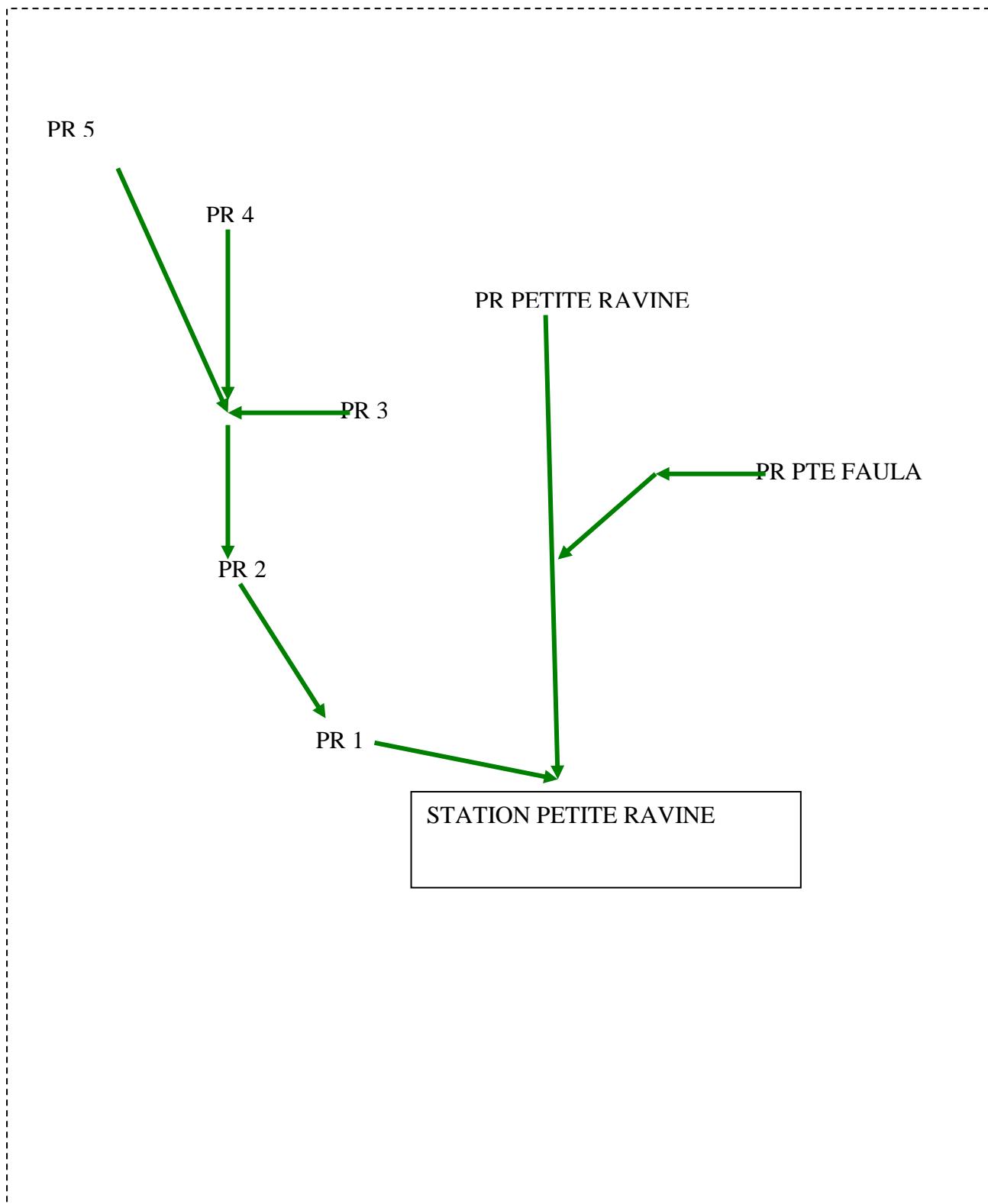
- Plus de la moitié de la clôture entourant le site a été dérobée, un courrier a été envoyé à la collectivité pour mettre l'accent sur la sécurisation urgente du site. Le lieu est toujours en l'état, certains poteaux furent même arrachés.
- Des travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.
- Les supports des biodisques supportent une charge importante et ne résistent pas à cette dernière. Ils mettent en péril le fonctionnement de l'ouvrage

COMMUNE DU VAUCLIN



Station du Bourg réhabilitée

9. RESEAU DU BOURG



9.1. Inventaire des ouvrages

9.1.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	Janvier 2009
Bourg						
Gravitaire 200 mm		20 125				20 125
Refoulement diamètre 75 mm		1 446				1 446
Refoulement diamètre 125 mm		420				420
Nombre de regards	365				365	
T O T A L	365	21 991			365	21 991

9.1.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste n°1 La bananeraie					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 250	2,4	17	27	2006
Pompe 2	Flygt C3085 HT 250	2,4	17	27	2006
Total		4,8			
Poste n°2 Snack					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 252	2,4	12	42	1998
Pompe 2	Flygt C3085 HT 252	2,4	12	42	1998
Total		4,8			
Poste n°3 Pont					
Pompe 1	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	14	2006
Pompe 2	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	14	2006
Total		3,0			
Poste n°4					
Pompe 1	Flygt C3057 HT 262	1,7	12	11	2007
Pompe 2	Flygt C3057 HT 262	1,7	12	11	2007
Total		3,4			
Poste n°5 Bord de mer					
Pompe 1	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	13	2006
Pompe 2	Flygt C3057 HT 250	1,5	14	13	2006
Total		3,0			
Poste Pte Faula					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH58	7,4	27,2	38,4	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH58	7,4	27,2	38,4	2007
Total		14,8			
Poste Petite Ravine					
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	2007
Pompe 2	Flygt CP3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	2007
T o t a l		4,8			
T O T A L G E N E R A L		38,6			



Poste N°1
La Bananeraie



Poste N°2
Snack



Poste N°3



Poste N°4



Poste N°5



Poste Pointe Faula



Poste Petite Ravine

9.1.3. Station de traitement d'eaux usées du BOURG

La nouvelle station du bourg 5000 eqh comprend :

- 1 station de relevage équipée de 2 pompes : 2 X Flygt, 50m3/h, 3085-183, 2 KW
- 1 tamis rotatif avec vis compacteuse: EMO, EM9001-800-CM02
- 1 bassin d'aération avec 2 ponts brosse : Franceaux, diam. 1000
- 1 bassin de clarification : diam. 13,2 m ; moteur 0,15 KW
- 1 canal venturi avec sonde US de débit
- 2 préleveurs réfrigérés (eau brute et eau traitée) Endress Hauser
- 1 poste de rejet en mer d'eau traitée avec 2 pompes : 2 X Flygt, 50m3/h, 3085-183, 2 KW
- 1 réseau d'eau industrielle
- 1 filtre bande : EMO, OMEGA CC120 + skid 120
- 1 installation de chaulage des boues

9.2. Fonctionnement des ouvrages

9.2.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

9.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
	PR n°1 La bananeraie	1 988	5,49	53 676	148	4 624
PR n° 2 Snack	872	2,41	37 043	102	12 371	34
PR n°3 Pont	651	1,80	8 997	25	4 257	12
PR n°4	245	0,68	2 734	8	331	1
PR n°5 Bord de mer	965	2.67	12 545	35	1 422	4
PR Pointe Faula	110	0,30	4 224	12	5 742	16
PR Petite Ravine	468	1,29	13 759	38	715	2

9.2.3. Entretien et Renouvellement

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste Château Paille 1 (BANANERAIE) :

- Nettoyage du poste de relèvement

Poste Château Paille 2 (PONT) :

- Nettoyage du poste de relèvement

Poste Château Paille 3 :

- Nettoyage du poste de relèvement
- Remplacement bobine contacteur
- Remplacement clapet
- Remplacement disjoncteur EDF

Poste Château Paille 4 :

- Nettoyage du poste de relèvement

Poste Château Paille 5 :

- Nettoyage du poste de relèvement
- Mise en place et paramétrage télésurveillance

Poste Petite Ravine :

- Nettoyage du poste de relèvement
- Remplacement de l'armoire électrique
- Remplacement du compteur EDF

Poste Pointe Faula :

- Nettoyage du poste de relèvement
- Entretien groupe électrogène

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**Poste Château Paille 3**

- *Renouvellement de 2 pompes : Coût : 5,8 k€*

Poste Château Paille 4

- *Renouvellement d'une pompe : Coût : 2,9 k€*

Poste Château Paille 5

- *Renouvellement d'une pompe : Coût : 2,9 k€*

9.2.4. Station de traitement d'eaux usées du BOURG

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	5 526	15,2	165 780	457	-	-
Dégrillage	-	-	7	-	-	-
Extraction boues	-	-	312	120 kg MS/j	-	-
Débit eau traitée	-	-	790 773	2 178	-	-
Pompage rejet en mer	4 142	11,41	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	69 092	190,30

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement roue pont racleur
- Nettoyage général de la station
- Réparation préleveur eaux brutes

9.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

9.3.1. Réseaux eaux usées

Le réseau du Bourg est souvent obstrué par la présence de sable et de nombreux détritus de taille importante n'ayant aucune raison d'y être (bouteilles, débris de planche, déchets de béton...) notamment :

- Boulevard Louis Landa ;
- Rue Gabriel Péri ;
- Rue de la Plage (station Texaco).
- Réseau le long du canal derrière restaurant « chez julot »

Des malfaçons ont été signalées.

9.3.1.1. Postes

Le poste du BORD DE MER est à rehausser afin d'éviter l'intrusion d'eau pluviale (poste en contre bas).

9.3.1.1.1. Ensemble des postes

Ces postes ne disposent pas de dispositif anti-chute qui permettrait des interventions en toute sécurité (nettoyage, contrôle des pompes), sa mise en conformité est indispensable.

9.3.1.1.2. Poste SNACK

Un snack ambulant s'est raccordé sur le compteur EDF du poste engendrant des disjonctions importantes. Malgré les interventions de la S.M.E., le propriétaire du SNACK s'est à nouveau connecté. Une requête fut envoyée à la mairie et à E.D.F et reste toujours sans réponse.

9.3.1.2. Réseau UCPA

Malgré la recommandation de la S.M.E. lors de réunion de chantier, la conception et la réalisation ne permettent pas d'entretenir efficacement le réseau d'eaux usées. Notamment, le tronçon raccordé au poste de refoulement de BORD DE MER devait faire l'objet de l'aménagement d'une voie d'accès aux engins de curage.

9.3.1.3. Poste n° 4

Ce poste est adjacent à la terrasse de l'habitation voisine. L'ensemble de l'espace environnant a été carrelé et grillagé pour y mettre des chiens. Les interventions (contrôles, nettoyages...) se font avec difficulté. Des pourparlers sont en cours entre le propriétaire et le SICSM.

9.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La station réhabilitée mise en service en juillet 2007 a subi quelques améliorations pour une plus grande sécurité une souplesse d'exploitation particulièrement :

- Le secours de l'eau industrielle par l'eau potable
- La ventilation du local de stockage de chaux
- La ventilation du local armoire de commande par des ventilateurs-extracteurs de toit
- La pose de lames persienne côté bennes à boue pour éviter la pluie dans les bennes
- L'éclairage extérieur par des lampes solaires

10. RESEAU DE GRAND CASE

10.1. Inventaire des ouvrages

10.1.1. Réseau de collecte

Le réseau devra faire l'objet d'une expertise complète (recherche et ré-hausse des regards, inspection de la canalisation, tests d'étanchéité). Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

A ce jour, aucune information sur les linéaires, les matériaux et les diamètres des réseaux ne sont disponibles.

10.1.2. Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE

La station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE construite par la société VOR assainissement en 1989 a une capacité de traitement de 200 éq.hab.

Son type est celui des boues activées à aération prolongée.

Le rejet s'effectue dans une ravine.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun		
Bassin d'aération	En résine, d'un volume de 30m ³ Aérateur rapide type 908/4 n° 3451200 1410 trs/min	1	1,5
Clarificateur	Non raclé, bassin de 12 m ³ Pompe de recirculation	1	1.5
T O T A L			3,0

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surf. Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	1	28	15

10.2. Fonctionnement des ouvrages

10.2.1. Réseaux de Grand Case

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

10.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Grand Case

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	4 403	12,1	-	-	-	-
Recirculation	4 438	12,2	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	54	1,7	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	10 375	29

10.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

10.3.1. Réseaux eaux usées

Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

10.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La mise en place d'une passerelle sur le bassin de décantation est à prévoir pour une sécurisation des interventions sur la pompe de recirculation.

La reprise de 2/3 de la clôture abîmée suite à des actes de vandalisme est nécessaire.

COMMUNE DU ROBERT

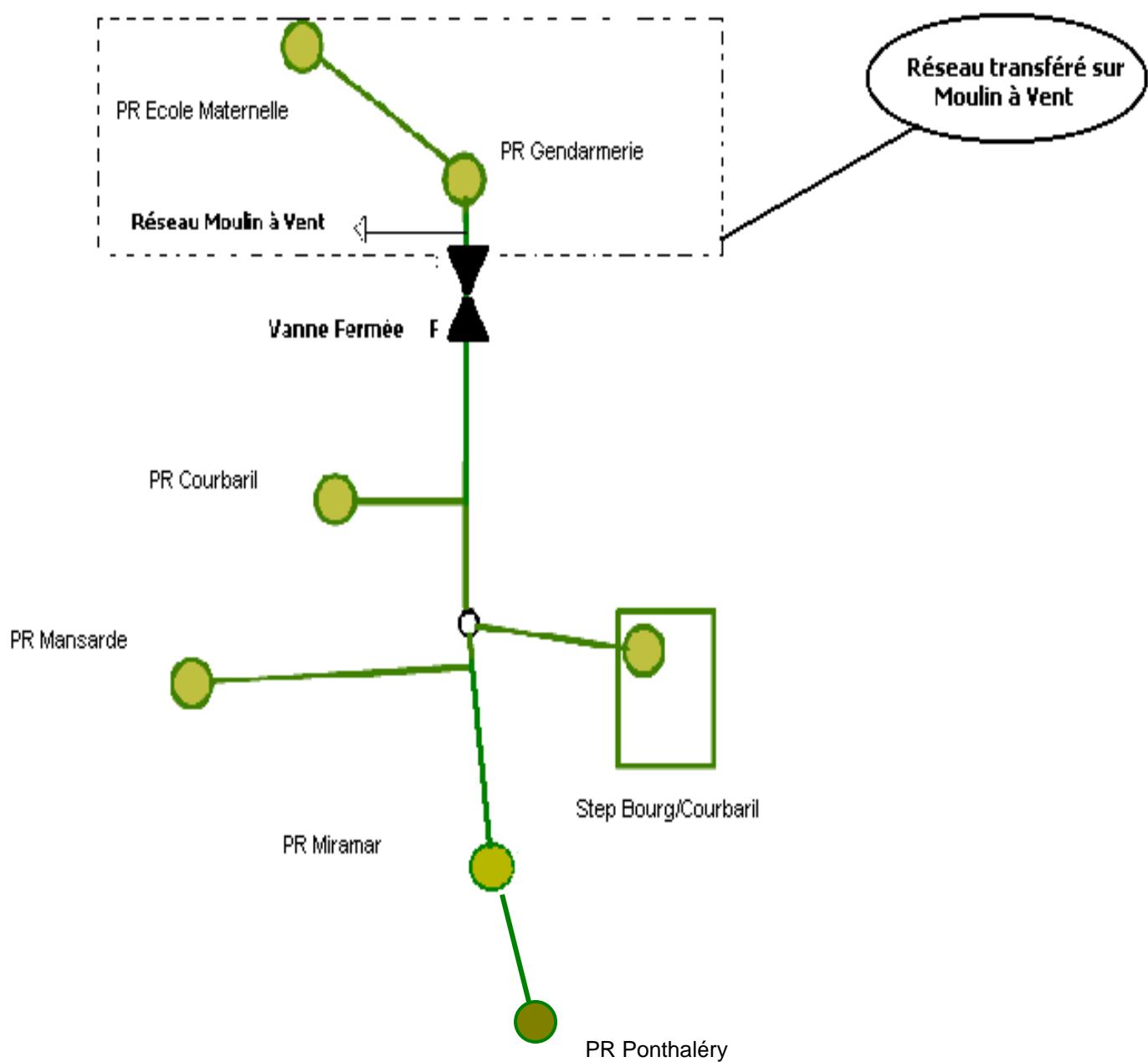
RESEAU DU BOURG



Station de Traitement d'eaux usées du Bourg

11. RESEAU DU BOURG

11.1. Schéma d'ensemble



11.2. Inventaire des ouvrages

11.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	janvier 2009
Réseau Courbaril Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	114	3 600 10			11 4	3 600 10
Total		3 610				3 610
Réseau Mansarde-Catalogne Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	37	1 000 50			37	1 000 50
Total		1 050				1 050
Réseau Ecole maternelle Diamètre 200 Privé Diamètre 80 refoulement		60				60
Total		60				60
Réseau Miramar Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards	31	1 150 317			31	1 150 317
Total		1 467				1 467
Réseau Poste Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 200 refoulement Nombre de regards	50	300 1 000 70			50	300 1 000 70
Total		1 370				1 370
TOTAL GENERAL	232	7 497			23 2	7 497
dont gravitaire		6 990				6 990
Refoulement		507				507

11.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Courbaril					
Pompe 1	Flygt 3067.180.MT470 vortex	1,2	4.0	28.0	2 000
Pompe 2	Flygt 3068MT4715vortex	1,5	4.0	28.0	2 000
Total		2,7			
Poste Mansarde					
Pompe 1	Flygt P3085 MT 434	1.1	6.0	32.0	2007
Pompe 2	Flygt 3085.181/434	1.1	6.0	32.0	1 990
Total		2,2			
Poste Miramar					
Pompe 1	Flygt 3085-181 MT 472	2.0	7.0	18.0	2007
Pompe 2	Flygt 3085-181 / 472	2.0	7.0	18.0	1 993
Total		4,0			
Poste Pontaléry					
Pompe 1	Flygt 3127 SH 257	7.4	22	65.0	2008
Pompe 2	Flygt 3127 SH 257	7.4	22	65.0	2008
Total		8,4			
T o t a l P u i s s a n c e s		17,3			

Poste MANSARDE**Poste MIRAMAR****Poste COURBARIL****Poste PONTALERY**

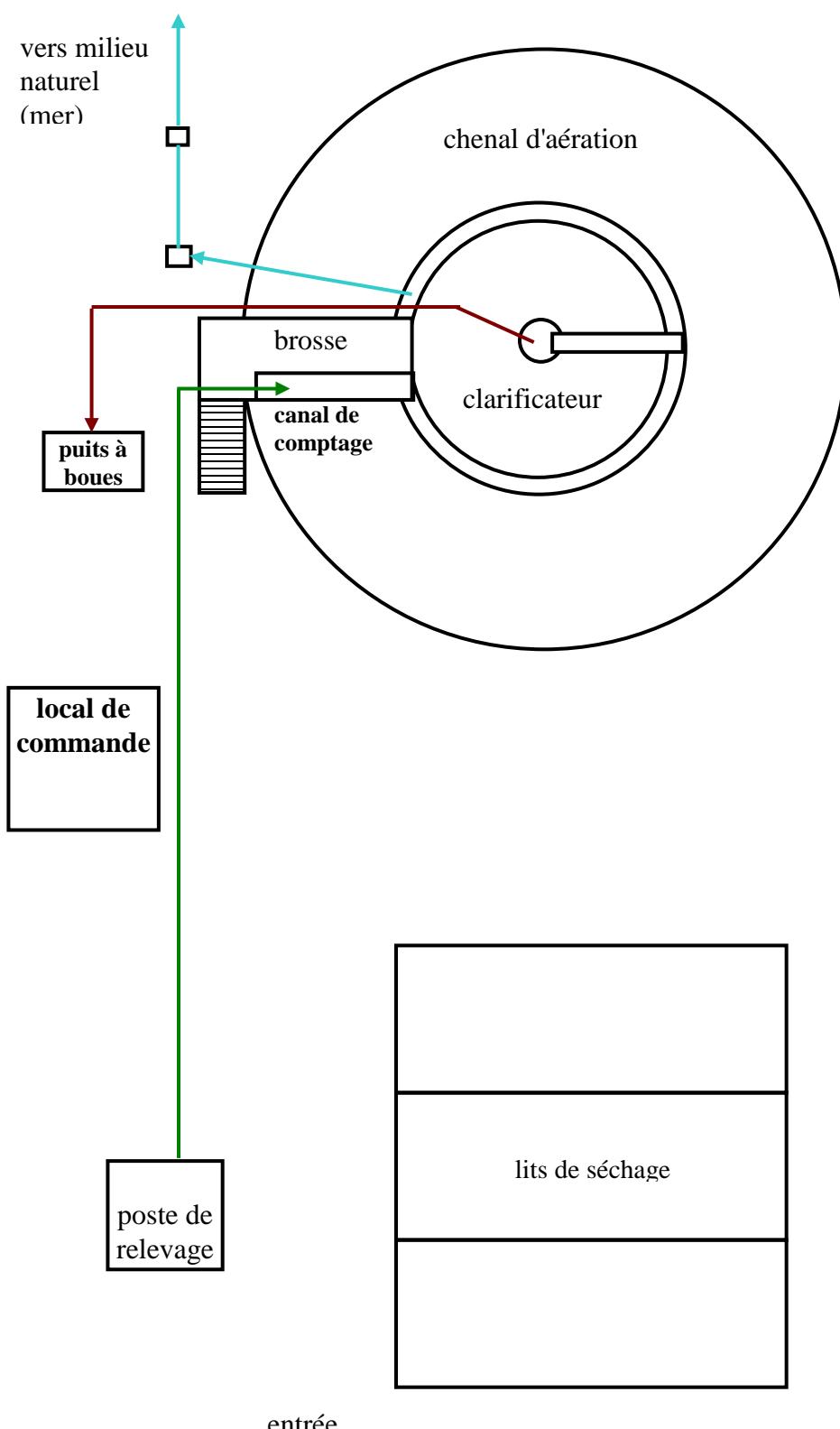
11.2.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2000 éq.hab.

	Type	Débit (m ³ /h)	Puissance (kW)
Relevage	Pompes P1: Flygt 3102.180 / 430 P2: Flygt 3102.180 / 252	36 36	4,4 4,4
Aération	Bassin Volume : 214 m ³ Pont brosse Leroy Somer		11,3
Décantation	Bassin circulaire / S : 51.32 m ² Pont Racleur		0,34
Recirculation	Pompes P1 Flygt 3085.181 / 252 P2 Flygt 3085.181 / 252	36 36	2,4 2,4
Divers	Eclairage et autres...		0,76
T O T A L P U I S S A N C E S			26

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	3	286	143

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées du Bourg



Bassin d'aération



Lits de séchages



11.3. Fonctionnement des ouvrages

11.3.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

11.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COURBARIL	1 355	3,72	37 940	104	858	2
Poste MANSARDE	448	1,23	14 336	39	605	2
Poste MIRAMAR	6 152	16,90	110 736	304	7 827	22
Poste PONTHALERY	656	5,51	6 084	51	3 262	27

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

RAS

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

– Poste Gendarmerie :

Huisserie : renouvellement panier dégrilleur + trappes avec grille anti chute : Coût 2,2 k€

– Poste Miramar :

Renouvellement pompe : Coût : 2 k€

11.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Estimation volume réseau		-	163 012	457	-	-
Pompage entrée station	5 519	15	198 684	538	-	-
Recirculation	5 046	13,40	181 656	492	-	-
Extraction boues	-	-	219	0,11	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	140 706	381,30

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Resserrage connexion disjoncteur EDF du PR de tête
- Démontage du pont brosse pour réparation motoréducteur
- Mise en place de 2 hydroéjecteurs

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- *Réparation pompe P1* coût : 1,6 k€
- *Réparation motoréducteur roue du pont racleur.....* coût : 3,4 k€
- *Renouvellement des pales du pont brosse.....* coût : 2,2 k€
- *Réparation pompe 2.....* coût : 1,6 k€
- *Réparation du motoréducteur du pont Brosse* coût : 4 k€
- *Renouvellement huisserie : capot du poste eau traitée.....* coût : 0,75 k€
- *Kit de réparation pour le pont brosse.....* coût : 3,5 k€
- *Couronnes de pales pour le pont brosse.....* coût : 2 k€

11.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

11.4.1. Réseaux eaux usées

Les professionnels de la restauration ne sont pas ou peu équipés de bacs à graisse au niveau du Bourg notamment. Des dysfonctionnements des réseaux sont dus à des déversements de graisses ou des mauvais entretiens des bacs à graisse.

11.4.2. Réseau Mansarde

Le réseau de MANSARDE est sous dimensionné : 140 mm de diamètre au lieu de 200 mm de diamètre minimum réglementairement. Le collecteur se situe sur une grande partie en terrain privé.

Le passage caméra réalisé a permis de constater que la structure du réseau en amiante ciment se désagrège très rapidement engendrant des obstructions fréquentes.

La S.M.E. a effectué la réparation de 60 ml de cette canalisation qui a permis une amélioration de l'écoulement dans ce réseau.

La municipalité a effectué la mise en conformité d'environ 80 ml sous contrôle du fermier.

100 ml ont été réalisés en 2004 cela a permis de régler les débordements de la rue des Lataniers

Les efforts sont à poursuivre dans cette zone d'habitats où les réseaux ont été réalisés par la SODEM. (Réseaux sous dimensionnés et posés en partie dans la propriété privée).

11.4.3. Réseau Miramar

La S.M.E. a signalé sur le rapport transmis en janvier 2003 l'urgente nécessité de retrouver les regards couverts par du bitume sur la route de MIRAMAR. Une dizaine de regards sont concernés.

Par ailleurs certains riverains ont encore une fosse septique et ne sont pas raccordés au réseau collectif.

Ces boîtes de raccordement ont été rendues inaccessibles à cause de la surélévation des trottoirs ; elles sont à mettre à niveau et en conformité (boîte PVC diamètre 315 mm + couvercle étanche) afin de permettre le raccordement des riverains.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de visite.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de branchement.

Coût estimé par la SME : 12 k€

11.4.4. Réseau Lotissement Sémafore

Nous rappelons que le réseau du Lot. Sémafore pose des problèmes d'étanchéité et de débordement.

La S.M.E. a effectué plusieurs désobstructions sur certaines parties du réseau (hors contrat).

Le Fermier propose de réaliser un diagnostic complet du réseau et de fournir à la collectivité, un rapport détaillé sur les interventions à réaliser d'urgence et à moyen terme, afin de mettre ce lotissement en conformité (un devis de ce diagnostic a été fourni à la municipalité et au SICSM).

11.4.5. Postes de refoulement

11.4.5.1. Télésurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste MIRAMAR ;
- Poste COURBARIL ;
- Poste MANSARDE.

11.4.5.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute, conformément à la réglementation :

- Poste MIRAMAR ;
- Poste COURBARIL ;
- Poste MANSARDE.

11.4.6. Stations de traitement d'eaux usées

Le point de rejet de cette station est le littoral de la Baie du ROBERT. Le niveau d'équipement de cette installation ne permet pas de traiter les effluents par rapport aux contraintes imposées par ce milieu récepteur particulièrement sensible.

La station reçoit un flux de pollution hydraulique (+ 163%) dépassant ses capacités nominales de traitement.

L'absence de prétraitements et de filière de traitement des boues nuit au bon fonctionnement des ouvrages et à la qualité des rejets.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Point Lynch et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

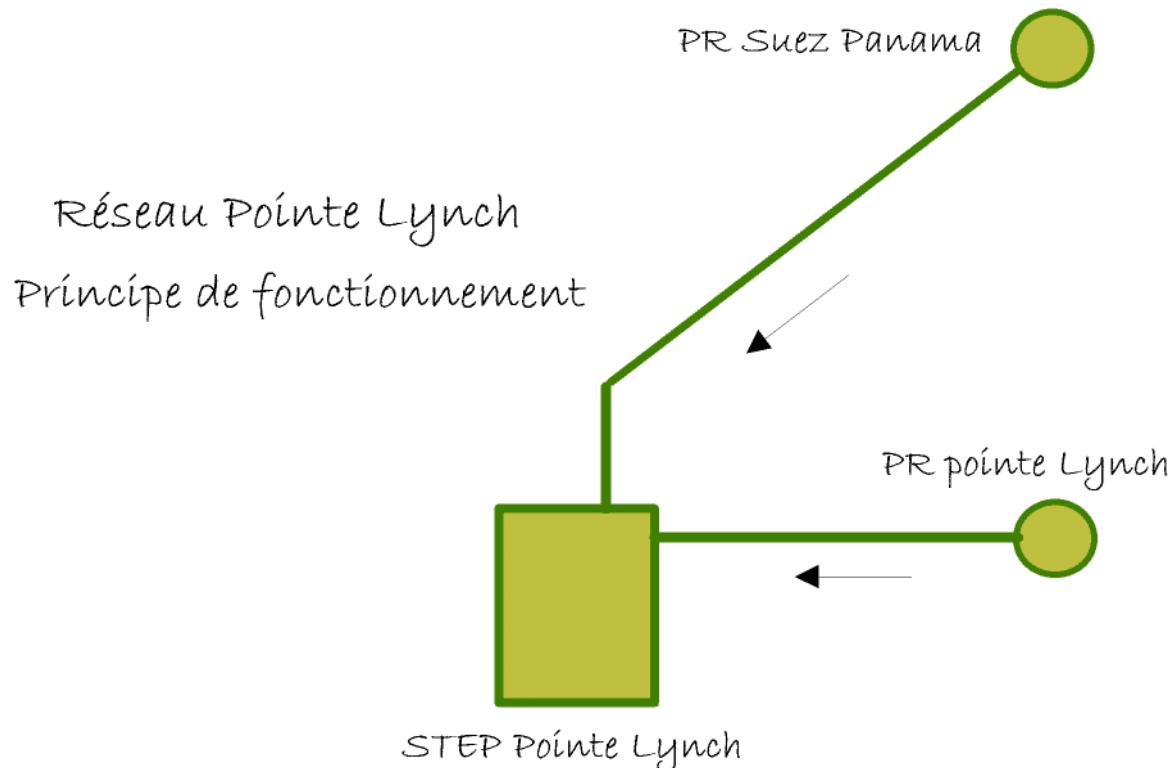
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU POINTE LYNCH



12. RESEAU DE POINTE LYNCH

12.1. Schéma d'ensemble



12.2. Inventaire des ouvrages

12.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	janvier 2009
Réseau Pointe LYNCH Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 90 refoulement Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		764 1 789 273 145 97				764 1 789 273 145 97
Total général	97	2 971			97	2 971
dont gravitaire refoulement	97	2 553 418			97	2 553 418

12.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pointe LYNCH Pompe 1 Pompe 2 Total	Flygt CP3068HT255 Flygt CP3068HT255	1,7 1,7 3,4	9 9	20.0 20.0	2006 2008
Poste SUEZ PANAMA Pompe 1 Pompe 2 Total	Flygt 3102/170-261 Grinder Flygt 3102/170-261 Grinder	4,4 4,4 8,8	22.8 22.8	18 18	1999 1999
T o t a l P u i s s a n c e s		12,2			



Poste Pointe Lynch

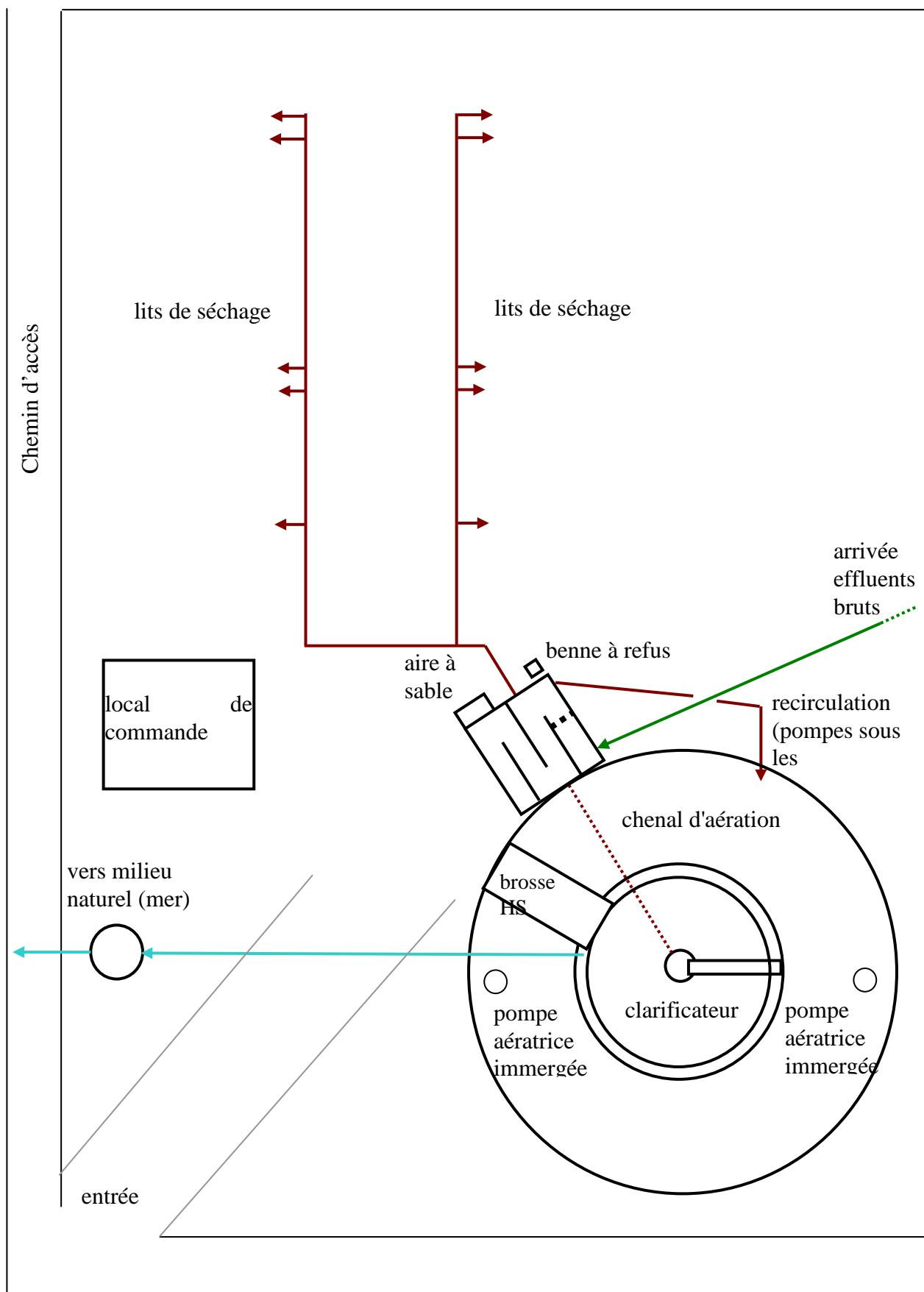
12.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

Station mise en service en 1988, traitement par boues activées faible charge massique, de capacité nominale équivalente à 1000 éq.hab.

Equipements	Type	Nombre	Puissance totale (kW)
Dégrillage	Grille courbe SETRE	1	0,8
Dessablage	Canal 50/50 - 0.5 m/s		
Relevage eaux de colature	Pompe Flygt 3046 type 1050 Grinder 1 kWh	2	2,0
Bassin d'aération	Bassin Volume : 143 m ³ Aérateurs immergés Flygt : 5.9 kWh Agitateur Flygt	1 2 1	11,8 0,9
Clarificateur	Bassin circulaire / Surf. : 30 m ² Pont Racleur T SETRE	1 1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt CS 3085 MT 632 Neva clog de 1.6 kWh	2	1,6
Total puissances			17,9

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	192	46

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de POINTE LYNCH



12.3. Fonctionnement des ouvrages

12.3.1. Réseaux de Pointe Lynch

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10

12.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste POINTE LYNCH	1 628	4,47	32 560	89	2 208	6
Poste SUEZ PANAMA	1 304	3,58	23 472	64	4 240	12

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

RAS en 2008

□ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Poste Pointe Lynch

Renouvellement pompe 2 2,4 k€

12.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station*	-	-	56 032	152	-	-
Dégrillage	-	-	-	-	-	-
Dégraissage	-	-	-	-	-	-
Dessablage	-	-	-	-	-	-
Aération	8 576	22,8	-	-	-	-
Recirculation	4 020	10,7	120 600	321	-	-
Extraction boues	-	-	550	29 kg MS	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	53 300	142

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Réparation refoulement poste de colature
- Remplacement des poires
- Remplacement compteur horaire poste colature

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- RAS en 2008

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama

12.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

12.4.1. Réseaux eaux usées

Les réseaux du Lotissement « Aux 4 Vents » Mme LAROTTE pour lequel un certificat de conformité a été délivré par la D.D.E, n'ont toujours pas été réceptionnés par la S.M.E.

Des désordres ont été constatés visuellement.

Un devis de passage caméra a été transmis le 14 octobre 1999, sans réponse à ce jour.

Le dossier correspondant a été adressé aux services techniques de la commune, une réunion s'est tenue en Mairie fin 2002 et la S.M.E. a proposé de réaliser l'inspection télévisée.

Cette inspection télévisée est impossible à mettre en œuvre du fait du diamètre trop faible des collecteurs.

Le réseau du lotissement Cité POINTE LYNCH ne dispose pas de boîte de branchement. Un dossier complet de remise en état a été transmis à la commune et au SICSM.

12.4.2. Poste de refoulement

Poste Suez : Ce poste présente une cassure au niveau de la dalle du génie civil et la clôture s'est affaissée sur un côté.

Le Fermier propose de revoir complètement le génie civil de la dalle y compris la bâche de pompage.

Un devis de réparation sera proposé suite à cette expertise.

12.4.2.1. Télésurveillance des postes de refoulement

Le poste suivant a été équipé de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste SUEZ PANAMA;

12.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste POINTE LYNCH ;
- Poste SUEZ.

12.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station fonctionne est proche de sa capacité nominale.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Bourg et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

Dans le cadre de l'arrêté du 21 juin 1996, la station de traitement d'eaux de Pointe Lynch devrait disposer d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

Cette station subit des problèmes de vandalisme importants signalés par plusieurs correspondances. Ces actes malveillants induisent des frais importants de remise en état, notamment de la clôture certains particuliers l'arrachant afin de faire paître leurs cabris sur la station.

La pose d'une clôture plus résistante (type tige NYLOFLOR) devrait en rendre la destruction plus difficile.

Des voisins se plaignent de l'impact visuel de l'installation et demandent la mise en place d'un rideau paysager ou d'un treillis.

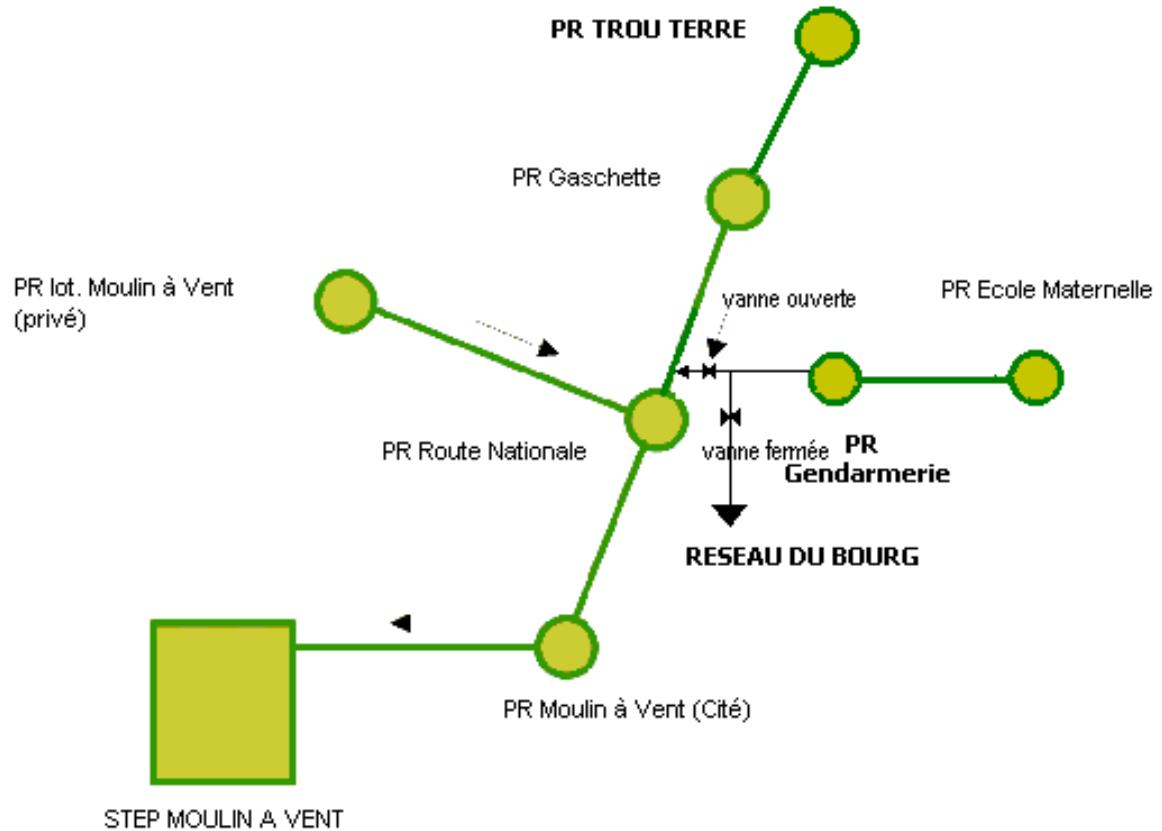
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU MOULIN A VENT



13. RESEAU DE MOULIN A VENT

13.1. Schéma d'ensemble



13.2. Inventaire des ouvrages

13.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	janvier 2009
Réseau Gaschette Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Diamètre 90 refoulement Nombre de regards		493,7 766 250				493,7 766 250
Total	16	1 732,70			16	1 732,70
Réseau Gendarmerie Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	85	2 584 589			85	2 584 589
Total		3 173				3 173
Réseau PR Ecole Maternelle Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 80 refoulement		Intra muros 60				Intra muros 60
Total		60				60
Réseau PR Route Nationale Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 90 refoulement		Non conforme 766				Non conforme 766
Total		766				766
Réseau PR Moulin à Vent cité Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	125	2 448 250			125	2 448 250
Total		2 698				2 698
Réseau PR Trou Terre Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 gravitaire Diamètre refoulement (90) Nombre de regards	110	1645 393 94			110	1645 393 94
Total	110	2 132			110	2 132
Total Général	338	10 561,70			338	10 561,70
dont gravitaire refoulement		7 846,70 2 715				7 846,70 2 715

13.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Gaschette Vers Bourg					
Pompe 1	Flygt CP 3127MT430	5,9	10	132	2006
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250	2,40	13,68	20,2	1998
Total		8,3			
Poste Gendarmerie					
Pompe 1	Flygt 3127-180 / 250	7,4	26,0	32,0	2005
Pompe 2	Flygt 3127-180 / 250	7,4	26,0	32,0	1989
Total		14,8			
Poste Ecole Maternelle					
Pompe 1	Flygt DP3057 MT232	1,7	4,0	28,0	2006
Pompe 2	Flygt DP3057 MT232	1,2	4,0	28,0	1996
Total		2,4			
Poste Route Nationale					
Pompe 1	Flygt 3127 SH 258	7,4	31	26	2007
Pompe 2	Flygt 3127 SH 256	7,4	31	26	1997
Total		14,8			
Poste Moulin à Vent (cité)					
Pompe 1	Flygt CP3127MT431	4,4	13	50	2007
Pompe 2	Flygt NP3127HT488	4,7	13	50	2008
Total		9,1			
Poste Trou Terre					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT 232	2,4	6,5	24,40	2001
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT 232	2,4	6,5	24,40	2001
Total		4,8			
Poste RHI					
Pompe 1	Flygt 3085 MT 438	2	5	9	2004
Pompe 2	Flygt 3085 MT 438	2	5	9	2004
Total		4			
T O T A L G E N E R A L		58,2			

Poste GENDARMERIE



Poste ECOLE MATERNELLE



Poste GASCHETTE



Poste ROUTE NATIONALE



Poste MOULIN A VENT (cité)



13.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

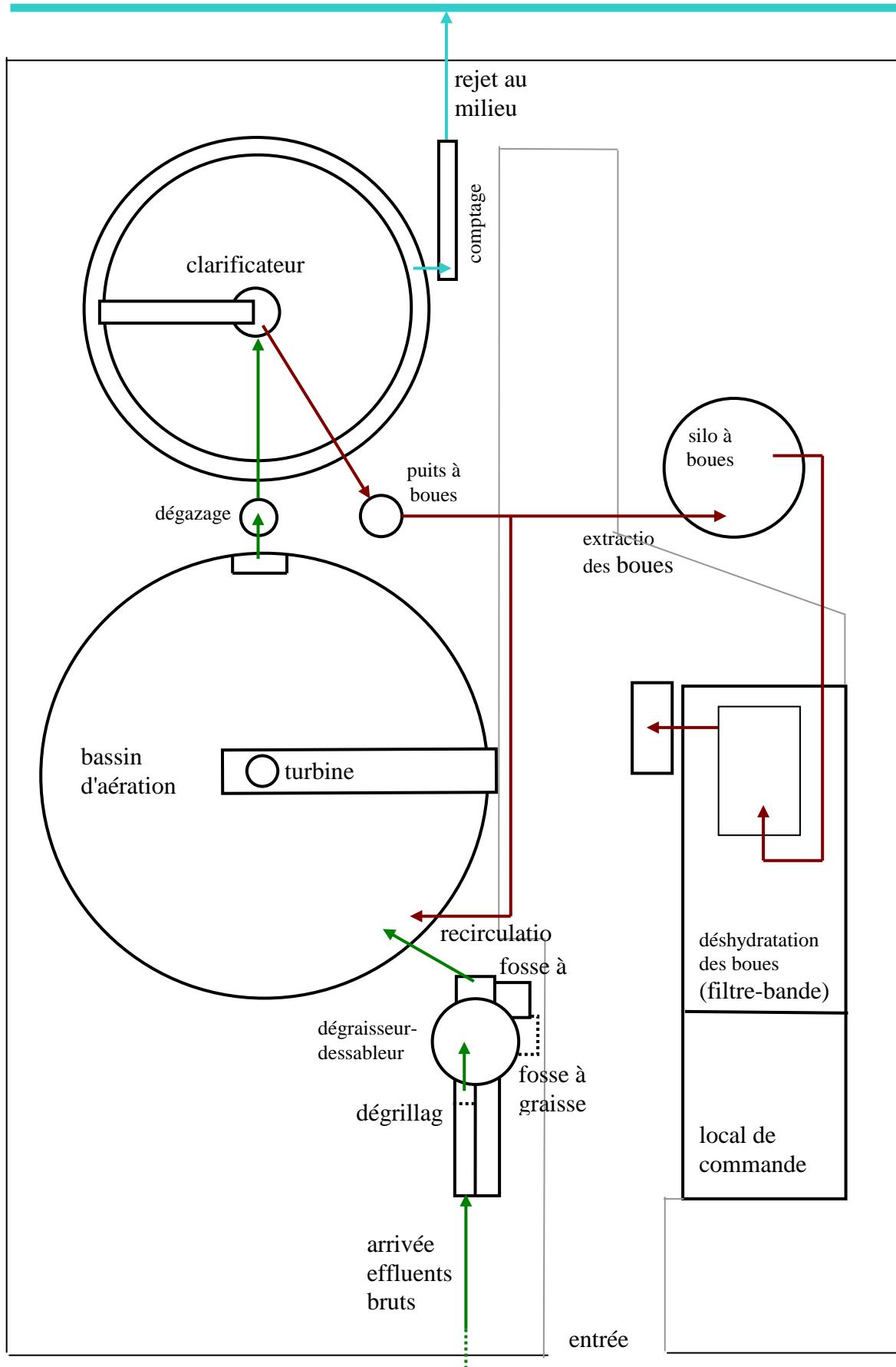
■ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1993 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab.

Caractéristiques des ouvrages actuels

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	SEW USOCOME Type R60 D63K4 1 380 t/mn	1	0,12
Dessablage / Déshuillage	Bâche Volume : 17 m ³ Brasseur Usocom Airflot Guinard	1 1	0,12 0,75
Aération	Bassin Volume : 465 m ³ Turbine Fenwick	1	18,5
Décantation	Bassin circulaire / Surf. : 108 m ²	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt 3085/181-434 Vol : 1400 t/mn - Q : 45 m ³ /h	2	3,2
Séchage des boues	Presse à bandes filtrantes EMO OMEGA 100100	1	6,3
T O T A L P U I S S A N C E S			29,8

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usée MOULIN A VENT
rivière



Bassin d'aération

13.3. Fonctionnement des ouvrages

13.3.1. Réseaux de Moulin à Vent

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

13.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste GENDARMERIE	2 247	6,17	71 904	198	7 883	22
Poste ECOLE MATERNELLE	154	0,42	4 312	12	-	-
Poste GASCHETTE	3 716	10,21	74 320	204	21 135	58
Poste ROUTE NATIONALE	4 165	11,44	108 290	298	24 121	66
Poste MOULIN A VENT CITE	2 159	5,93	107 950	297	9 247	25
Poste TROU TERRE	2 001	5,50	49 625	136	3 194	9
Poste MOULIN A VENT (Privé) *	1 045	2,87	15 675	43	1 575	4
Poste RHI	2 480	6,85	22 320	62	3 099	9

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste Trou Terre

- Remplacement compteur EDF

Poste Gaschette

- Remplacement des disjoncteurs GV2

□ OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :

Poste Gashette :

- *Renouvellement huisseries (trappes+ grilles antichute) : Coût : 3 k€*
- *Réparation pompe : Coût : 3 k€*

Poste Moulin à Vent Cité :

- *Renouvellement total d'une pompe : Coût : 5,5 k€*
- *Réparation pompe : Coût : 0,5 k€*

13.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit traité			135 527	371	-	-
Aération	4 380	11,6	-	-	-	-
Recirculation	2 559	6,80	115 155	306	-	-
Extraction boues	-	-	384	158 kg MS/j	-	-
Polymère	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	78 043	207,6

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- RAS en 2008

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- *Remplacement des toiles du Filtre à bandes : Coût : 1,2 k€*
- *Renouvellement motoréducteur du Dégraisseur : Coût : 0,4k€*
- *Renouvellement pompe recirculation : Coût : 3,5 k€*
- *Confection d'un escabeau pour préparation polymère : Coût : 1 k€*
- *Réparation pompe extraction de boues : Coût : 0,8 k€*
- *Réalisation piège à boues : Coût : 1,8 k€*

13.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

13.4.1. Réseaux eaux usées

Un contrôle a été réalisé sur le réseau de la SMHLM de la ZAC de Moulin à Vent, le rapport a été transmis en 2003 avec devis de remise en conformité.

Ce rapport met en évidence :

- 1 regard cassé ;
- 3 regards à rehausser ;
- 3 boîtes de branchements à reprendre complètement ;
- Tous les couvercles sont en béton et non étanche au lieu d'être en fonte, série trottoir et étanche.
- Une partie des réseaux est en propriété privée et des non conformités de branchements créent des débordements chez les riverains (cas de Mr MAINGE)

A ce jour les remises en conformité n'ont pas été réalisées.

13.4.1.1. Cité Symphor

Cité Symphor, un tronçon des réseaux eaux usées est à retrouver et des mises en conformité doivent être réalisées sur les regards de visite.

Actuellement ces regards sont scellés par des plaques en béton qui devraient être remplacées par des tampons hydrauliques.

En ce qui concerne les regards de branchement, ils sont de type dessableur (non conforme aux prescriptions techniques réglementaires) et posent des problèmes d'odeur du fait de la stagnation d'une partie des effluents.

Ils sont à reprendre en totalité.

Vu l'importance des travaux à réaliser, il est possible d'envisager de les effectuer par tranche annuelle.

Chiffrage :

- *Remplacement des couvertures en béton par des tampons hydrauliques y compris étanchéité et mise en conformité.*

Coût : 7,5 k

- *Reprise de regards de branchements béton par regard PVC 315 avec tampon fonte (10 u)*
- *Reprise des branchements particuliers (1 Regard par abonné)*
- *Réalisation de test à la fumée pour détection eaux parasites, rapport de synthèse.*

Coût : 7 k€

13.4.1.2. Lotissement Moulin à Vent (privé)

Les réseaux du Lotissement Moulin à Vent sont posés en terrains privés et sont non conformes tant au niveau des regards de visite que des regards de branchement.

Des interconnexions eaux pluviales-eaux usées entraînent des dysfonctionnements non seulement au niveau du poste de relèvement de Route Nationale (détérioration prématuée de la pompe), mais également au niveau de la station de dépollution de Moulin à Vent. (Sur-débit, lessivage...).

Le Fermier propose de réaliser un diagnostic complet de l'existant afin d'envisager sa réhabilitation pour une éventuelle intégration au patrimoine communal, ainsi que la mise en place d'une télésurveillance sur le poste de Route Nationale.

13.4.2. Postes de refoulement

▪ Poste de Route Nationale

Actuellement les cuves béton de ce poste sont complètement détériorées par la présence de l'H₂S. Il serait souhaitable de reprendre le génie civil dans son intégralité dans les meilleurs délais.

13.4.2.1. Télésurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

Poste Ecole Maternelle ;

Poste Gaschette ;

Poste Trou Terre ;

13.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

Poste Route Nationale ;

Poste Trouterre.

13.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station fonctionne avec une charge hydraulique élevée et avec une surcharge organique par rapport à sa capacité nominale.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Point Lynch, Bourg et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU FOUR A CHAUX

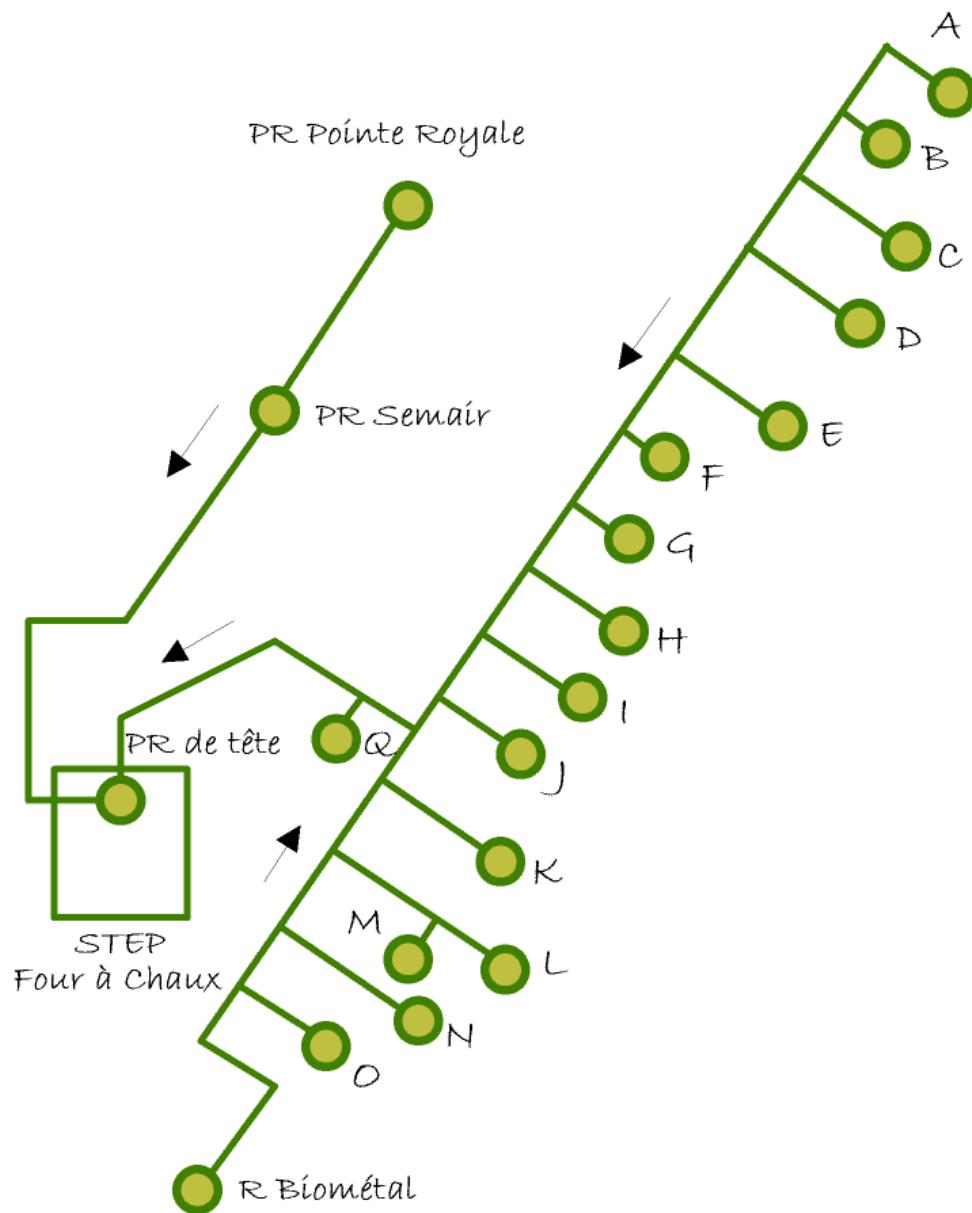


14. RESEAU DE FOUR A CHAUX

14.1. Schéma d'ensemble

Réseau du Quartier Four à Chaux

Principe de fonctionnement



14.2. Inventaire des ouvrages

14.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	01 janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	01 janvier 2009
Four à Chaux						
Réseau Refoulement						
Diamètre 63		420				420
Diamètre 75		90				90
Diamètre 90		1 170				1 170
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		620				620
Nombre de regards	29				29	
Total	29	2 300			29	2 300
Pointe Royale						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		3475				3475
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		540				540
Diamètre 160		78				78
Nombre de regards	40				40	
Total	40	4 093			40	4 093
La Semair						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		650				650
TOTAL GENERAL	69	7 043			69	7 043
dont gravitaire		1 238				1 238
refoulement		5 805				5 805

14.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
17 Postes Four à Chaux 1 Pompe par poste Réseau sous pression	Flygt MF3085 HT 250 Roue Grinder	2,4	15	5	1997
Total		40,8			
Poste Pointe Royale Pompe 1 Pompe 2	CP 3152 SH 265 CP 3152 SH 265	15,0 15,0	49 49	33 33	2006 1997
Total		30,0			
Poste La Semair Pompe 1 Pompe 2	DP 3102 MT 470 DP 3102 MT 470	3,1 3,1	10 10	33 33	1997 1997
Total		6,2			
T O T A L P U I S S A N C E		77			



Poste sous pression



Poste POINTE ROYALE



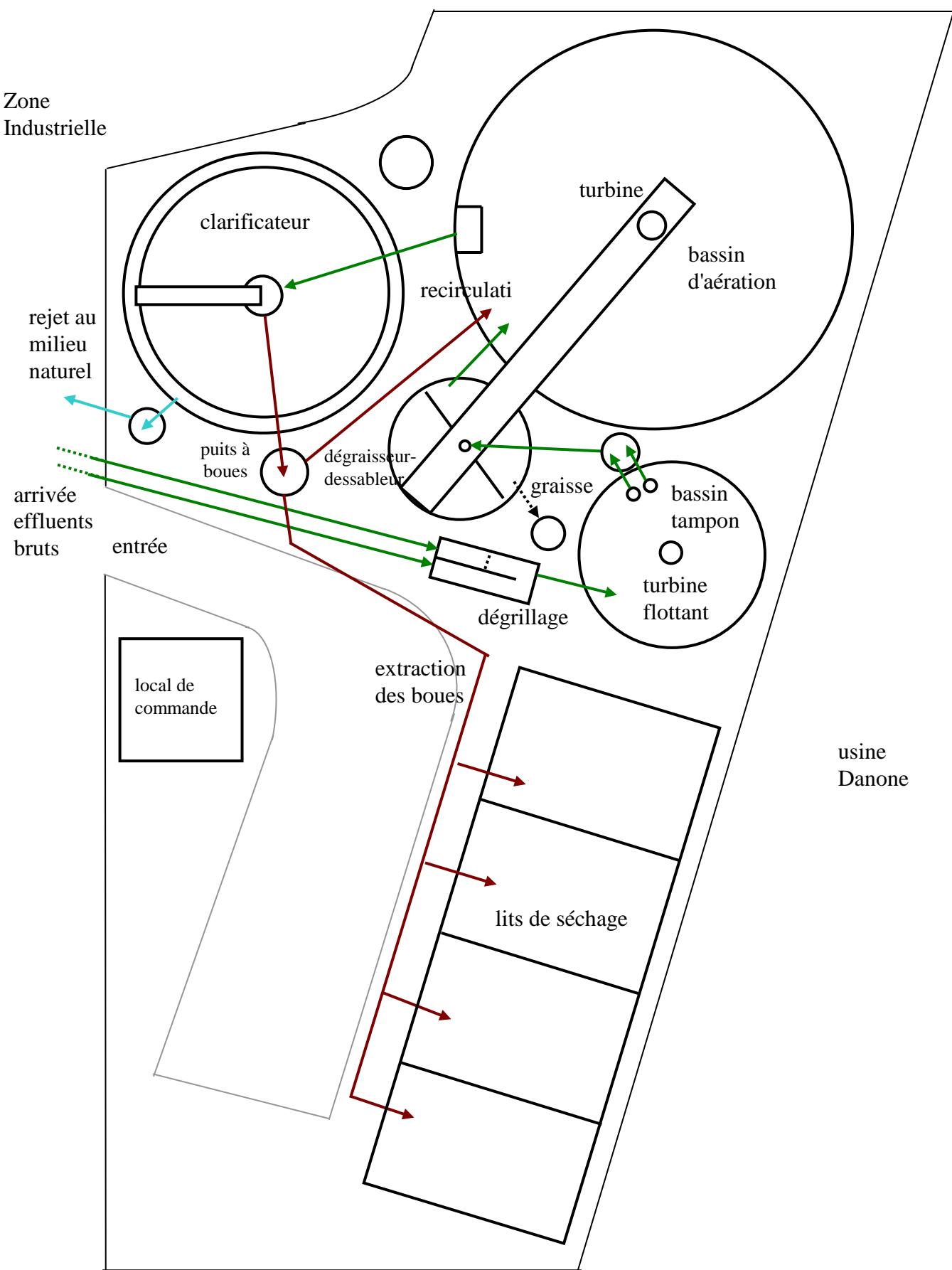
Poste La SEMAIR

14.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

En 1990 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 éq.hab. Constructeur GE.CI.CA

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	Automatique	1	0,25
Dessablage/ déshuillage	Bâche Volume : Brasseur Usocome Airlot Guinard	1 1 1	0,12 0,75
Bassin Tampon aéré	Aérateur flottant ASAC	1	1,5
Aération	Bassin circulaire Vol. : 300 m ³ Moto-réducteur USOCOME Turbine ASAC	1 1 1	11
Décantation	Bassin circulaire / Surf. 78.5 m ² Vol. : 160 m ³ Pont racleur Surf. et Fond	1	
Recirculation	Pompe Flygt 30 m ³ /h	2	3,0
Séchage des boues	4 Lits de séchage-surface 200 m ² – volume utile 40 m ³		
Poste eaux collatures	Pompes 20 m ³ /h	2	
Divers (lampes)			0,38
TOTAL PUISSANCES			17

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de FOUR A CHAUX



14.3. Fonctionnement des ouvrages

14.3.1. Réseaux de Four à Chaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

14.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste A	154	0,43	770	2	3 506	10
Poste B (André berceau)*	3 696	10,21	18 480	51	2 604	7
Poste C (Yves Brena)	552	1,52	2 760	8	1 250	3
Poste D (Fardiny)	993	2,74	4 965	14	940	3
Poste E (Duchet)	1 032	2,85	5 160	14	2 376	7
Poste F (Jeanville)	847	2,34	4 235	12	-	-
Poste G (Coco Baby)	56	0,15	280	1	196	1
Poste H (piscine municipale)	275	0,76	1 375	4	404	1
Poste I (Bonnaventure)	1 183	3,27	5 915	16	418	1
Poste J (Deleray – Fibueil)	2 747	7,59	13 735	38	5 228	14
Poste K (Priam Yves)	257	0,71	1 285	4	527	1
Poste L (Larmure Yves)	148	0,41	740	2	179	0,49
Poste M (Ste Croix Fernande)	259	0,72	1 295	4	1 338	4
Poste N (Chéry félicité)	6 415	17,72	32 075	89	8 393	23
Poste O (Ardes Abel)	8 473	23,41	42 365	117	239	1
Poste R (Biométal)	276	0,76	1 380	4	226	1
Poste Q (Meubles labour)*	3 880	10,72	19 400	54	2 597	7
Poste POINTE ROYALE	2 057	5,65	67 881	186	1 050	3
Poste SEMAIR	928	2,55	30 624	84	1 706	5

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

RAS en 2008

OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :

Poste Pointe Royale

= *Renouvellement partiel d'une pompe* : *Coût : 5 k€*

Poste Semair

= *Remplacement d'une pompe* : *Coût : 1 k€*

Poste C :

= *Remplacement d'une pompe* : *Coût : 1 k€*

Poste D :

= *Remplacement d'une pompe* : *Coût : 1 k€*

Poste J :

= *Renouvellement huisserie* : *Coût 1 k€*

(Capot avec grille antichute)

14.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage Bassin tampon	1 134	3,1	22 680	61	-	-
Aération	3 691	10	-	-	-	-
Recirculation	2 961	8	88 830	241	-	-
Extraction boues	-	-	406	22 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	47 128	127,70

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Ras en 2008

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT :

= *Renouvellement 1 pompe de recirculation* *Coût 3.3 k€*

= *Réparation airflot* : *Cout : 1.5k€*

14.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

14.4.1. Réseaux eaux usées

Zone de la Semair

La S.M.E. a réalisé une enquête sur les réseaux et les abonnés de la zone de la Semair afin de compléter la mise à jour des plans et détecter les éventuels dysfonctionnements.

Une dizaine de regards sont à reprendre ou à retrouver et à mettre à niveau.

Nous rappelons que sans la présence des regards de visite, il nous est impossible d'assurer correctement l'entretien des réseaux.

Recherche de regards, test à la fumée et mise à niveau

Coût : 8 k€

14.4.2. Postes de refoulement

14.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste POINTE ROYALE ;
- Poste SEMAIR ;
- 7 Postes PRESSION : A, K, N, F, R, L et Q

Il restera au SICSM à faire équiper les 10 postes pression restants conformément à l'arrêté du 22/12/94.

14.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste POINTE ROYALE ;
- Poste SEMAIR ;
- 16 postes PRESSION.

14.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Les taux de charge actuels de cette station de l'ordre de 21% en hydraulique et 11% en pollution organique permettent de nouveaux raccordements.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Point Lynch, Bourg et Moulin à Vent, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU VERT PRE

15. RESEAU DE VERT PRE

La nouvelle station a été construite par CISE-GETELEC en 1999, livrée en 2000.

La S.M.E. exploite cette installation dans le cadre de son intégration dans le périmètre affermé. Cette intégration a fait l'objet de l'avenant n°4.

15.1. Schéma d'ensemble

Le réseau est uniquement gravitaire.

Il collecte les effluents du lotissement les ANANAS et cité LES ANANAS et les amène vers la station.

Un réseau a été posé en 2003 par SOGEA, ces réseaux doivent collecter les eaux usées des riverains de Rivière Pomme.

15.2. Inventaire des ouvrages

15.2.1. Réseau de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	janvier 2009
Réseau Gravitaire Diamètre Ø 200 Nombre de regards		1 705	-	-	-	1 705 -
TOTAL GENERAL	60	1 705			60	1 705

15.2.2. Postes de relèvement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT PRE.

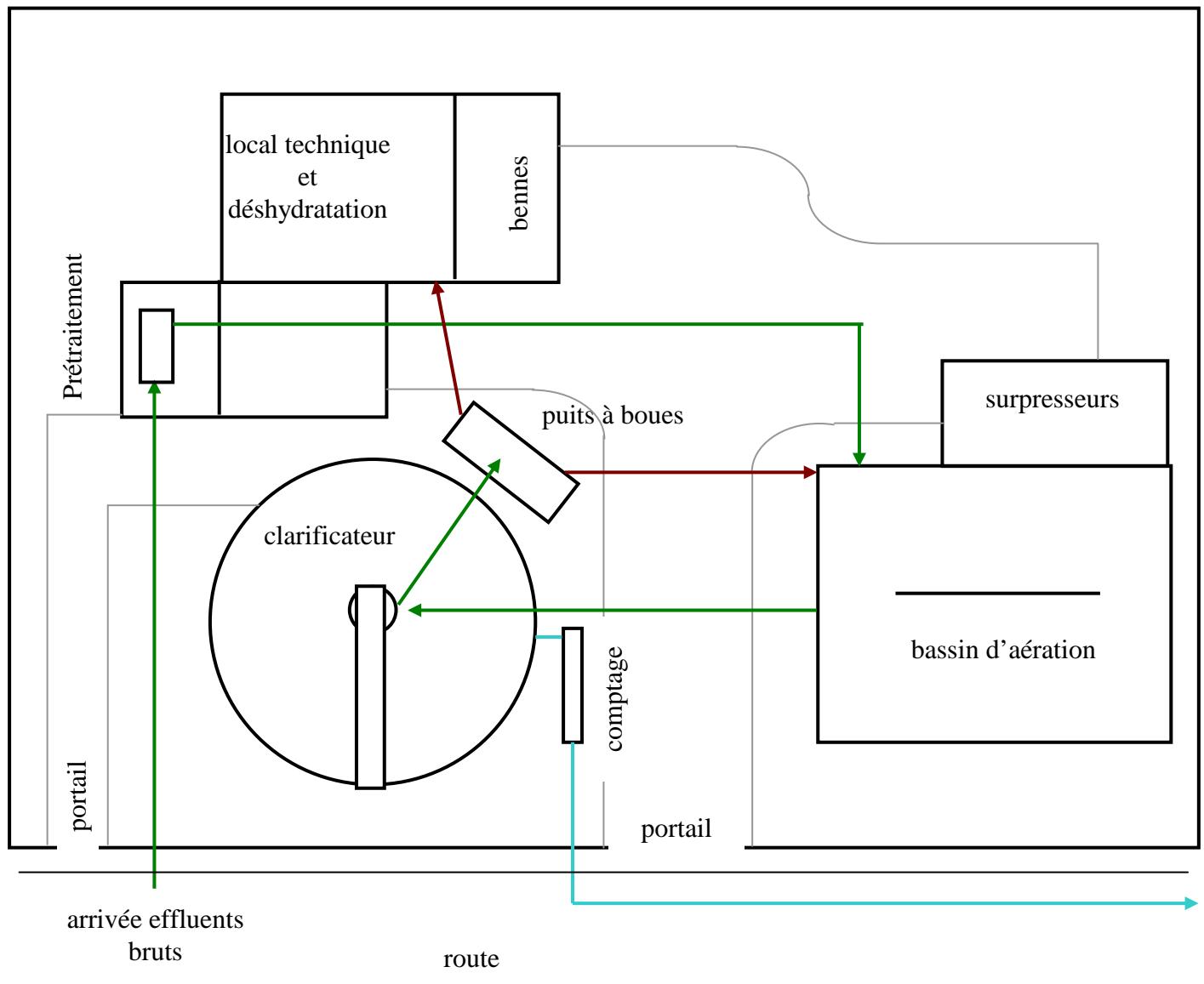
15.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré

Cette station d'une capacité de 3 000 éq.hab. est composée des éléments suivants :

- prétraitements par tamisage –compactage maille de 0,5 mm, largeur 0,46 m ;
- désodorisation par ventilation de l'air (150 m³/h) au travers de charbon actif en grains (200 l) ;
- relèvement par 2 pompes de 62 m³/h à 4,7 mCE ;
- bassin d'aération avec :
 - o 1 agitateur ;
 - o 88 diffuseurs STEREAU OXYFLEX fines bulles ;
 - o 3 surpresseurs ROBUSCHI de 350Nm³/h soit 400 m³/h à 0,62 m ;
 - o 1 échangeur de chaleur contre courant à plaque :
 - débit d'air 800 m³/h à 120 ° C ramené à 70° C ;
 - débit d'eau 2 m³/h à 40 °C ramené à 45°C ;
 - o 2 pompes de refroidissement de 2 m³/h à 15 m CE ;
- 1 oxymètre ENDRESS HAUSER ;
- déphosphatation avec :
 - o 1 bac de préparation de 1 000 litres ;
 - o 2 pompes doseuses de 6 l/h ;
- 1 clarificateur raclé de 13,40 m de diamètre ;
- 1 comptage eau traitée par canal venturi et sonde ultrasons FDU 80 ;
- 2 pompes de recirculation de 62 m³/h à 1,35 mCE ;
- 1 pompe extraction des boues de 10 m³/h à 5,75 mCE ;
- 1 silo de stockage avec un agitateur de 500 mm à 400 trs/min ;
- 1 pompe d'alimentation SEEPEX de 2 à 12 m³/h ;
- 1 filtre à bandes presseuses de 1 m avec :
 - o débit alimentation de 2 à 12 m³/h ;
 - o surface de filtration de 10,3 m² ;
 - o 2 pompes doseuses SEEPEX à rotor excentré de 560l/h maxi. ;
 - o 3 pompes de lavage de 7 m³/h
 - o 1 centrale air comprimé de 6 m³/h à 8 bars ;
 - o 1 vis de transfert des boues de 1 m³/h ;
- 1 poste toutes eaux avec 2 pompes de 10 m³/h à 5,75 mCE ;
- 1 désodorisation de 900 m³/h avec filtre à charbon actif de 200 litres.

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
TAMISAGE/COMPACTEUR				
tamis 0.5 mm/0.46 m large	1		1,3	1,3
centrale hydraulique				
convoyeur à vis				
compacteur à vis	1			
pompe relevage (FLYGHT CP3085 MT432 62M ³ /H, 6MCE)	2	1	2	4
POSTE TOUTES EAUX				
Q = 10,6m ³ /h ; 6,71mCE	2	1	1,7	3,4
BIOLOQUE AERATION				
surpresseur Q = 380Nm ³ /h ; 436m ³ /h	3	1	15	45
échangeurs chaleur	3	1	4	12
agitateur lent	2		2,5	5
DEPHOSPHATATION				
agitateur (prép. réactif)	1		0,53	0,53
pompe A12SO ₄ Q = 0 à 11 1/h	2	1	0,45	0,90
CLARIFICATION				
pont	1		0,25	0,25
compresseur				
PUITS A BOUES				
pompe recirculation	2	1	2,6	5,2
pompe extraction Q = 40m ³ /h	1		2,7	2,7
EPAISSEMENT BOUES				
herse				
agitateur (silo stockage)	1		6	6
pompe extraction				
CONDITIONNEMENT BOUES				
agitateur rapide			1,5	
agitateur lent maturation	1		0,54	0,54
pompe doseuse (590 l/h)	2	1	0,54	1,08
DESHYDRATATION BOUES				
pompe alim. Q = 2,6 à 12m ³ /h	1		2,7	2,7
pompe lavage	3	1	4	12
compresseur	1		1	1
moteur filtre à bandes	1		0,37	0,37
pompe acide				
vis transfert des boues (6m)	1		1,9	1,9
vis transfert des boues (3,5m)	1		1,9	1,9
DESODORISATION				
ventilateur	1		2,5	2,5
DIVERS CLIMATISATION + ECLAIRAGE				
			T O T A L	115 kW

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de VERT PRE



15.3. Fonctionnement des ouvrages

15.3.1. Réseaux du Vert Pré

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

15.3.2. Postes de refoulement

Sans objet

15.3.3. Station de traitement d'eaux usées

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	436	1,2	27 032	72	-	-
Débit Entrée Station	-	-	32 385	86	-	-
Débit Sortie Station	-	-	30 270	81	-	-
Aération	3 275	8,7	-	-	-	-
Recirculation	3 251	8,6	201 562	536	-	-
Extraction boues	-	-	114	45 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 663	9,7

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Démontage agitateur pour envoi en réparation
- Démontage surpresseur n°2 pour envoi en réparation
- Mise en place surpresseur n°2

□ OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :

- Renouvellement poste de relevage : Coût : 1 k€
- Réparation du moteur du surpresseur n°1 : Coût : 0,8 k€
- Réparation du moteur du surpresseur n°3 : Coût : 1,3 k€
- Réparation du surpresseur n°2 : Coût : 7 k€

15.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

15.4.1. Réseaux eaux usées

Rien à signaler au cours de l'exercice.

15.4.2. Poste de refoulement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT PRE

15.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

Le taux de charge moyen sur cette installation est très faible, soit de 14% en hydraulique et 32% en organique, de nouveaux raccordements permettraient d'optimiser le fonctionnement de la station. Ceci a eu pour conséquence plusieurs bilans non-conformes en 2007.

COMMUNE DE TRINITE

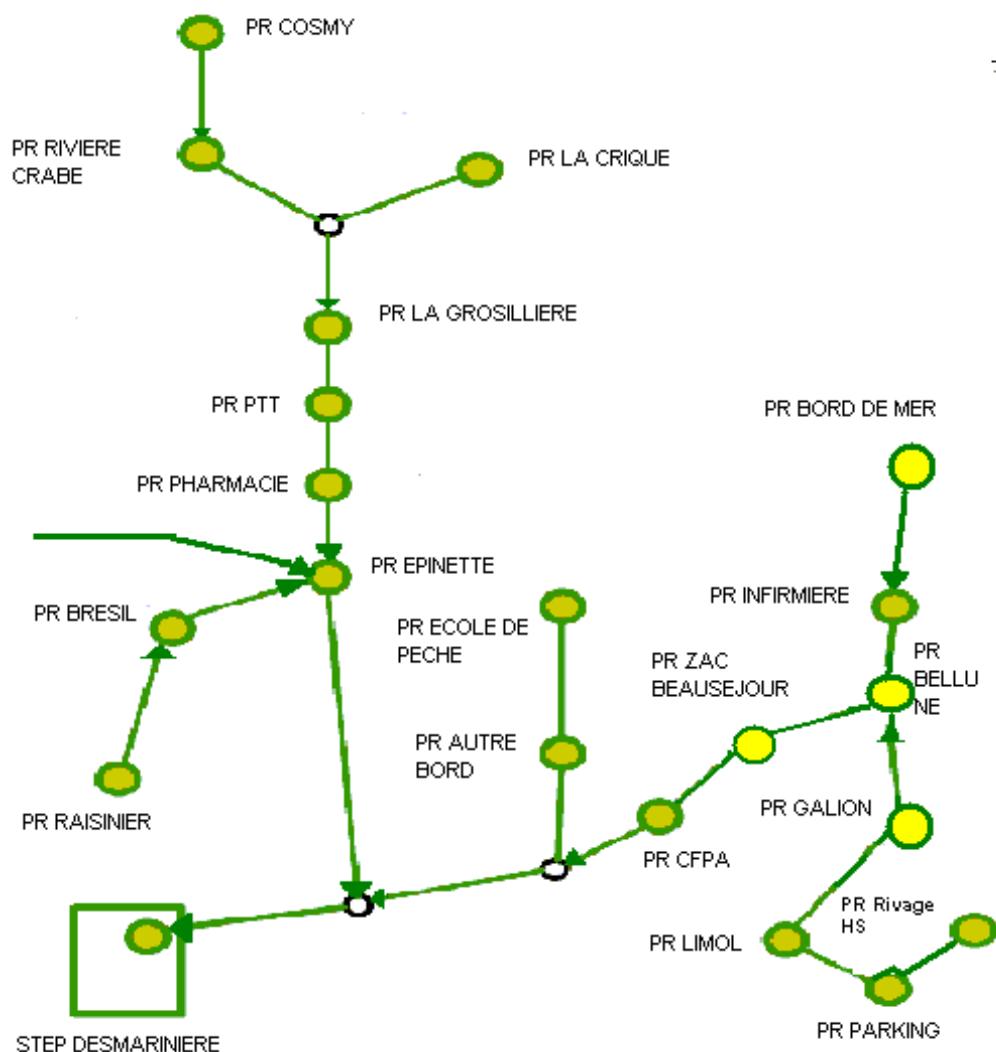
RESEAU DU BOURG



Clarificateur

16. RESEAU DU BOURG

16.1. Schéma d'ensemble



16.2. Inventaire des ouvrages

16.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	Janvier 2009
Poste Cosmy						
Diamètre 200 gravitaire		675.6				675,6
Diamètre 160 gravitaire		84.5				84,5
Diamètre 110 refoulement		680				680
Nombre de regards	26				26	
Total	20	1 440,10			26	1 440,10
Poste Rivière Crabe						
Diamètre 200 gravitaire		870				870
Diamètre 110 refoulement		350				350
Nombre de regards	16				16	
Total	16	1 220			16	1 220
Poste la Crique						
Diamètre 200 gravitaire		687				687
Diamètre 160 gravitaire		50				50
Diamètre 80 refoulement		70				70
Nombre de regards	30				30	
Total	30	807			30	807
Poste Lagrosillièr						
Diamètre 200 gravitaire		300				300
Diamètre 80 Refoulement		25				25
Nombre de regards	11				11	
Total	11	325			11	325
Poste P.T.T.						
Diamètre 200 gravitaire		230				230
Diamètre 80 refoulement		60				60
Nombre de regards	5				5	
Total	5	290			5	290
Poste Pharmacie						
Diamètre 200 gravitaire		1 270				1 270
Diamètre 80 refoulement		60				60
Nombre de regards	38				38	
Total	38	1 330			38	1 330
Poste Brésil						
Diamètre 200 gravitaire		572				572
Diamètre 80 refoulement		25				25
Nombre de regards	18				18	
Total	18	597			18	597
Poste Epinette (Nouveau)						
Diamètre 125 gravitaire		220				220
Diamètre 150 gravitaire		250				250
Diamètre 200 gravitaire		3 250				3 250
Diamètre 160 refoulement		1 050				1 050
Nombre de regards	87				87	
Total	87	4 770			87	4 770

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	Janvier 2009
Poste Bord de Mer						
Diamètre 200 gravitaire		80				80
Diamètre 63 refoulement		70				70
Nombre de regards	3				3	
Total	3	150			3	150
Poste Infirmière						
Diamètre 200 gravitaire		50				50
Diamètre 63 refoulement		40				40
Nombre de regards	3				3	
Total	3	90			3	90
Poste Limol						
Diamètre 200 gravitaire		170				170
Diamètre 63 refoulement		60				60
Nombre de regards	5				5	
Total	5	230			5	230
Poste Vieux Galion						
Diamètre 200 gravitaire		90				90
Diamètre 63 refoulement		69				69
Nombre de regards	5				5	
Total	5	159			5	159
Poste Pont bellune						
Diamètre 160 gravitaire		380				380
Diamètre 125 refoulement		150				150
Nombre de regards	17				17	
Total	17	530			17	530
Poste du Parking						
Diamètre 160 gravitaire		111				111
Diamètre 90 refoulement		36				36
Nombre de regards	3				3	
Total	3	147			3	147
Poste Z.A.C. Beauséjour						
Diamètre 200 gravitaire		2 069				2 069
Diamètre 150 gravitaire		2 500				2 500
Diamètre 126/140 refoulement		550 x 2				550 x 2
Nombre de regards	168				168	
Total	168	5 669			168	5 669
Poste C.F.P.A						
Diamètre 200 gravitaire		230				230
Diamètre 2x 143/160 refoul.		320 x 2				320 x 2
Nombre de regards	7				7	
Total	7	870			7	870

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	Janvier 2009
Poste Ecole de Pêche Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		153 500 300 x 2				153 500 300 x 2
Total	64	1 253			64	1 253
Poste Autre Bord Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		113 480 380				113 480 380
Total	25	1 353			25	1 353
Poste Raisiniers Diamètre 250 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		800 132				800 132
Total	26	932			26	932
Total Général	560	21 410,10			560	21 410,10

Les réseaux de l'opération Kann Dous ne sont pas réceptionnés en 2004 donc pas intégrés au linéaire.

* Le lotissement Les Hauts de Cosmy a été réceptionné mais n'est toujours pas raccordé au réseau public.

16.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cosmy					
Pompe 1	Pumpex roue vortex K81/2160	3	18	16	1998
Pompe 2	Pumpex roue vortex K81/2160	3	18	16	1998
Total		6,0			
Poste Riv. Crabe					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 250	2,5	18,0	21	2006
Pompe 2	Flygt C3085 HT 250	2,5	18,0	21	2008
Total		5,0			
Poste la Crique					
Pompe 1	KSB amarex 65/210/014	2,0	8,0	18	1995
Pompe 2	KSB amarex 65/210/014	2,0	8,0	18	1995
Total		4,0			
Poste Lagrosillière					
Pompe 1	CP3085MT436	2	5	25	2006
Pompe 2	CP3085MT436	2	5	25	2006
Total		4			
Poste PTT					
Pompe 1	DP3085MT470	2	7	36	2006
Pompe 2	FLYGT DP3085MT470	2	7	36	2007
Total		4			
Poste Pharmacie					
Pompe 1	KRTF 100/200/24 UG/190	2,4	1,50	54	1994
Pompe 2	KRTF 100/200/24 UG/190	2,4	1,50	54	
Total		4,8			
Poste Epinette					
Pompe 1	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Pompe 2	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Pompe 3	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Total		22,2			
Poste Brésil					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 482	1,2	3,00	22	1999
Pompe 2	Pas prévue	-	-	-	-
Total		1,2			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Infirmière					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Limol					
Pompe 1	Flygt DF 3045 MT 234 Vortex	0.8	3,0	7	2004
Total		0,8			
Poste Vieux Galion					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1995
Total		1,1			

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pont Bellune Pompe 1 Pompe 2	FLYGT DP3057MT230 Pumpex KL 62/3	2,4 2,0	5,0 5,0	15,0 15,0	2008 2000
Total		4,4			
Poste Parking Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Z.A.C. Beauséjour Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3152 SH 266 Flash Valve Flygt CP 3152 SH 266 Flash Valve	15,0 15,0	44 44	39 39	2000 2000
Total		30,0			
Poste C.F.P.A Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3152 SH 267 Flygt CP 3152 SH 267	15,0 15,0	34 34	50 50	1995 1995
Total		30,0			
Poste Ecole de Pêche Pompe 1 Pompe 2	Flygt MF 3127 LT 210 Flygt MF 3127 LT 210	6,7 6,7	21,5 21,5	28 28	2000 2000
Total		13,4			
Poste Autre Bord Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256 Flygt CP 3127 SH 256	8,1 8,1	36,5 36,5	32 32	1997 1997
Total		16,2			
Poste Raisiniers Pompe 1 Pompe 2	FLYGT 3085 - 434 FLYGT 3085 - 434	2,0 2,0	10,0 10,0	28 28	1998 1998
Total		4,0			
T O T A L G E N E R A L		154,7			



Poste Pharmacie



Poste PTT



Poste Brésil



Poste Cosmy



Poste Epinette



Poste Rivière Crabes



Poste Bord de Mer



Poste Vieux Galion



Poste Limol



Poste Parking



Poste Pont de Bellune



Poste Zac Beauséjour

16.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

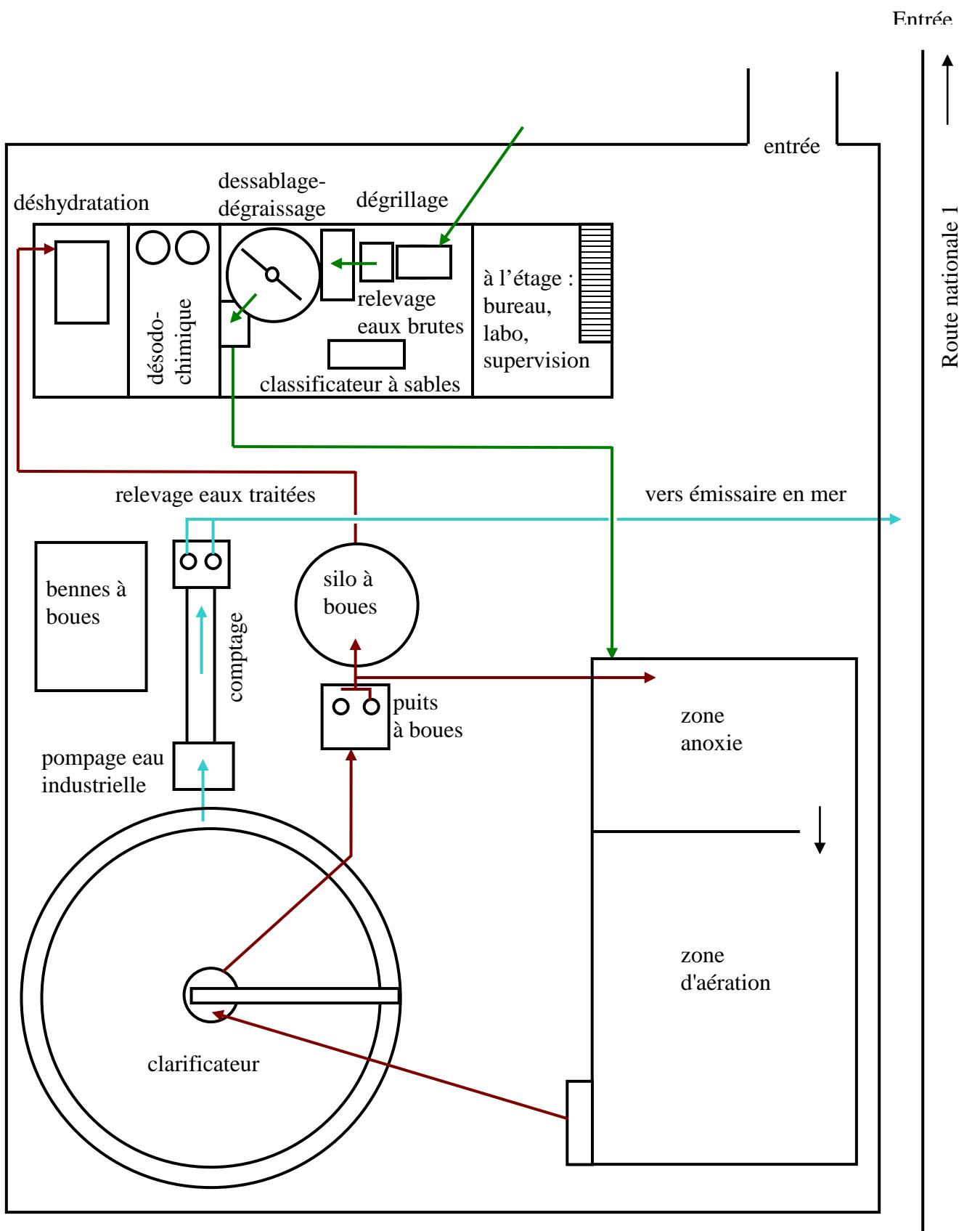
La station de Desmarinières mise en service en 1998 a une capacité nominale actuelle de 10 000 éq.hab. extensible à 15 000 éq.hab.

Cet ouvrage reçoit les effluents du Bourg, de Beauséjour et de l'Autre Bord.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Prétraitements			
Dégrilleur (SOREM)	Automatique droit à Peigne	1	0,75
Compacteur à Déchets E H	Vis de compactage avec ensachage	1	0,75
Dégraisseur- Dessableur (cylindro-conique)	TurbiFlot D 306 immergé EUROPELEC (10 m ³ /h) avec racleur Surf. DELUZET	1	1,30
	Pompe à sable EVA Type HM 80 - 30 m ³ /h	1	0,12
	Classificateur à sable EVA - 30m ³ /h	1	5,50
			0,40
Comptages			
Comptage Eaux brutes -	(Canal venturi) Endress Hauser + Prosonic FMU 861	1	
	(Canal venturi) Endress + Hauser - Prosonic FMU 861		
Comptage By-pass	Canal venturi Endress + Hauser - Prosonic FMU 861	1	
Comptage eaux traitées	Mesure Turbidité Endress + Hauser Mycom Cum 151	1	
	Pompes Flygt 3102.180 MT 430		
Relevage Eaux brutes	HMT 6.63 - 1435 T/mn - 123 m ³ /h - 3.1 kWh	3	9,3
Traitement			
Zone Anoxie	Agitateur Flygt SR 4640 - 3 pales 1008 m ³ /h	1	2,5
Liqueurs mixtes	Pompes Flygt CP 3085 - 182 MT 434 - 100m ³ /h	2	4,0
Aération	Diffuseurs fines bulles Flygt - 360 unités - 3.6 Nm ³ /h - Prof . 5.95 m		
Surpresseurs d'air	Robox moteur Robuschi RBLP 70/SP - 1264 m ³ /h- 0.653mbars - 37 kWh	2	74,0
Capteurs de Mesure			
	Mesure Potentiel Redox Endress + Hauser		
	Mesure Oxygène dissous Endress + Hauser		
	Mycom com 151		
	Mesure du Taux de MES Endress + Hauser		
	Mycom Cum 151		
	Mesure du Débit d'Air AUXITROL		
Clarification			
	Avec Pont racleur Deluzet M97 04 026P		
	Mesure du Taux de MS : Endress + Hauser		
	Mycom cum 151		
Recirculation des boues	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 432		
	93 m ³ /h - HMT 4.81 - 1395 t/mn		
	Mesure Débit recirculation Endress + Hauser		
Extraction des boues			
	Pompe Flygt 3085.182 MT 472 - 30m ³ /h		
	HMT 6.36 - 1395 t/mn		
	Mesure de Débit d'Extraction Endress+ Hauser		
Epaississeur (Herse)	Deluzet - Diam 6.70 - H: 5.14		
Déshydratation des Boues			
	Filtre à Bandes presseuses EMO 100150		
	Siccité 18 % - Q 5.2 m ³ /h	1	10,2
	Pompe à boues SEEPEX - 10-12 BTE		
	Q/ 0.3 à 3 m ³ /h - 6 bars -	1	8,00

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Eaux industrielles	Pompe verticale Flygt - H.M.T 90m Q : 13 m ³ /h - (SPI 20 PRO 1008) Tours de lavage (Soude - Javel - Acide)	2	5.5
Désodorisation-Ventil.	Ventilateur Europe Environnement 1500/ 750 tr/mn- Q : 5300 et 2650 Nm ³ Pompes de circulation centrifuge - Q : 1.5 m ³ /h - Pression 2 bars Pompes DOSAPRO (0-7 l/h) Automatique Marque Endress Hauser	2	4,40
Préleveurs Echantillons (Entrée et Sortie)	Type 3700 FR réfrigéré - 24 flacons	2	0,50
Poste de Rejet en Mer	Pompes Flygt CP 3127.180 MT 430 - HMT 10m - Q : 122 m ³ /h - 1450 tr/mn - 5.9 kWh	3	17,7
Groupe Electrogène	WILSON 60 Moteur Perkins T4 236 - Alternateur Stamford UCD 224 - 1500 T/mn	1	
Bâtiment Exploitation	Salle de commande (Supervision, Armoire de commande, Synoptique, Bureau et chaises, 2 climatiseurs) Local laboratoire (Paillasse -Fours - Balance) Atelier (Petit matériel)		1,0
T O T A L P U I S S A N C E S			163,91

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de DESMARINIERES



16.3. Fonctionnement des ouvrages

16.3.1. Réseaux de Trinité

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

16.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COSMY	1 841	5,06	29 456	81	3 326	9
Poste RIVIERE CRABES	596	1,64	17 600	48	1 707	5
Poste LA CRIQUE	1 366	3,75	15 711	43	1 574	4
Poste LAGROSILLIERE	1 442	3,96	36 050	99	1 929	5
Poste PTT*	1 098	3,02	39 528	109	2 510	7
Poste PHARMACIE	2 501	6,87	135 054	371	5 128	14
Poste EPINETTE*	8 916	24,49	415 252	1 141	56 923	156
Poste BRESIL	199	0,55	3 980	11	465	1
Poste BORD DE MER*	163	0,45	1 141	3	250	1
Poste INFIRMIERE	214	0,59	2 568	7	411	1
Poste LIMOL	117	0,32	1 755	5	377	1
Poste VIEUX GALION	226	0,62	3 390	9	238	1
Poste PONT BELLUNE	1 882	5,17	28 230	78	1 896	5
Poste PARKING	985	2,71	6 895	19	262	1
Poste ZAC BEAUSEJOUR	3 473	9,54	135 447	372	41 241	113
Poste CFPA	4 640	12,75	232 000	637	45 936	126
Poste Ecole de pêche*	3 123	8,58	87 444	240	13 383	37
Poste Autre Bord	2 278	6,26	72 896	200	15 906	44
Poste Raisiniers	1 572	4,32	28 296	78	1 709	5

OPERATIONS D'ENTRETIEN

Pour tous les postes :

- Vidange, nettoyage, dessablage
- Relevage pompe et débouchage

Les postes de refoulement font l'objet d'un nettoyage régulier à fréquence mensuelle.

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste CFPA :

- Remplacement compteur horaire

Poste PTT

- Démontage clapets pour nettoyage

Poste Raisiniers :

- Echange poires de niveau

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Poste Ecole de Pêche :

- *Renouvellement d'une pompe:* *Coût 5,1 k€*

Poste Rivières Crabes :

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 4 k€*

Poste Parking :

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 1,3 k€*

Poste Autre Bord :

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 6,5 k€*

Poste La Crique :

- *Renouvellement huisserie (trappes avec dispositif antichute) :* *Coût 0,6 k€*

Poste Pont Bellune :

- *Renouvellement huisseries (trappes avec grille antichute) :* *Coût 1,1 k€*

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 1,8 k€*

Poste Epinette :

- *Réparation pompe 1 :* *Coût 3,6 k€*

- *Réparation pompe 2 :* *Coût 3,6 k€*

Poste Bord de Mer:

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 1,3 k€*

Poste Infirmière:

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 1,3 k€*

Poste PTT :

- *Renouvellement d'une pompe :* *Coût 1,3 k€*

16.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.

Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau	-	-	685 134	1 887		
Relèvement *	7 734	21,4	1 498 829	4 140	-	-
Débitmètre entrée station	-	-	-	-	-	-
Dégrilleur	171	0,47	-	-	-	-
Aération	12 227	33,8	-	-	-	-
Recirculation	6 326	17,4	588 318	1 625	-	-
Recirculation liq.mixte	8 174	22,58	817 400	2 258	-	-
Extraction boues	-	-	666	276 kg MS/j	-	-
Pompes rejet en mer	3 769	10,41	815 411	2 253	-	-
Débitmètre sortie station	-	-	233 463	645	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	360 352	995

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN :

- Création d'un trop plein du poste eaux brutes vers le poste eau traitée
- Réfection du PR de Tête : échange des canalisations de relèvement

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT :

- *Renouvellement d'une pompe eaux brutes : Coût 5 k€*
- *Renouvellement d'une pompe de lavage Javel (désodorisation) : Coût 3,4 k€*
- *Réparation d'un surpresseur : Coût : 5 k€*
- *Echange d'un capteur magnétique sur la tour de la désodorisation : Coût : 1,2 k€*

16.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

16.4.1. Réseaux eaux usées

16.4.1.1. Réseau rue Carnot

Environ 10 habitations sont concernées par la mise en place de 200 ml de réseau gravitaire 200 mm et 3 regards de 800 mm.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux est de : 42 k€

16.4.2. Postes de refoulement

16.4.2.1. Poste de Rivière Crabes

Le génie civil supportant l'armoire électrique a été refaite par la SME car il y avait un risque d'effondrement.

16.4.2.2. Poste de C.F.P.A.

Ce poste a subi des éboulis très importants qui ont à moitié recouvert l'aire bétonnée.

Il est urgent de procéder à la reprise du talus et à l'évacuation des terres excédentaires

La réhabilitation du mur reste d'actualité, reprendre le mur bétonné du poste sur environ 8 ml à une hauteur de 1.50 m

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 12 k€

16.4.2.3. Poste du Brésil

Rappel : Poste équipé actuellement d'une pompe, ce poste reprend les eaux usées des riverains de la rue du Brésil et de la rue Carnot, mais également les nouveaux riverains du lotissement Raisiniers. Actuellement ce lotissement est en pleine phase d'aménagement et les habitations se raccordent de plus en plus.

La S.M.E. propose de réaménager ce poste conçu au départ pour une vingtaine d'habitations en rajoutant une deuxième pompe en secours et en reprenant l'hydraulique

(barres de guidage, pieds d'assise, armoire électrique...)

Ces travaux ont un caractère d'urgence au vu du nombre d'abonnés sans cesse croissants sur cette installation.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux est de 10 k€

16.4.2.4. Télésurveillance des postes de refoulement

Il restera au SICSM à faire équiper le poste suivant qui reste conformément à l'arrêté du 22/12/94 :

- Poste Ecole Maritime ;

16.4.2.5. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Cosmy ;
- Poste La Crique ;
- Poste Epinette ;
- Poste Brésil ;
- Poste Bord De Mer ;
- Poste Infirmière ;
- Poste Limol ;
- Poste Vieux Galion ;
- Poste Parking ;
- Poste Autre Bord ;
- Poste Raisiniers

16.4.2.6. Station de Desmarinières

Le système d'aération par diffuseurs fines bulles est prévu d'être remplacé par SME courant 2009.

Le SICSM a prévu le diagnostic une consultation par un bureau d'étude technique spécialisée pour le génie civil des ouvrages qui présentent des fissures.

Le SICSM prévoit également la réhabilitation du poste de relèvement de tête particulièrement attaqué par l'H₂S ainsi que le local de pré-traitement.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DU BAC

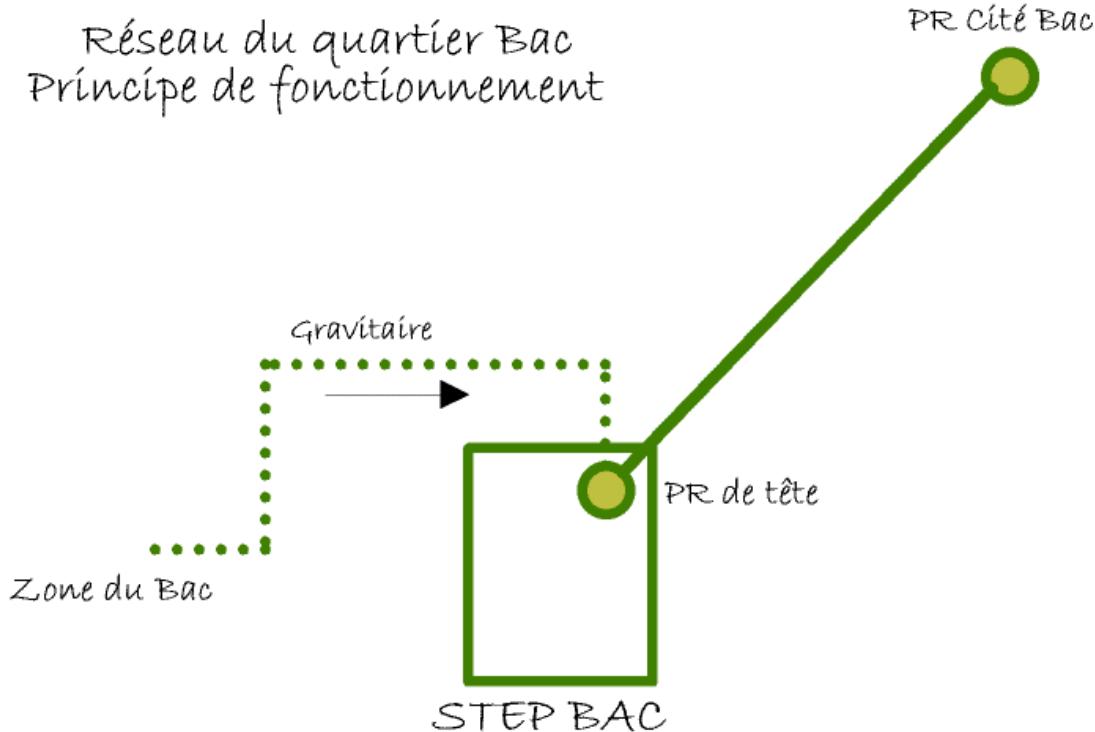


Station de traitement d'eaux usées du Bac

17. RESEAU DU BAC

17.1. Schéma d'ensemble

Principe de fonctionnement



17.2. Inventaire des ouvrages

17.2.1. Réseaux de collecte

Linéaire des réseaux	U	janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	janvier 2009
Cité Bac Diamètre 200 gravitaire Diamètre 80 refoulement Nombre de regards		400 550		- -		400 550
Total	12	950		-	12	950
Z.A.C. du Bac Diamètre 200 gravitaire Nombre de regards	65	1 450		- -	65	1 450
Total		1 450		-		1 450
TOTAL GENERAL	77	2 400		-	77	2 400

17.2.2. Caractéristiques du poste de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kWh)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cité Bac					
Pompe 1	Flygt 3057MT232	1,7	7,8	17,6	2006
Pompe 2	Flygt 3041	1,9	7,0	18,0	1990
T o t a l		3,6			



Poste Cité du Bac

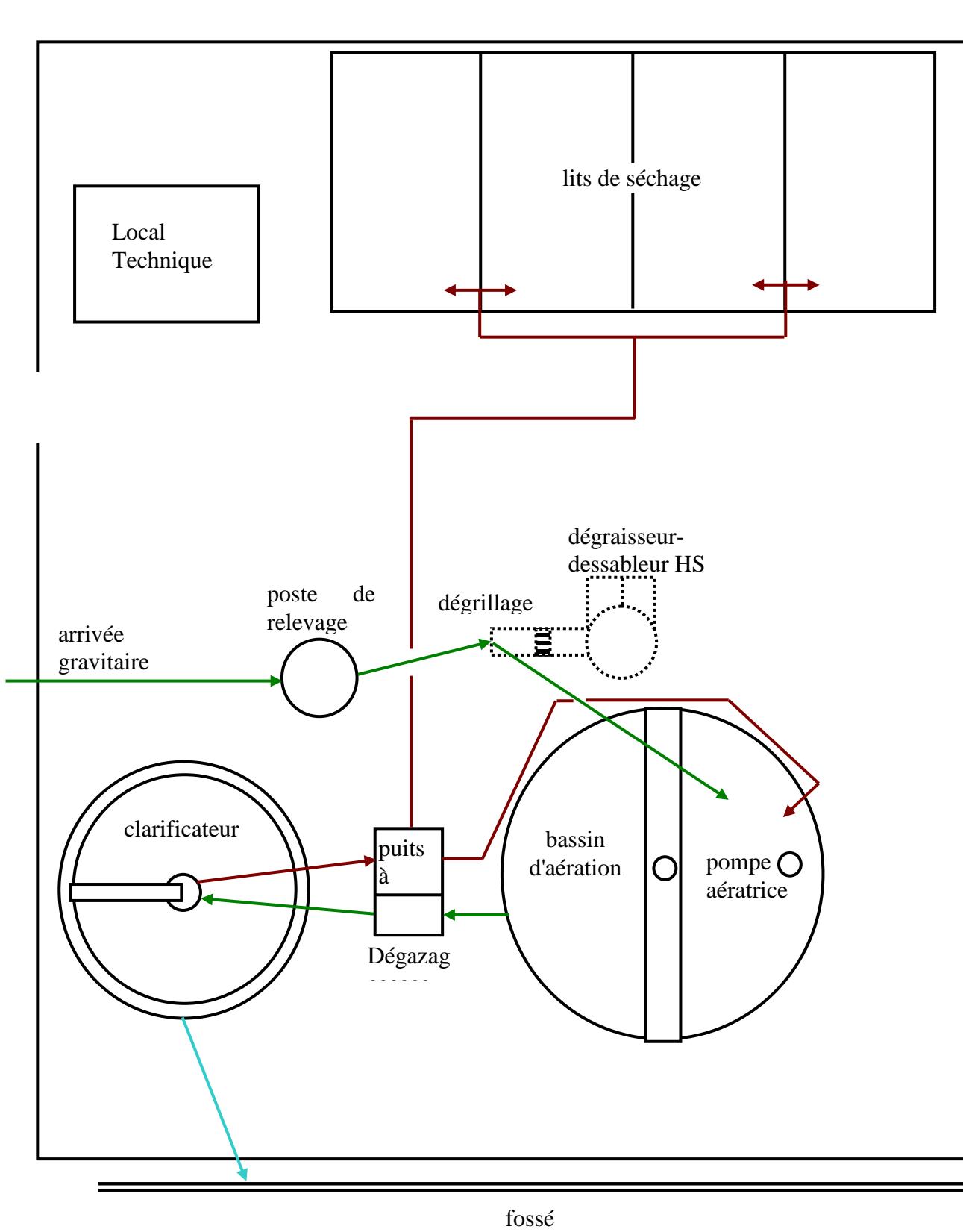
17.2.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Relevage	Pompe1 Flygt DP3057MT432 Q=17,66 m ³ /h HMT : 7,8m Pompe2 Flygt D56-253 Q=19m3/h HMT:8m	1 1	1,2 1,9
Dégrilleur	Manuel	1	
Dégraisseur	Micro-bulles / Air Flot	1	0,15
Aération	Bassin V 153 m ³ Turbine SEW	1 1	9,2
Décanteur	Bassin circulaire / 25.42 m ² Pont racleur	1 1	0,20
Recirculation	Bâche 12 m ³ Pompes Flygt / 12 m ³ /h / HMT: 5m	2	2,4
Divers	Eclairages ...		3,00
Total Puissances			18,05

□ TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale(m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage		4	100	40

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Cité Bac



17.3. Fonctionnement des ouvrages

17.3.1. Réseaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

17.3.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CITE BAC	1 393	3,83	16 716	46	2 099	6

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN DU POSTE :**

- RAS en 2008

□ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- RAS en 2008

17.3.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de CITE BAC. Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau*	-	-	17 316	155	-	-
Relèvement	3 139	0,1	61 617	2	-	-
Dégrillage	-	-	-	-	-	-
Aération	2 304	0,1	-	-	-	-
Recirculation	2 741	16,5	29 964	1	-	-
Boues évacuées	-	-	205	477 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	23 877	1

* : volume estimé car absence de comptage sur la station

□ OPERATIONS D'ENTRETIEN

- Ras en 2008

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- *Renouvellement d'une pompe du poste eaux brutes : Coût 1,3 k€*
- *Renouvellement d'une pompe de recirculation : Coût 1,3 k€*

17.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

17.4.1. Extensions réseaux eaux usées

17.4.1.1. Réseau Cité Bac

Une quinzaine de maisons peuvent être raccordées sur le réseau de la station de Bac. Cela représente 300 ml de réseau gravitaire de diamètre 200 mm et la pose de 6 regards.

Chiffrage :

Montant approximatif des travaux à réaliser : 61 k€

17.4.2. Poste de refoulement

Le poste Cité Bac sera équipé d'1 télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels.

17.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

La station de traitement d'eaux usées du BAC ne présente pas les caractéristiques nécessaires au niveau d'épuration demandé par la réglementation en vigueur (zone sensible) et imposé par le cours d'eau récepteur qui se rejette dans la mangrove avoisinante.

Des modifications importantes seraient à réaliser sur cette station pour sa mise à niveau : Le fermier propose de remplacer la station existante par un poste de refoulement qui rejette les effluents vers la station de traitement de DESMARINIERES.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 153 k€ qui se décompose en :

- poste de refoulement : 31 k€ environ ;
- 500 ml de canalisation : 107 k€ environ ;
- raccordement sur la station de DESMARINIERES : 15 k€ environ.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DE TARTANE

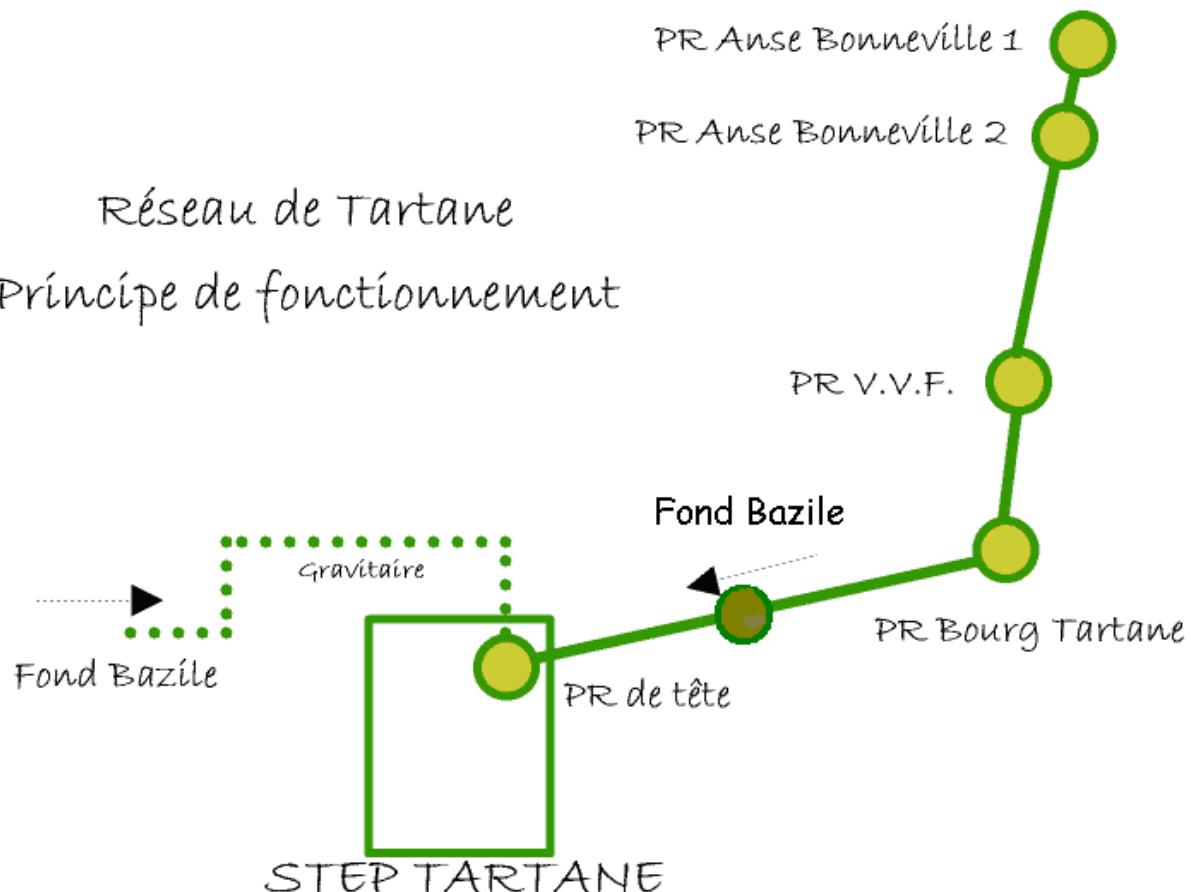


Station de traitement d'eaux usées de Tartane

18. RESEAU DE TARTANE

18.1. Schéma d'ensemble

18.1.1. Principe de fonctionnement



18.2. Inventaire des ouvrages

18.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2008	U	Réceptionné en 2008	U	janvier 2009
V.V.F. Tartane Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 refoulement Nombre de regards	102	2 700 300			102	2 700 300
Total		3 000				3 000
Bourg de Tartane Diamètre 300 gravitaire Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 fonte refoul Nombre de regards	106	450 500 2 950 250			106	450 500 2 950 250
Total		4 150				4 150
Fond Basil /P.R. Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	38	500 700 20			38	500 700 20
Total		1 220				1 220
TOTAL GENERAL	246	8 370			246	8 370

18.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installatio n
Poste V.V.F. Pompe 1 Pompe 2	Flygt MP 3127 LT 210 Flygt MP 3127 LT 210	7.4 7.4	22 22	20 20	2004 2004
Total		14,8			
Poste Bourg Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 MT 432 Flygt 3085 MT 432	2 2	7 7	43 43	1994 1994
Total		4			
Poste Fond Bazil Pompe 1 Pompe 2	Flygt DP 3085 MT 183 Flygt DP 3085 MT 183	2 2	6 6	45 m3/h 45 m3/h	2008 2008
Total					
Poste Anse Bonneville 1					
Pompe 1	Flygt CP3127	7	36	12	1992
Pompe2	Flygt CP3127	7	36	12	1992
Total		14			
Poste Anse Bonneville 2					
Pompe 1	Flygt CP3085HT252	2	13	15	2008
Pompe 2	Flygt CP3085HT262	7	9	12	1991
Total		9			
T O T A L P U I S S A N C E S					

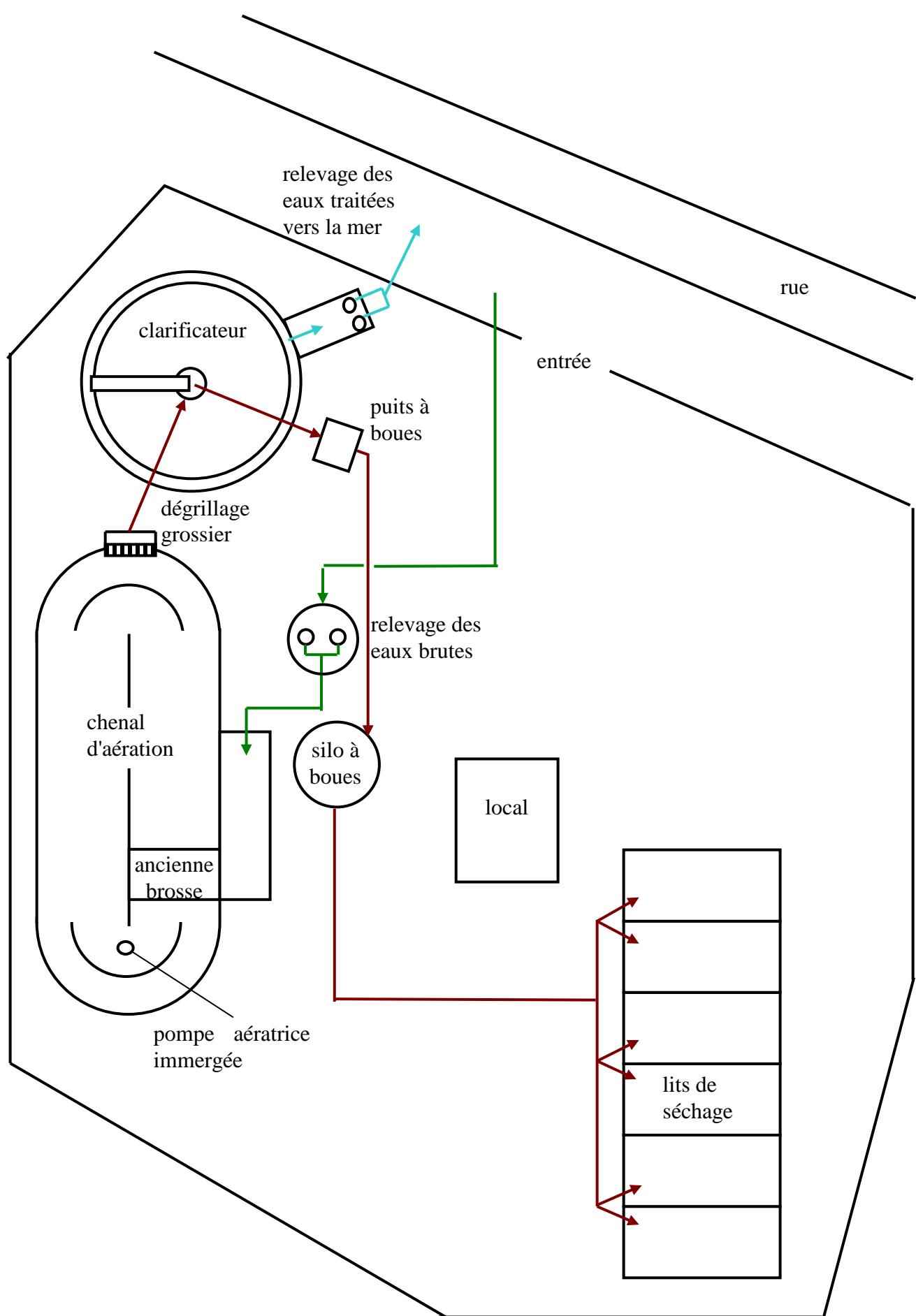
18.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Tartane (avant réhabilitation)

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Relevage	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Posée en 2004	2	4,00
Aération	Bassin Volume: 388 m3 Pont brosse CEM JUL 160 L4	1 1	15,00
Décanteur	Bassin circulaire / 66 m2 Pont racleur	1 1	0,20
Recirculation	Pompes Flygt 3085 MT 470	2	4,00
Divers	Eclairages ...		3,00
Rejet en Mer		2	
Total Puissances			26,20

TRAITEMENT DES BOUES				
Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage	Drains filtrants	6	210	90



Bassin d' Aération

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES DE TARTANE


18.3. Fonctionnement des ouvrages

18.3.1. Réseaux de Tartane

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

18.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Anse Bonneville 2 (privé)	1 027	2,82	12 324	34	4 995	14
Poste Anse Bonneville 1 (privé)	688	1,89	8 256	23	2 024	6
Poste VVF	1 762	4,84	31 716	87	8 518	23
Poste Bourg	1 523	4,18	65 489	180	3 541	10
Poste Fond Bazil	4 426	12,16	199 170	546	11 406	31

Pour tous les postes :

- Vidange, nettoyage, dessablage
- Relevage pompe et débouchage

Les postes de refoulement font l'objet d'un nettoyage régulier à fréquence mensuelle.

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Poste Bourg :

- Remplacement barres de guidage et support

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- *Renouvellement 1 pompe Anse bonneville 1 : coût 3,5k€*
- *Réparation pompe Anse Bonneville 2 : coût 2,6k€*

18.3.3. Station de traitement d'eaux usées

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de TARTANE. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau (estimation)	-	-	101 489	291	-	-
Pompes Rejet en Mer	1 799	5	-	-	-	-
Relèvement	3 895	10,8	116 850	323	-	-
Dégrilleur	-	-	1	-	-	-
Dégraisseur	-	-	-	-	-	-
Aération	3 833	10,6	-	-	-	-
Recirculation	3 164	9,2	94 920	262	-	-
Extraction boues	-	-	644 m ³	34 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	74 058	205

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Débouchage des lumières du clarificateur
- Réparation lit de séchage

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Réparation moteur pont racleur Coût : 2,6 k€

18.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

18.4.1. Réseau eaux usées

D'une part, le réseau d'assainissement gravitaire du Bourg de TARTANE est composé de canalisations en amiante ciment de diamètre 200 mm. Le réseau présente de fréquentes casses (4 en 2004, 1 en 2006) qui induisent des débordements sur la voie publique et un risque de rejet d'eaux usées non traitées sur la plage. Le fermier a proposé de remplacer dans un premier temps 100 ml de canalisation aux endroits les plus vulnérables et ayant le plus d'impact sur le milieu récepteur.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 200 k€ environ (y compris réception définitive : inspection caméra, tests à la fumée).

D'autre part, sur ce même réseau le fermier a signalé les défauts de mise à niveau de tampon de regards qui induisent des entrées d'eaux pluviales et des casses à répétition.

Il reste environ 15 regards à mettre à niveau.

Coût : 50 k€

18.4.1.1. *Tartane*

Rappel : Les réseaux eaux usées du bourg de tartane sont constitués en grande partie de tuyaux amiante-ciment de diamètre 200 mm.

La commune a financé en 2002, dans le cadre des travaux d'urgence préconisés par la S.M.E, le remplacement de 100 ml de conduite Amiante-ciment.

En 2004 la S.M.E. propose de poursuivre le remplacement progressif de ce réseau en supprimant cette année 100 ml de réseau A-C et reposer du PVC CR8.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 50 k€ et comprend la remise à niveau éventuelle des regards et la mise en conformité des branchements.

18.4.1.2. *Fond Bazile*

Le SICSM a engagé des travaux en 2007 sur le réseau de ce secteur en amont de la station qui est fortement dégradé (amiante-ciment) comprenant :

- réalisation d'un poste de refoulement
- pose de réseau
- reprise des branchements d'une vingtaine de maisons

18.4.2. Poste de refoulement

18.4.2.1. *Poste du Bourg de Tartane*

Le génie-civil de ce poste supportant l'armoire électrique menace de tomber et est à reprendre dans son ensemble.

Pour des raisons de sécurité, il faut envisager la réalisation d'une clôture avec portail.

Coût : 4 k€

18.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement

RAS

18.4.2.3. Sécurité

Le poste Bourg ne dispose pas de dispositif anti-chute, sa mise en conformité est indispensable.

18.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station a été réhabilitée au dernier trimestre 2008 avec la réalisation :

- d'un bassin tampon ;
- d'un prétraitement (tamis rotatif) ;
- du renforcement de l'aération ;
- du remplacement du pont clarificateur
- de préleveurs réfrigérés en eau brute et eau traitée
- d'une mesure de débit en sortie

ANNEXES DU DIAMANT

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Cherry"
 - Poste de relèvement "Marine Hôtel"
 - Poste de relèvement "Tamarin"
 - Poste de relèvement "Cimetière"
 - Poste de relèvement "Bourg"
 - Station de traitement des eaux usées de "La Cherry"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "la Cherry"

RESEAU DE DIZAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Anse Cafard"
 - Poste de relèvement "Dizac"
 - Station de traitement des eaux usées de "Dizac"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "Dizac"

RESEAU DE TAUPINIÈRE

- Station de traitement des eaux usées de "Taupinière"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "Taupinière"

ANNEXES DES TROIS ILETS

Réseau du Bourg

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Vatable"
 - Poste de relèvement "Desgrotte 1"
 - Poste de relèvement "Desgrotte 2"
 - Poste de relèvement "Rue Neuve"
 - Poste de relèvement "Citron"
 - Poste de relèvement "Bord de Mer"
 - Poste de relèvement "Xavier"
 - Poste de relèvement "Collège"
 - Poste de relèvement "Golf"
 - Poste de relèvement "Wallon"
 - Poste de relèvement "Marina"
 - Poste de relèvement "Anse Mitan"
 - Poste de relèvement "Casino"
 - Poste de relèvement "Impératrice"
 - Poste de relèvement "Anse à l'Ane"
 - Poste de relèvement "Alamanda"
 - Poste de relèvement "Trou Etienne"
 - Station de traitement des eaux usées d' "Anse Marette"
- Rapport d'auto surveillance de la station d' "Anse Marette"

Réseau de La Ferme

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées de "La Ferme"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "La Ferme"

ANNEXES DE RIVIERE PILOTE

- Station de traitement d'eaux usées « EN CAMEE » ;

Rapport d'autocontrôle de la station « EN CAMEE »

- Station de traitement d'eaux usées « MANIKOU » ;

Rapport d'autocontrôle de la station « MANIKOU »

ANNEXES DU VAUCLIN

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement n°1 Château paille
- Poste de relèvement n°2 Château paille
- Poste de relèvement n°3 Château paille
- Poste de relèvement n°4 Château paille
- Poste de relèvement n°5 Château paille
- Poste de relèvement Petite Ravine
- Poste de relèvement Pointe Faula
- Station de traitement d'eaux usées du BOURG "Petite Ravine"

Rapport d'autocontrôle de la station des stations du BOURG

- Station de traitement d'eaux usées "Grand Case"

Rapport d'autocontrôle de la station des stations de "Grand Case"

ANNEXES DU ROBERT

RESEAU DU BOURG :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Courbaril »
- Poste de relèvement « Mansarde »
- Poste de relèvement « Miramar »
- Poste de relèvement « Ponthaléry »
- Station de traitement des eaux usées du Bourg « COURBARIL »
- Rapport d'autocontrôle de la station du Bourg.

RESEAU DE POINTE LYNCH :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Lynch »
- Poste de relèvement « Suez Panama »
- Station de traitement des eaux usées de Pointe Lynch
- Rapport d'autocontrôle de la station de Pointe Lynch

RESEAU DE MOULIN A VENT :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Gendarmerie »
- Poste de relèvement « Ecole Maternelle »
- Poste de relèvement « Gaschette »
- Poste de relèvement « Route Nationale »
- Poste de relèvement « Moulin à Vent Cité » (privé)
- Poste de relèvement « Trou Terre »
- Station de traitement des eaux usées de Moulin à Vent
- Rapport d'autocontrôle de la station de Moulin à Vent

RESEAU DE FOUR A CHAUX :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Royale »
- Poste de relèvement « La Semair »
- Poste de relèvement DE « A à R »
- Poste de relèvement « Maison de retraite » (privé)
- Station de traitement des eaux usées de Four à chaux
- Rapport d'autocontrôle de la station de Four à chaux

RESEAU DU VERT PRE :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées du Vert Pré
- Rapport d'autocontrôle de la station du Vert Pré

ANNEXES DE TRINITE

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Cosmy »
- Poste de relèvement « Rivière Crabe »
- Poste de relèvement « La Crique »
- Poste de relèvement « La Grossilière »
- Poste de relèvement « La Poste »
- Poste de relèvement « Pharmacie »
- Poste de relèvement « Epinette »
- Poste de relèvement « Brésil »
- Poste de relèvement « Bord de Mer »
- Poste de relèvement « Infirmière »
- Poste de relèvement « Limol »
- Poste de relèvement « Pont de Bellune »
- Poste de relèvement « Vieux Galion »
- Poste de relèvement « Parking »
- Poste de relèvement « Zac Beauséjour »
- Poste de relèvement « Raisiniers »
- Poste de relèvement « Ecole de Pêche »
- Poste de relèvement « Fond Bazil »
- Poste de relèvement « C.F.P.A. »
- Poste de relèvement « Autre Bord »
- Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Rapport d'auto surveillance de la station de Desmarinières

RESEAU DE CITE BAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Bac »
- Station de traitement d'eaux usées de Cité Bac

Rapport d'auto surveillance de la station de Cité Bac

RESEAU DE TARTANE

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°2 »
- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°1 »
- Poste de relèvement « V.V.F. »
- Poste de relèvement « Bourg » (Tartane)
- Station de traitement d'eaux usées de Tartane

Rapport d'auto surveillance de la station de Tartane